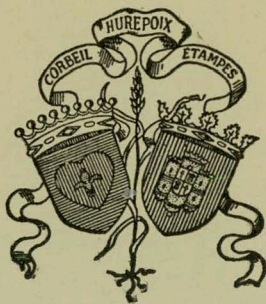


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

89^e ANNÉE (1983)



CORBEIL-ESSONNES

1984

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Yerres)	3
STAES (Jacques). — Etat du clergé paroissial de l'archidiaconé de Josas au 1 ^{er} mai 1789 (3 ^e et dernière partie)	9
BAILLY (Roger). — Les fermes de Marchais à Boutigny-sur-Essonne	37
COUSTEIX (P.). — Les fermes de Soisy-sur-Ecole aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	65
DUNET (Gérard). — Inventaire des monnaies romaines découvertes récemment sur le territoire de la commune de Linas	79
Prospection aérienne	89
Prospection archéologique de surface	93
BOURGEOU (L.), GIGANON (D.), PAYEN (N.) et TABORIN (Y.). — Fouilles et trouvailles à Boigneville, Buno-Bonnevaux, Dourdan, Etiolles, Marcoussis, Milly-la-Forêt, Montlhéry, Saclay, Saint-Aubin et Vigneux	101
BIBLIOGRAPHIE	117
CHRONIQUE	137
NECROLOGIE	145

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I. — Plan du hameau de Marchais à Boutigny-sur-Essonne.
 Pl. II. — La ferme seigneuriale de Marchais ou grande ferme en 1905.
 Pl. III. — La ferme du Mesnil-Marchais, vers 1900.
 Pl. IV. — La petite ferme de Marchais en 1905 et scène de battage à la grande ferme vers 1920.
 Pl. V. — Plan d'intendance de Soisy-sur-Ecole, vers 1785.
 Pl. VI. — Soisy-sur-Ecole; - ferme de Frémigny, vers 1975.
 Pl. VII. — La Ferté-Alais; - outils du Bronze final.
 Pl. VIII. — La Ferté-Alais; - monnaie gauloise et objets de bronze et de fer.
 Pl. IX. — Etiolles; - foyer Q 31.
 Pl. X. — Saint-Aubin; - monnaie de Charles VIII.

S. BIANCHI -E. RAPOPORT
JL. AUBERT-P. AUDIBERT-M. GARCIN-S. GROSPERRIN
C. PEY-C. POITE- H. RAPOPORT

HISTOIRE D'UN DOMAINE

du Château Seigneurial de Draveil
à la Cité Coopérative PARIS-JARDINS

Edité par l'ASSOCIATION des AMIS de l'HISTOIRE
DU CHATEAU et DE LA CITE COOPERATIVE

14 x 22, 352 p., 110 illustrations
cahier de 8 en couleurs

Pour obtenir le livre écrire à :
Les Amis de l'histoire
Château de Draveil
91 210 DRAVEIL
Tél : 942 30.22 - 14h30 à 17h30
Prix : 120 Frs

A Draveil, à 20 kms de Paris, une ancienne propriété Seigneuriale (XVIII^e) devient en 1911 le domaine des travailleurs. En rupture totale avec le passé, ceux-ci y réalisent la "première ville-jardin française" !

Le domaine Seigneurial (1ère partie)

A l'origine (1597), 12 hectares de vergers, bois, vignes et labours.... Le domaine prend vie vers 1740 lorsqu'un fermier général l'étend à un ensemble de 43 hectares (la superficie actuelle) dont ont été préservés jusqu'à nos jours la perspective, les étangs, des arbres centenaires. L'ouvrage retrace minutieusement l'évolution de la propriété et des bâtiments, à partir de plans réalisés à chaque époque (11 entre les pages 12 à 131) et de centaines d'actes notariés inédits (avec leurs références).

Il restitue l'existence des occupants successifs, jusque dans leur intimité. Avant 1750, tous sont parisiens, bourgeois ou anoblis récents, procéduriers et durs en affaires. Il rêvent d'imiter les Grands par l'acquisition d'une "résidence secondaire rentable". Lorsque le domaine devient la seigneurie de Draveil avec le Fermier général Marin DE LA HAYE (1750-1789), il connaît son apogée. La vie des Draveillois de cette époque est alors éclairée par une foule de documents originaux. (P.68 - 89).

En abolissant la seigneurie, la Révolution ouvre l'ère des notables du XIX^e (2ème partie). Se succèdent alors (décrits entre leur portrait et leur signature), un spéculateur américain, ami de LA FAYETTE ; un lord anglais chargé d'une affaire de mœurs, surnommé "l'ours de Draveil" ; DALLOZ l'éminent juriste ; l'un des frères SEGUIN, précurseurs de la révolution industrielle. Les derniers châtelains descendent de chaudronniers ferrailleurs auvergnats, en route pour la fortune.

1911 : les LAVEISSIERE cèdent contre leur gré le château et le domaine à une coopérative de 300 employés et prolétaires : PARIS-JARDINS. Singulier revirement de l'histoire où des travailleurs prennent la place des seigneurs et des nantis dans un cadre de vie qu'ils entendent préserver et embellir (P. 214 - 223).

La première et dernière "Ville-jardin" Française (P. 180 - 350) (3ème partie)

Créée officiellement en 1909 par des parisiens qu'unit un idéal commun, PARIS-JARDINS se définit comme la "première ville-jardin française". Unique en son genre, elle doit sa fondation aux multiples influences des mouvements socialiste (p.195), syndicaliste libertaire (p. 198), mutualiste (p.198), coopérateur (p.199), d'architecture et d'hygiène sociale (p.191), de cités-jardins (p.188), d'Habitations à Bon Marché (p.190). Elle leur emprunte certains caractères, sans être réductible à aucun d'entre eux. Ses pionniers MAYER, PERNET, WALTER (fondateur des bourses de ZELLIDJA) la conçoivent comme un ensemble autarcique : "pas de spéculation, jamais d'intermédiaire" ! (p.186). Ils rêvent d'une cité fraternelle, réalisant ses propres infrastructures, où les besoins collectifs seraient satisfaits par la coopération et la mutualité. Lorsque se construisent "les petites maisons économiques" et que se développent les Veillées Culturelles, l'utopie se réalise.

Après 1914, la guerre et les crises brisent une partie de l'idéal. Les mentalités évoluent, les sociétaires s'affrontent. Lorsqu'une équipe d'administrateurs met sur pied les infrastructures (eau, gaz, électricité, tout-à-l'égout), une minorité de "Supers Coopérateurs" proteste avec violence contre le recours aux sociétés privées et des modifications de statuts. D'incidents en procès (p.269), la cité est déchirée, alors même qu'elle devenue un "centre d'activité intellectuelle et artistique" harmonieux (1924 - 1928).

Aujourd'hui, PARIS-JARDINS a changé pour la composition sociale et certains principes, elle demeure la dernière en date des cités jardins coopératives fondées au début du siècle. 800 personnes y vivent dans "un milieu sain et agréable", soucieuses de leur patrimoine commun, le parc et le château patiemment restauré. Elles tentent de préserver ces qualités de relations humaines, de vie associative, d'urbanisme concerté et de démocratie interne instaurées par les pionniers de 1909. Elles ont sauvé en 1982 une Lanterne, "le plus ancien et attachant bâtiment du domaine" (p.332).

Ce livre, après 6 années de recherches, retrace toute la vie passée du domaine, témoigne de l'attachement résolu des sociétaires à préserver, contre vents et marées, un certain art de vie collective.

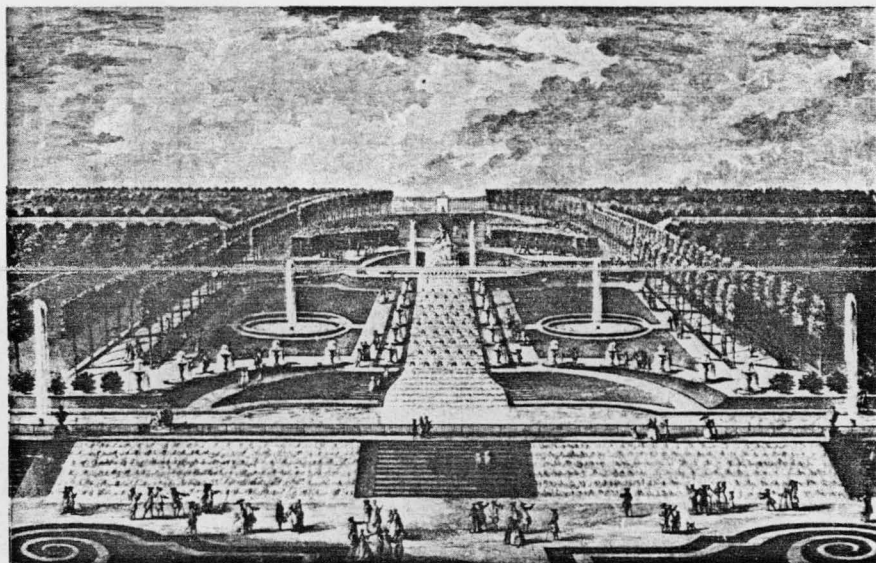
VIENT DE PARAITRE.

Philippe CURTAT

Brunoy côté Jardin



1722 ~ 1795



Les grandes Eaux

Les Lettres Libres

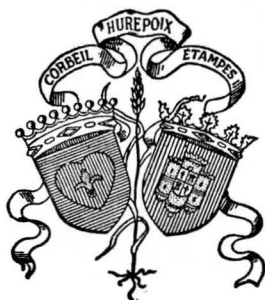
148 pages, dont 32 planches de photos d'archives, pour la plupart inédites ou inconnues à ce jour. Prix 100 F (plus 15 F de frais d'envoi, si l'achat se fait par correspondance).

En vente à Brunoy :

- au musée de Brunoy, 16, rue du Réveillon
- chez l'auteur, 66, rue du Bois l'Evêque, 77380 Combs-la Ville
- dans certaines librairies.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

89^e ANNÉE (1983)



CORBEIL-ESSONNES

1984

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président d'honneur :

M. Jean de COURCEL.

Président :

M. l'abbé Jean MERMINOD.

Vice-Présidents :

M^e André CROS,

M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Trésorier adjoint :

M. Roger BAILLY.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,

M^{me} B. d'ANDURAIN,

M. Michel BILLARD,

M. Jean CAUSSANEL,

Mme Hélène FUSTIER,

M. le marquis de GANAY,

M. Jean-Jacques IMMEL,

M. Maurice LAHAYE,

M. Jean-Marc MORICEAU,

M. Phalier SARDON.

Nouveaux membres

- ASSOCIATION des Amis de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Essonne,
avenue de la Liberté, 91000 Evry.
- BENET-SANCHEZ (Lionel), 22, Grande Rue, 91490 Moigny-sur-Ecole.
- BENET-SANCHEZ (Madame), 22, Grande Rue, 91490 Moigny-sur-Ecole.
- CABIRAN (Emmanuel), 36, rue Léon Bourgeois, 91120 Palaiseau.
- CORET (Marie-Thérèse), La Montagne, 91150 Morigny-Champigny.
- COUSTEIX (Pierre), 16, rue Jacques Boyceau, 78000 Versailles.
- DARDENNE (Martine), 9, rue du Cèdre, 91230 Montgeron.
- DUCHE (Michel), 17, rue Jules Ferry, 91710 Vert-le-Petit.
- GARRIGUES (Marie-Louise), 1, rue des Sources, Machery,
91640 Vaugrigneuse.
- GAUCHET (Jacques), 19, avenue des Ombrages, 91800 Brunoy.
- LASCAUX (Mme J.-M.), 22, rue Paul Bert, 75011 Paris.
- LEGE (Dr. Guy), 6, avenue du Cèdre, 91400 Orsay.
- LEROY (Didier), 19 bis, rue Talma, 91800 Brunoy.
- MALLET (Jacqueline), 8, rue Victor, 91350 Grigny.
- MARTIN (Pierre), 7, rue St-Merry, 91310 Linas.
- NASZALYI (Philippe), 31, rue de l'Esplanade, 91360 Epinay-sur-Orge.
- PAROISSE d'Orsay, 9, avenue du Maréchal Foch, 91400 Orsay.
- RENAISSANCE ET CULTURE, 36, avenue de Savigny, 91700 Sainte-
Geneviève-des-Bois.
- ROUMENGOU (Andrée), 45, avenue Emile Fruchard, 91210 Draveil.
- SELLES (Hervé), 148, voie de Compiègne, 91170 Viry-Châtillon.
- SIZUN (Dominique), 5 A, Résidence d'Orsay, rue A. Briand, 91400 Orsay.
- SORET (Huguette), 5, rue des Genêts, 91150 Morigny-Champigny.
- WITTMER (Pierre), Altitude 95, 15, rue des Rossignols, 91330 Yerres.
-

Assemblée générale à Yerres

Notre assemblée générale pour 1983 s'est tenue le dimanche 2 octobre à Yerres.

A 14 h, un premier groupe de 40 personnes commence la visite du château de La Grange du Milieu sous la conduite du baron Gourgaud. A 14 h 30 un deuxième groupe de 50 personnes fait la visite à son tour. De 15 h à 15 h 45 au fur et à mesure de leur arrivée, les visiteurs sont accueillis par Me Dieulesaint à la Fontaine Budé puis se retrouvent à 16 h au château Budé où les reçoit M^{lle} Hamelin ; M^{me} Cavailler résume l'histoire du domaine. De 16 h 45 à 17 h 15, M. Wittmer présente la propriété Caillebotte et évoque la présence des Impressionnistes entre 1870 et 1880.

L'assemblée générale est ouverte, dans l'ancien couvent, propriété de la commune d'Yerres, à 17 h 20 par M. l'abbé Merminod, en présence d'une soixantaine de personnes.

Le président remercie la municipalité d'Yerres d'avoir bien voulu mettre à notre disposition cette belle salle de réunion et de nous y offrir des rafraîchissements ; il remercie aussi très chaleureusement les hôtes qui nous ont accueillis : le baron Gourgaud, Me Dieulesaint, M^{lle} Hamelin et les guides : M. Wittmer et M^{me} Cavailler.

Il dit l'honneur qu'il ressent d'avoir été choisi pour présider la société et succéder à M. Jean de Courcel qui, après son père Robert de Courcel, s'est dévoué pendant dix sept ans à cette tâche et il le remercie au nom de tous.

Madame Cavailler, secrétaire générale, remercie à son tour la municipalité ainsi que Monsieur Queffurus, archiviste municipal et le groupe de chercheurs qu'il anime pour l'aide qu'ils ont apportée à la réalisation de la promenade ; elle dit sa reconnaissance à MM. Gourgaud et Dieulesaint et à M^{lle} Hamelin qui, sans hésiter, ont donné leur accord pour la visite de leur propriété.

Elle fait part des activités de la Société depuis un an :

— « le conseil d'administration s'est réuni le 30 avril pour préparer les publications et choisir le lieu des réunions ; il a émis le vœu que le Conseil général crée un prix annuel pour récompenser la meilleure étude d'histoire, de géographie ou d'archéologie locales réalisée dans l'année par un étudiant.

Il s'est réuni à nouveau le 11 juin pour élire un nouveau président à la suite de la démission de M. Jean de Courcel ; il a choisi M. l'abbé Merminod et nommé M. de Courcel président d'honneur ;

— le nombre des membres est passé de 625 à 646 mais il faudra, à la fin de l'année, démettre d'office une vingtaine de membres qui n'ont pas payé leurs cotisations 1981, 1982, 1983 malgré six rappels ; c'est-à-dire que l'effectif reste stable ; nous ferons une campagne de propagande, après la sortie du bulletin, sur Orsay et Viry-Châtillon ;

— le mémoire XIII a été distribué en avril. Deux membres de la société ont fait part de leurs critiques à son sujet. Pourtant, le personnage, sujet du livre, s'il n'est pas de premier rang, est bien typique de son époque et l'évocation de sa vie à Brunoy est intéressante pour l'histoire locale. La majorité des lecteurs semble, heureusement, satisfaite ;

— le bulletin 1982 est sous presse ; les épreuves sont à la correction ; il devrait être distribué début novembre. Il comportera :

- Staes, le clergé en 1789 (2^e partie).
 - Préjean, Corbeville à la veille de la Révolution.
 - Mahaux, la grotte de rocaille de Viry-Châtillon.
 - Josseaume, une nièce du grand Houdon.
 - Giganon, nouvelles découvertes préhistoriques sur le plateau de Saclay.
 - Prospection aérienne.
 - Prospection archéologique de surface.
 - Fouilles et trouvailles.
 - Bibliographie, chronique, nécrologie soit en tout 148 pages et 12 planches.
- Le bulletin 1983 comportera :
- Staes, le clergé en 1789 (fin).

- Bailly, les fermes de Marchais.
- Délivré, note sur une pierre tombale de l'église de Palaiseau.
- Dunet, inventaire des monnaies romaines trouvées à Linas.
- Fouilles et trouvailles.
- Bibliographie, chronique, nécrologie ce qui constituera sans doute un assez gros volume.

— Quant au mémoire XIV nous en reparlerons en 1986 ou 1987 lorsque nous aurons fait des économies. Peut-être faudra-t-il auparavant publier la table de nos bulletins que prépare Maître Cros.

— La promenade de printemps nous a permis de visiter Echarcon et Champcueil.

— Celle d'automne nous a amenés à Yerres : le programme était chargé et cependant incomplet puisque nous n'avons vu ni l'église ni les restes de l'abbaye.

— Parmi les autres activités de la société, il convient de citer :

— la gestion de la fouille d'Etiolles pour laquelle le Conseil général a voté 63 000 F en 1983 ;

— notre participation à l'achèvement du pré-inventaire et aux travaux de la commission départementale d'inventaire qui s'est réunie pour la 1^{re} fois l'an dernier le 15 octobre et se réunira pour la 2^e fois le 12 octobre prochain ;

— notre participation aux travaux du Comité départemental du tourisme et des loisirs qui poursuit ses efforts pour faire connaître le département et y développer des activités touristiques. Son but actuel est la réalisation, avec l'aide du Conseil général, d'un musée des métiers et des traditions populaires ».

Le rapport moral est approuvé.

M. Roger Bailly rend compte de la gestion financière :

« L'avoir net de la Société est de 61 162,60 F. Après recouvrement des cotisations en retard et des subventions attendues, nous disposerons d'environ 68 200 F qui permettront de payer le bulletin 1982 (29 200 F) et le bulletin 1983.

L'équilibre financier est donc retrouvé grâce à l'augmentation des cotisations votée l'an dernier ».

Quitus lui est donné pour sa gestion 1982-1983.

Parmi les membres sortants du Conseil d'administration sont réélus MM. Caussanel, Cros, de Ganay, Jacquart et Merminod. Ensuite sont élus à l'unanimité deux membres nouveaux : M. Sardon, maire de Chalou-Moulineux et M. Immel, de Sermaise.

Monsieur Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France : — il présente le tome 33 des Mémoires et rappelle que le colloque sur le thème « La vigne et le vin en Ile-de-France » se tiendra à Suresnes les 15 et 16 octobre ; il invite les membres de la Société à y venir très nombreux.

La séance est levée à 18 h 45 et suivie du vin d'honneur offert par la municipalité.

Etat du clergé paroissial
de l'archidiaconé de Josas
au premier mai 1789
par ordre alphabétique des paroisses
3^e et dernière partie ⁴⁰⁴

PARAY[- VIEILLE-POSTE]⁴⁰⁵

Curé : Jean-Baptiste-Augustin Barraud, né le 28 août 1731 à Paris. Ordonné prêtre en 1757. Licencié en droit de la faculté de Paris. Vicaire de Villeneuve-le-Roi quelques années ; curé d'Orly de janvier 1766 à janvier 1785 ; devient curé de Paray en 1785.

LE PECQ⁴⁰⁶

Curé : Sulpice Choffier, né au diocèse de Sens. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris en mars 1776⁴⁰⁷. Devient curé du Pecq en 1786. Est, en 1789, titulaire du prieuré en commende

404. Dans la deuxième partie de cette étude publiée dans le bulletin n° 52 de 1982, il convient de corriger, p.28, sous la rubrique Mennecy, le nom du curé : il s'agit de Jean-Michel Delauney et non Delanney, bien que cette dernière forme corresponde rigoureusement aux multiples signatures figurant dans les registres paroissiaux. En effet, ce personnage bien connu pour son attitude révolutionnaire a toujours été nommé Delauney aussi bien dans *Mennecy, son histoire, sa vie*, par Joseph JUDITH (Paris, imprimerie Laboureur, 1972, in-8°, 400 p.), que dans les divers articles concernant la déchristianisation et principalement dans la thèse de 3^e cycle de Serge BIANCHI, *Recherches sur la déchristianisation dans le district de Corbeil*, 1793-1797 (Université de Paris I, 1976).

405. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Athis-Mons.

406. Yvelines, arr. et cant. de Saint-Germain-en-Laye.

407. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, III.

O.S.B. de St-Martin-des-Biards ⁴⁰⁸, diocèse d'Avranches et de la chapelle St-Nicolas de Rambouillet, paroisse de La Ferté-Bernard ⁴⁰⁹.

Vicaire : Jacques-Augustin Blanchard, né le 25 mai 1759 à Versailles, paroisse St Louis ; fils de J.A. Blanchard, cocher pensionnaire du Roi et de Marie-Rose Souvrin ⁴¹⁰. Tonsuré à Paris le 28 septembre 1776 ; le 6 octobre 1777 entre à la Petite Communauté St-Nicolas-du-Chardonnet, comme clerc, pour sa logique ; en sort le 26 avril 1779 « prié de se retirer étant de mœurs méchantes et sans application » ⁴¹¹. Devient vicaire du Pecq en 1785.

PECQUEUSE ⁴¹²

Curé : François Noguette, né le 21 mars 1738 à Ecrosnes ⁴¹³, diocèse de Chartres ; fils de Jacques Noguette, laboureur et receveur de la terre et seigneurie d'Ecrosnes et de M. Guerier ⁴¹⁴. Vicaire à Neuvy-en-Dunois ⁴¹⁵ en 1765 ; curé quinze ans à Sonchamp ; curé de Champseru ⁴¹⁶ de 1781 à 1783, le tout au diocèse de Chartres ; devient curé de Pecqueuse en octobre 1783.

LE PLESSIS-LE-COMTE ⁴¹⁷

Curé : Charles-Nicolas de Courcy, né le 25 mai 1736 à Paris, paroisse St-Gervais. Le 19 janvier 1763, entre au séminaire St-Firmin comme diacre ; prêtre le 28 mai 1763 ; sort du séminaire le 30 mai avec quelques dettes dont on lui fait grâce à cause de sa pauvreté ⁴¹⁸. Vicaire de Wissous en 1763 ; vicaire de Grigny de 1764 à 1766 ; devient curé du Plessis-le-Comte en 1766.

408. Manche, arr. d'Avranches, cant. d'Isigny.

409. Sarthe, arr. de Mamers, chef-lieu de cant.

410. *Arch. de Versailles*, reg. par.

411. *Arch. nat.*, MM 479.

412. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Limours.

413. Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Maintenon.

414. *Arch. d'Ecrosnes*, reg. par.

415. Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun, cant. de Bonneval.

416. Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. d'Auneau.

417. Hameau de Fleury-Mérogis, Essonne, arr. d'Evry, cant. de Morsang-sur-Orge.

418. *Arch. nat.*, MM 494.

LE PLESSIS-PATE ⁴¹⁹

Curé : Jean-Philippe Nicloux, né le 9 décembre 1746 à Longwy ⁴²⁰, diocèse de Trêves ; fils de Pierre Nicloux, maître tailleur et de M. B. Desfossez ⁴²¹. Le 21 novembre 1767, entre comme clerc au séminaire St-Louis à Paris pour sa logique ⁴²². Desservant de Marcoussis de décembre 1780 à janvier 1781 puis vicaire jusqu'en décembre 1784 ; devient curé du Plessis-Pâté en 1785 par résignation de son prédécesseur M. Méry.

LE PLESSIS-PIQUET [LE PLESSIS-ROBINSON] ⁴²³

Curé : Jean Dumaine, né le 17 janvier 1731 à Vire ⁴²⁴, diocèse de Bayeux ; fils de Martin Dumaine, marchand, et de M. Lefranc ⁴²⁵. Devient curé du Plessis-Piquet en 1758 par résignation de son oncle et prédécesseur Simon Lefranc.

PORT-MARLY ⁴²⁶

Curé : Jean-Ignace Lemoyne, né le 1^{er} décembre 1741 à Vitré ⁴²⁷, paroisse Notre Dame, diocèse de Rennes ; fils de Jean Le Moynes, procureur au Parlement de Bretagne et de Marie de Baudouard ; son frère est, en 1789, capitaine de vaisseau ⁴²⁸. Tonsuré à Rennes le 5 juin 1762 ; diacre à Paris en vertu d'un dimissoire du 29 mai 1764 et prêtre en vertu d'un dimissoire du 28 novembre 1765 ⁴²⁹. Maître des conférences de théologie à la Petite Communauté de St-Nicolas-du-Chardonnet jusqu'en août 1766 ; directeur des Religieuses hospitalières de Vitré jusqu'en 1776 ; prêtre dans la Communauté de la paroisse St-Sulpice jus-

419. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Brétigny-sur-Orge.

420. Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, chef-lieu de cant.

421. *Arch. de Longwy*, reg. par.

422. *Arch. nat.*, MM 495.

423. Hauts-de-Seine, arr. de Sceaux, chef-lieu de cant.

424. Calvados, chef-lieu d'arr.

425. *Arch. de Vire*, reg. par.

426. Yvelines, arr. de Saint-Germain-en-Laye, chef-lieu de cant.

427. Ille-et-Vilaine, arr. de Rennes, chef-lieu de cant.

428. *Arch. de Vitré*, reg. par.

429. *A. D. Ille-et-Vilaine*, G 47.

qu'en janvier 1785⁴³⁰. Devient desservant de Port-Marly en janvier 1785 et curé en mai 1785. Titulaire, en 1789, du prieuré N.-D. de Mesquer, O.S.B.⁴³¹, d'un revenu de 424 livres.

Vicaire : à partir d'août 1786, Gillet, né au diocèse de Paris.

PUTEAUX⁴³²

Curé : Eustache-Louis Noël, né en 1756 à Paris. Le 15 avril 1782, entre au séminaire St-Louis comme acolyte, pour sa première année de Théologie ; sort en janvier 1783 ; observations sur sa personne : *pietas bona* ; *capacitas mediocris* ; *indoles bona*⁴³³. Docteur en droit civil et canonique. Devient desservant de Puteaux en février 1788 et curé le 2 juin 1788.

Vicaire : Jean-Baptiste Lecousturier, né le 8 mars 1752 à Gimeaux⁴³⁴, diocèse de Clermont-Ferrand ; fils de François Lecousturier et de M. E. Ardaillon. Etudiant au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet à Paris ; tonsuré à Paris le 28 décembre 1776 ; 4 ordres mineurs en mars 1777 ; doté par sa mère d'un titre clérical de 80 livres le 31 décembre 1777 ; ordonné prêtre à Paris le 18 septembre 1779. Maître-ès-arts de l'Université de Paris. Le 23 février 1782, étant vicaire à Cébazat⁴³⁵, et insinué sur St-Amable de Mozac⁴³⁶ notifie ses grades ; le 11 mars 1784, étant directeur des Dames Ursulines d'Aigueperse⁴³⁷ et insinué sur le chapitre de Cébazat, réitère sur La Chaise-Dieu⁴³⁸ ; vicaire quelques mois à St-Michel-sur-Orge en 1787 ; devient vicaire de Puteaux en août 1787.

430. A. D. S. et O., 2 LV 136.

431. Loire-Atlantique, arr. de Saint-Nazaire, cant. de Guérande.

432. Hauts-de-Seine, arr. de Nanterre, chef-lieu de cant.

433. Arch. nat., MM 480.

434. Puy-de-Dôme, arr. de Riom, cant. de Combronde.

435. Puy-de-Dôme, arr. de Clermont-Ferrand, cant. de Clermont.

436. Puy-de-Dôme, arr. de Riom, cant. de Riom Ouest.

437. Puy-de-Dôme, arr. de Riom, chef-lieu de cant.

438. A. D. Puy-de-Dôme, 6 F 69.

RENNEMOULIN ⁴³⁹ (Prieuré cure)

Curé : Rémi Sené, né le 28 août 1731 à Reims ⁴⁴⁰, paroisse St-Jacques, diocèse dudit Reims ; fils de Mathieu Sené, hôtelier cabaretier et de Barbe Druart ⁴⁴¹. Prémontré ; curé de Favières, diocèse de Paris pendant 25 ans ; devient curé de Rennemoulin en juillet 1785.

RIS ⁴⁴² (Voir aussi Orangis)

Curé : Pierre Galopin Delamazure, né au diocèse de Lisieux. Vicairé de Bures de juin 1770 à mars 1778 ; vicairé de Jouy-en-Josas de juillet 1781 à avril 1788 ; devient curé de Ris en mai 1788.

Vicairé : Michel-Joseph-Anne Parent, né le 6 novembre 1751 à Paris, fils de Pierre Parent et de M. E. Labrière. Sous-diacre le 10 juin 1775 à Paris ; diacre le 1^{er} juin 1776 ; prêtre le 24 mai 1777 ⁴⁴³. Devient vicairé de Ris en 1780.

ROCQUENCOURT ⁴⁴⁴

Curé : Jean-Baptiste Lemaire, né le 2 mai 1733 à Versailles, paroisse Notre-Dame ; fils de Jean-Baptiste Lemaire, marchand bonnetier et de C. Dezaunai ⁴⁴⁵. Enfant de chœur à la Chapelle du Roi ; fait ses études au collège d'Orléans à Versailles ; le 12 octobre 1751, entre au séminaire St-Louis comme clerc pour sa logique ⁴⁴⁶. Reçoit les 4 ordres mineurs en avril 1754 ; sous-diacre en mai 1755 ⁴⁴⁷. Tient quelque temps une chaire au collège de Versailles ; vicairé de Chevreuse d'août 1757 à 1759 puis de 1761 à 1762 ; vicairé de Conflans-Ste-Honorine ; desservant de Chevilly de janvier à mars 1764 ; premier vicairé de Bicêtre

439. Yvelines, arr. de St-Germain-en-Laye, cant. de St-Nom-la-Bretèche.

440. Marne, chef-lieu d'arr.

441. *Arch. de Reims*, reg. par.

442. Commune de Ris-Orangis, Essonne, arr. d'Evry, chef-lieu de cant.

443. *Arch. archev.*, 4^o RD 3, III.

444. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles Nord-Ouest.

445. *Arch. de Versailles*, reg. par.

446. *Arch. nat.*, MM 495.

447. *Ibid.*, MM 593.

et confesseur à la prison ; desservant de Brie-Comte-Robert ; devient curé de Rocquencourt en 1771 ⁴⁴⁸.

RUEIL[-MALMAISON] ⁴⁴⁹

Curé : Louis-Joseph Cousin, né le 19 novembre 1722 à Paris. Tonsuré en 1745 ; maître-ès-arts en 1746 ; docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Porte-Dieu et vicaire à St-Nicolas-des-Champs où, en 1758, il est compromis dans une affaire de refus de sacrements et est décrété de prise de corps en 1759 ; en septembre 1771, gradué sur l'Archevêché, le Chapitre et St-Martin-des-Champs, requiert ⁴⁵⁰. Devient curé de Rueil en 1773.

Premier vicaire : Philippe Piel, né le 8 décembre 1750 à La Lande-d'Airou ⁴⁵¹, diocèse de Coutances. Tonsuré le 27 mai 1769 à Paris ⁴⁵². Devient vicaire de Rueil en mars 1787.

Second vicaire : Jacques Brugier, de février à septembre 1789.

RUNGIS ⁴⁵³

Curé : Charles-Louis Besnard, né au diocèse de Paris. Tonsuré à Paris en mars 1754 ⁴⁵⁴. Devient curé de Rungis en 1764.

SACLAY ⁴⁵⁵

Curé : Pierre de Bauve, né le 21 mars 1731 à Paris, paroisse St-Jacques-de-la-Boucherie ; fils d'un marchand épicier. Tonsuré à Paris le 15 mars 1750 ; 4 ordres mineurs le 19 septembre 1750 ; le 10 octobre 1750, entre au séminaire St-Louis pour sa deuxième année de Théologie ; recommandé par les supérieurs de la Communauté St-Sulpice ; sous-diacre le 23 septembre 1752 ;

448. STAES (G.), *Jean-Baptiste Lemaire (1733-1800), confident et ami du poète Ducis*. Versailles, impr. La Gutenberg, s. d. [v. 1955], in-8°, 11 p.

449. Hauts-de-Seine, arr. de Nanterre, chef-lieu de cant.

450. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

451. Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Villedieu.

452. *Arch. archev.*, 4° RD 3, II.

453. Val-de-Marne, arr. de L'Hay-les-Roses, cant. de Thiais.

454. *Arch. archev.*, 4° RD 3, I.

455. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Bièvres.

diacre le 21 décembre 1753 ⁴⁵⁶. Licencié en Théologie de la Faculté de Paris. Devient curé de Saclay en juillet 1778.

Vicaire : Jacques Enguehard, né le 6 décembre 1760 à Landelles ⁴⁵⁷, diocèse de Coutances ; fils de Louis Enguehard et d'Anne Potel ⁴⁵⁸. Ordonné prêtre le 24 septembre 1785 à Coutances ⁴⁵⁹. Devient vicaire de Saclay en 1786.

VAUHALLAN ⁴⁵⁵ (annexe de Saclay)

Vicaire desservant : Jean-Baptiste Mulot, né le 29 juillet 1747 à Magny-les-Hameaux ; son frère était arpenteur. Tonsuré le 26 mars 1763 à Paris ; le 10 octobre 1764, entre au séminaire St-Louis comme clerc, pour sa logique ⁴⁵⁶. Reçoit les 4 ordres mineurs le 23 septembre 1769 ⁴⁵². Vicaire de Saclay de mai 1773 à 1782 ; devient desservant de Vauhallan en novembre 1782. En 1789, est titulaire de la Chapelle Notre-Dame de Beynes, diocèse de Chartres, de 100 livres de revenus et de celle de Notre-Dame de Pantalle, à St-Samson-sur-Risle ⁴⁶⁰, diocèse de Rouen ⁴⁶¹.

SAINT-AUBIN ⁴⁵⁵

Curé : Joseph Soudé, né en 1722 au Pecq, diocèse de Paris ; un membre de sa famille est garde-chasse du Roi à Versailles. Curé de St-Lambert de 1759 à mai 1765 ; devient curé de St-Aubin en juillet 1765.

SAINT-CLOUD ⁴⁶²

Curé : Pierre-Louis Leclerc du Bradin, né le 10 octobre 1744 à Paris. Tonsuré le 4 avril 1762 à Paris ; 4 ordres mineurs le 23 mars 1765 ; sous-diacre le 15 mars 1766 ; diacre le 13 juin 1767 ; prêtre le 11 mars 1769 ⁴⁶³. Licencié en Théologie de la

456. *Arch. nat.*, MM 495.

457. Landelles - Coupigny, Calvados, arr. de Vire, cant. de Saint-Sever-Calvados.

458. *Arch. de Landelles*, reg. par.

459. *Arch. nat.*, F¹⁹ 879.

460. St-Samson-de-la-Roque, Eure, arr. de Bernay, cant. de Quillebeuf.

461. *Arch. nat.*, D XIX 39.

462. Hauts-de-Seine, arr. de Boulogne-Billancourt, chef-lieu de cant.

463. *Arch. archév.*, 4° RD 3, II.

Faculté de Paris. Prêtre dans la Communauté de St-Sulpice pendant 17 ans ; chanoine de St-Etienne-des-Grès à Paris ; devient curé de St-Cloud en septembre 1787.

Premier vicaire : Jean-Baptiste David, né le 21 mai 1751 à Bennecourt ⁴⁶⁴, diocèse de Rouen ; fils de Louis David, vigneron et de M. Hasler ⁴⁶⁵. Vicaire dans le diocèse de Rouen pendant deux ans ; devient vicaire de St-Cloud en avril 1786.

Second vicaire : Louis-Alexis-Joseph-Alexandre Arnould, né le 25 août 1753 à Sedan ⁴⁶⁶, paroisse St-Charles, diocèse de Reims ; fils de Jean Arnould, marchand tanneur et de M. F. Joyeuse ⁴⁶⁷. Prêtre de la Mission, reçu au séminaire de Paris le 2 juillet 1771 ; y fait les vœux le 3 juillet 1773 ⁴⁶⁸ ; ordonné sous-diacre à Paris en mai 1777 ⁴⁶³. En 1780 signe à Dampierre comme prêtre de la Mission établi en cette paroisse ; devient vicaire de St-Cloud en 1788.

Chapelain de l'hôpital : Jean-Marcel Joffrin, né le 16 juillet 1755 à Chaumont, diocèse de Langres ; fils d'un arpenteur juré à la Maîtrise des Eaux et Forêts à Chaumont. Le 21 octobre 1777, entre comme laïc au séminaire St-Louis à Paris pour sa philosophie ⁴⁶⁹. Vicaire de Palaiseau de septembre 1782 à avril 1785 ; devient chapelain de l'hôpital de St-Cloud en mai 1785.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

[(En fait, annexe de Morsang). Voir à Morsang]

SAINT-FORGET ⁴⁷⁰

Curé : Jacques Brochier, né le 10 février 1729 à Oze ⁴⁷¹, diocèse de Gap ; fils de Jean Brochier et de M. Illy ⁴⁷². Bachelier en droit. Diacre d'office à N.-D. de Versailles pendant cinq

464. Yvelines, arr. de Mantes-la-Jolie, cant. de Bonnières-sur-Seine.

465. *Arch. de Bennecourt*, reg. par.

466. Ardennes, chef-lieu d'arr.

467. *Arch. de Sedan*, reg. par.

468. *Répertoire des Lazaristes*.

469. *Arch. nat.*, MM 495.

470. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.

471. Hautes-Alpes, arr. de Gap, cant. de Veynes.

472. *Arch. d'Oze*, reg. par.

ans ; nommé curé de N.-D. de Gap le 4 mai 1761 ; résigne en juin 1764⁴⁷³. Nommé le 31 mai 1764 prieur de St-Martin d'Aups, résigne en janvier 1777⁴⁷⁴ ; devient curé de St-Forget en janvier 1774, par résignation de son prédécesseur M. Chevalier.

SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON⁴⁷⁵

Curé : Jacques-François Lepître, né le 28 septembre 1734 à Arpajon, diocèse de Paris ; fils de François Lepître, marchand épicier et de J. L. Poirier⁴⁷⁶. Tonsuré à Paris le 19 septembre 1750 ; fait son séminaire à St-Nicolas-du-Chardonnet ; boursier ; en sort prêtre en septembre 1760⁴⁷⁷. Maître-ès-arts en l'Université de Paris. Vicaire d'Epinay de 1763 à 1773 ; le 6 mars 1771, étant gradué sur l'Archevêché et le Chapitre de Paris, requiert⁴⁷⁸. Curé de Vert-le-Petit d'octobre 1776 à novembre 1778 où il devient curé de St-Germain-lès-Arpajon.

LA BRETONNIERE

[desserte de SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON]

Vicaire desservant : Jean-François Gofflot à partir de novembre 1784.

SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD⁴⁷⁹

Curé : Mathieu Talamini, né le 29 septembre 1729 à Amiens, diocèse dudit Amiens. Vicaire de Sannois, diocèse de Paris, d'octobre 1761 à juin 1764 ; vicaire à St-Médard de Paris ; devient curé de St-Jean-de-Beauregard en mars 1773.

SAINT-LAMBERT⁴⁷⁰

Curé : André Genin, né le 5 août 1733 à Montquinquin, diocèse de Trêves. En 1769 est vicaire de Gometz-le-Châtel ; vicaire

473. GUILLAUME (abbé Paul), *Clergé ancien et moderne du diocèse actuel de Gap*, p. XCVIII. (Cette étude figure en tête de l'*Inventaire sommaire de la série G des Hautes-Alpes*, t. VI, Gap, 1909).

474. *Ibid.*, p. XCIV.

475. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon.

476. *Arch. d'Arpajon*, reg. par.

477. *Arch. nat.*, MM 480.

478. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

479. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Montlhéry.

à St-Ouen-l'Aumône, puis vicaire à Maurecourt, diocèse de Paris ; devient curé de St-Lambert en septembre 1785.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE ⁴⁸⁰

Curé : Ambroise-Pierre-François Varin, né en 1749 à Paris. Vicaire de Villeneuve-le-Roi d'août 1773 à janvier 1775 ; devient curé de St-Michel-sur-Orge en octobre 1778 par résignation de son prédécesseur Guillaume Richer. Est titulaire, en 1789, d'un bénéfice appelé Chapelle de Crux, au manoir seigneurial de Tire-pied ⁴⁸¹, diocèse d'Avranches.

Vicaire : Henri-François Bilcoq, né le 9 mai 1761 à Paris ; obtient un dimissoire le 3 décembre 1775 pour recevoir la tonsure à Rouen ⁴⁸². Vicaire à Brie-Comte-Robert, diocèse de Paris ; devient vicaire de St-Michel-sur-Orge en août 1787.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE ⁴⁸³

Curé : Jacques-Martin Pollet, né le 11 novembre 1739 à St-Germain-en-Laye, diocèse de Paris ; fils de Robert Pollet, maître perruquier et de J. Sanson ; ses oncles sont prêtres ⁴⁸⁴. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 5 juin 1762 ; le 1^{er} septembre 1762, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, pour sa deuxième année de Théologie, et y remplit le rôle de sous-sacristain ; sous-diacre le 28 mai 1763 ; sort du séminaire en octobre 1763 ; diacre en juin 1764 ; rentre au séminaire le 23 décembre 1764 ; en sort prêtre le 23 mars 1765. Observations sur sa personne : *pietas bona* ; *capacitas mediocris* ; *indoles bona* ⁴⁸⁵. Vicaire de Louveciennes de 1767 à janvier 1774 ; devient curé de St-Nom-La-Bretèche en mai 1785.

Vicaire : Charles Lebœuf-Delebret, né au diocèse de Paris. Chapelain de Briis-sous-Forges quelques mois en 1786 ; devient vicaire de St-Nom-La-Bretèche en mars 1789 et le demeure jusqu'en octobre de la même année.

480. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.

481. Manche, arr. d'Avranches, cant. de Brécey.

482. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, III.

483. Yvelines, arr. de Saint-Germain-en-Laye, chef-lieu de cant.

484. *Arch. de Saint-Germain-en-Laye*, reg. par.

485. *Arch. nat.*, MM 480.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE ⁴⁷⁰

Curé : Claude-Pierre Flamand, né le 12 juin 1735 à Dôle⁴⁸⁶, diocèse de Besançon ; fils de Jean-François Flamand et d'A. Ménétrier⁴⁸⁷. Vicaire pendant neuf ans dans le diocèse de Besançon ; vicaire dans celui de Paris pendant cinq ans ; devient curé de St-Rémy-lès-Chevreuse en février 1780.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES ⁴⁸⁸

Curé : Jean-Baptiste-Edme Chauvot, né le 13 janvier 1737 à St-Vérain⁴⁸⁹, diocèse d'Auxerre ; fils de Charles Chauvot, agent de l'Abbaye des Echarlis et de F. Chenou ; son frère est officier médecin du Comte de Provence⁴⁹⁰. Le 10 octobre 1758, entre au séminaire St-Louis à Paris comme clerc pour sa Théologie⁴⁹¹. Reçoit les 4 ordres mineurs en juin 1759 ; sous-diacre en 1760 ; diacre en mai 1761 ; ordonné prêtre le 21 mars 1762⁴⁹². Signe quelques actes à St-Sulpice-de-Favières de 1766 à 1769 comme prêtre ; chanoine de St-Julien-du-Sault⁴⁹², diocèse d'Auxerre ; vicaire de St-Sulpice-de-Favières d'octobre 1769 à 1771 ; pourvu de la cure de St-Sulpice-de-Favières par résignation de son oncle et prédécesseur Edme Chenou en 1768 mais se heurte à un refus de *visa* de la part de l'archevêque ; obtient le 3 décembre 1771 un arrêt du Parlement lui permettant de prendre possession civile de la cure, ce qu'il fait effectivement le 7 décembre 1771⁴⁹³. Est titulaire, en 1789, de 250 livres de pension sur un Canoniat de St-Julien-du-Sault, et d'une chapelle de 102 livres de revenus dans l'église des Pères Capucins de Pontoise⁴⁹⁴.

Vicaire : F. Drieu, à partir d'octobre 1786.

486. Jura, chef-lieu d'arr.

487. *Arch. de Dôle*, reg. par.

488. Essonne, arr. d'Etampes, cant. de Saint-Chéron.

489. Nièvre, arr. de Cosne-sur-Loire, cant. de St-Amand-en-Puisaye.

490. *Arch. de Saint-Sulpice-de-Favières*, reg. par.

491. *Arch. nat.*, MM 495.

492. Yonne, arr. de Sens, chef-lieu de cant.

493. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

494. *A. D. S. et O.*, III Q 90.

SAINT-VRAIN ⁴⁹⁵

Curé : Jacques-Augustin Lemasne de Pavillon, né au diocèse de Nantes. Tonsuré à Paris. Devient curé de St-Vrain en décembre 1778 par résignation de son prédécesseur Charles-René Sigonneau.

Vicaire : Pierre Repichet, né le 8 novembre 1759 à Paris, paroisse St-Paul. Tonsuré à Paris le 31 mai 1777 ⁴⁹⁶ ; le 6 octobre 1783 entre comme clerc au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, ayant fait deux ans de philosophie et disposant d'une bourse ; sort le 23 juin 1785 ; rentre le 7 mars 1786. Observations sur sa personne : *pietas bona ; capacitas tenuis ; indoles bona et pia* ⁴⁹⁷. Devient vicaire de St-Vrain en septembre 1786.

SAINT-YON ⁴⁸⁸

Curé : Jean-Baptiste Daverdisse, né le 21 janvier 1733 à Vaux-lès-Mouzon ⁴⁹⁸, diocèse de Trèves. Vicaire de St-Sulpice-de-Favières de 1772 à mai 1784 ; devient curé de St-Yon par résignation de son prédécesseur François-Louis Hézard le 10 juillet 1784, contre une pension de 200 livres par an.

Vicaire : François-Marie Fauvel, né le 23 août 1759 à Versailles, paroisse Notre-Dame ; fils de François Fauvel porteur d'eau chez la Marquise de Pompadour et de F. Lebel ; Robert Lévêque, curé de Boissy-sous-St-Yon, est son oncle ⁴⁹⁹. Le 8 octobre 1784, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet comme clerc tonsuré ayant fait ses études en son particulier et sa philosophie au collège Mazarin ; y demeure peu et y revient 20 jours en février et mars 1787 ⁴⁹⁷. Devient vicaire de St-Yon en avril 1789.

495. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Brétigny-sur-Orge.

496. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, III.

497. *Arch. nat.*, MM 480.

498. Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Mouzon.

499. *Arch. de Versailles*, reg. par.

SAULX-LES-CHARTREUX ⁵⁰⁰

Curé : Pierre-Louis Laferté, né le 12 août 1740 à Paris, paroisse St-Hilaire ; fils d'un relieur de la rue des Carmes ; la famille Laferté était d'ailleurs une famille de relieurs assez célèbres. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 24 septembre 1763 ; le 8 octobre 1763 entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet, ayant fait sa philosophie au collège de Lisieux ; sort le 5 août 1764 ; sous-diacre le 23 mars 1765 ; diacre le 15 mars 1766 ; rentre au séminaire le 23 septembre 1766 et en sort le 22 décembre 1766 ; ordonné prêtre le 4 avril 1767 ; observations sur sa personne : *pietas bona* ; *capacitas nulla* ; *indoles optima* ⁴⁹⁷. Vicaire à Pantin depuis son ordination jusqu'en 1778 ; devient curé de Saulx en avril 1778.

Vicaire : Alexandre Prat, né le 5 juin 1760 à Paris ; fils de Pierre Prat et d'Anne Marion. Tonsuré à Paris le 22 mars 1777 ⁴⁹⁶ ; le 29 décembre 1781, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet comme acolyte pour sa première année de Théologie ayant fait ses études au Collège du Cardinal Le-moine ; sort le 23 septembre 1782 ; rentre le 21 juin 1783 ; sort le 22 septembre 1783 ; observations sur sa personne : *pietas bona* ; *capacitas mediocris* ; *indoles bona* ⁴⁹⁷. Devient vicaire de Saulx au début de l'année 1785.

SAVIGNY-SUR-ORGE ⁵⁰¹

Curé : Jean-Robert Deschamps-Dumesnil, né à Lisieux, paroisse St-Germain, diocèse dudit Lisieux où un de ses parents est arpenteur royal. Ordonné prêtre le 28 mars 1750 à St-Pierre-sur-Dives ⁵⁰². Maître-ès-arts en l'Université de Caen, bachelier en Théologie. Le 3 octobre 1753 et le 11 avril 1754, prêtre habitué à St-Germain de Lisieux, réitère ses nom et grades aux religieux de Grestain ⁵⁰³ ; le 19 mars 1766, prêtre habitué à

500. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Villebon-sur-Yvette.

501. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.

502. Calvados, arr. de Lisieux, chef-lieu de cant.

503. Fatouville-Grestain, Eure, arr. de Bernay, cant. de Bauzeville.

Arch. nat., F¹⁹ 817.

St-Paul de Paris fait réitérer ses nom et grades à l'Evêque et au Chapitre de Lisieux⁵⁰⁴. Devient curé de Savigny en octobre 1780.

Vicaire : Henri-Jean Milet, né en 1759 à Paris, paroisse St-Benoît ; fils de Pierre Milet et de Marie-Angélique Berthault. Tonsuré le 8 avril 1775 à Paris⁵⁰⁵. Clerc au collège de Montaigu ; attaché à la paroisse St-Jacques comme clerc puis comme prêtre de 1776 à 1786. Vicaire à St-Nicolas de 1786 à 1787 ; devient vicaire de Savigny en décembre 1787.

SCEAUX⁵⁰⁶

Curé : Jean-Baptiste de Fraissy, né en 1713 au diocèse de St-Flour, d'une famille de médecins. Licencié en Théologie de la Faculté de Paris. Vicaire de Bagneux d'août 1743 à mars 1749 ; devient curé de Sceaux en avril 1749 ; signe « promoteur rural » dès 1768 ; signe « doyen rural » dès 1785.

Premier vicaire : Jean-François Dominique de Lespine, né en 1736 ; son frère est Octavien de Lespine, sieur de Septville, écuyer. Devient vicaire de Sceaux en juillet 1777.

Second vicaire : Emmanuel-Ignace-François-Joseph Dubail, né le 9 décembre 1734 à St-Pol⁵⁰⁷ diocèse d'Arras ; fils de Louis Dubail et de Marie-Anne-Rose Clochart⁵⁰⁸. Ordonné prêtre à Paris le 21 mars 1763⁵⁰⁹. Vicaire à Yerres en 1786 ; devient vicaire de Sceaux en août 1788.

SENLISSE⁵¹⁰

Curé : Pierre Bevillard, né le 7 février 1756 à Annecy, diocèse de Genève. Professeur de philosophie à Annecy, jusqu'en 1782 ; devient vicaire de Senlis en mars 1784 ; le reste jusqu'en juillet 1784 où il devient curé par résignation de son prédécesseur Joseph-François Maigrot.

504. PIEL, *Insinuations ecclésiastiques du diocèse de Lisieux*, t. IV, p. 178 et 626.

505. *Arch. archev.*, 4° RD 3, III.

506. Hauts-de-Seine, chef-lieu d'arr.

507. Pas-de-Calais, arr. d'Arras, chef-lieu de cant.

508. *Arch. de Saint-Pol*, reg. par.

509. *Arch. archev.*, 4° RD 3, II.

510. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.

SEVRES ⁵¹¹

Curé : Jérôme-Claude Gandolphe, né le 2 décembre 1749 à Paris ; fils de Joseph Gandolphe, marchand de bois et de M. F. Maclou ⁵¹². Tonsuré le 28 décembre 1765 à Paris ; 4 ordres mineurs le 20 mai 1769 ⁵⁰⁹. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Vicaire en chef à l'Ecole Militaire en 1777 ; curé de Paray-Vieille-Poste de 1782 à 1784 ; devient curé de Sèvres en juillet 1784 par résignation de son prédécesseur Antoine Robert. Elu député suppléant du Clergé de la prévôté et vicomté de Paris aux Etats-Généraux.

Premier vicaire : Jacques Sorel, né le 28 avril 1751 à Cagny ⁵¹³, diocèse de Bayeux. Ordonné prêtre en 1779. Devient vicaire de Sèvres en novembre 1779.

Second vicaire : André Besson, né le 30 novembre 1754 à Villersexel ⁵¹⁴, diocèse de Besançon. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 21 décembre 1776 ⁵¹⁵. Vicaire d'Ivry-sur-Seine en 1785 ; devient vicaire de Sèvres en 1786.

SURESNES ⁵¹⁶

Curé : Denis Porchet, né le 9 janvier 1737 à Paris. Tonsuré en 1755 ; le 10 octobre 1759 entre au séminaire St-Louis comme acolyte pour sa deuxième année de Théologie ⁵¹⁷. Maîtres-arts en 1758 ; ordonné prêtre le 1^{er} décembre 1761 à Paris ⁵¹⁸. Bachelier en Théologie. Le 20 mars 1771, étant vicaire de Vincennes et de La Pissotte et gradué sur l'Archevêché et le Chapitre depuis 1762, requiert ⁵¹⁹. Devient curé de Suresnes en octobre 1774.

Premier vicaire : Blanchard dès avant 1786.

Second vicaire : Sébastien-Louis-François-Xavier Pomiés, né le 28 mars 1764 à Versailles, paroisse Notre-Dame ; fils de

511. Hauts-de-Seine, arr. de Boulogne-Billancourt, chef-lieu de cant.

512. *Arch. de Versailles*, reg. par.

513. Calvados, arr. de Caen, cant. de Troarn.

514. Haute-Saône, arr. de Lure, chef-lieu de cant.

515. *Arch. archev.*, 4^o RD 3, III.

516. Hauts-de-Seine, arr. de Nanterre, chef-lieu de cant.

517. *Arch. nat.*, MM 495.

518. *Arch. archev.*, 4^o RD 3, II.

519. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

Jean-François Pomiès, écuyer huissier de la Chambre de Madame Adélaïde ; sa mère est femme de Chambre de Madame ⁵²⁰. Ordonné prêtre en 1787. Devient deuxième vicaire de Suresnes en 1788.

THIAIS ⁵²¹

Curé : Lucien Hochart, né à Beauvais, diocèse dudit Beauvais. Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. Curé du Coudray-St-Germer ⁵²² ; doyen de Bray au diocèse de Beauvais ; nommé à la cure de Thiais le 14 septembre 1776 et intronisé le 19 octobre 1776 ⁵²³. Devient doyen rural du doyenné de Montlhéry en 1784.

Vicaire : Pierre-Charles Courgenouil-Duchêne, né le 12 décembre 1762 à Choisy-le-Roi, diocèse de Paris, où son père est marchand. Le 1^{er} août 1782, entre à la Petite Communauté St-Nicolas-du-Chardonnet comme clerc, pour commencer sa logique ⁵²⁴ ; le 12 octobre 1784, entre au séminaire St-Nicolas ; en sort en 1787. Observations sur sa personne : *pietas bona* ; *capacitas levissima, indoles bona* ⁵²⁵. Devient vicaire de Thiais en 1787.

TORFOU ⁵²⁶

Curé : Louis Bouquet, né le 25 avril 1709 à Paris, paroisse St-Sulpice ; fils d'un maître et marchand tapissier. Le 25 avril 1729, entre au séminaire St-Louis comme clerc pour sa deuxième année de Théologie ⁵²⁷. Appréciations sur sa personne : 1729 : très sage ; 1730 : très bonnes mœurs, faible ; 1732 : très sage, fort faible. Tonsuré en 1729 ; reçoit les 4 ordres mineurs en décembre 1732 ; sous-diacre le 2 mai 1733 ;

520. *Arch. de Versailles*, reg. par.

521. Val-de-Marne, arr. de L'Hay-les-Roses, chef-lieu de cant.

522. Oise, arr. de Beauvais, chef-lieu de cant.

523. *Arch. archev.*, 4^o RE².

524. *Arch. nat.*, MM 479.

525. *Ibid.*, MM 480.

526. Essonne, arr. d'Etampes, cant. d'Etréchy.

527. *Arch. nat.*, MM 495.

diacre le 11 mai 1734 ; ordonné prêtre le 3 mai 1735⁵²⁸. Devient curé de Torfou en juillet 1751.

TOUSSUS[-LE-NOBLE]⁵²⁹

Curé : Benoît Fizes, né en 1706 à St-Geniès-d'Olt⁵³⁰, diocèse de Rodez. Vicaire dans le diocèse de Rodez trois ans ; vicaire de Vauhallan de 1736 à 1741 ; curé de St-Aubin de 1741 à 1765. Devient curé de Toussus en 1764 par résignation de son prédécesseur Jacques Hamart et jusqu'en 1765 signe aussi curé de St-Aubin puis, à cette date, curé de Toussus seulement.

LES TROUX [BOULLAY-LES-TROUX]⁵³¹

Curé : Antoine Briard, né le 6 avril 1755 à St-Germain-d'Elle⁵³², diocèse de Bayeux. Vicaire de Chevreuse quelques mois en 1787 ; vicaire des Trous de mai à juin de la même année ; devient curé des Trous par résignation de son prédécesseur Gilles Youf et prend possession le 31 juillet 1787.

VANVES⁵³³ (prieuré-cure)

Curé : Antoine-Alexandre Souchay, né le 4 décembre 1734 à Paris, paroisse St-Gervais ; fils de Jacques-Florent Souchay, procureur au Parlement. Génovéfain, profés le 4 juin 1754 à Ste-Catherine ; ordonné prêtre en 1761⁵³⁴. Licencié en droit canon de la Faculté de Paris. Devient curé de Vanves le 6 septembre 1769 par résignation de son prédécesseur et oncle Pierre-Alexandre Souchay.

Vicaire : Marion depuis le 15 août 1788.

528. *Ibid.*, MM 593.

529. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles-sud.

530. Aveyron, arr. de Rodez, chef-lieu de cant.

531. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Limours.

532. Manche, arr. de Saint-Lô, cant. de Saint-Clair-sur-Elle.

533. Hauts-de-Seine, arr. d'Antony, chef-lieu de cant.

534. *Bibl. Sainte-Geneviève*, ms n° 685, f° 126.

VAUCRESSON ⁵³⁵

Curé : Louis-Gervais Gidoïn, né le 29 juillet 1737 à Toury ⁵³⁶, diocèse d'Orléans ; fils de Jacques Gidoïn et de Geneviève Chartier ⁵³⁷. Le 14 avril 1758, entre au séminaire St-Louis à Paris comme laïc, pour la logique, recommandé par le supérieur du séminaire d'Orléans ⁵²⁷. Tonsuré à Paris en décembre 1758 ; 4 ordres mineurs en décembre 1759 ; sous-diacre en mars 1761 ⁵³⁸. Vicaire de Toury de 1763 à 1766 ⁵³⁸ ; devient curé de Vaucresson en mai 1766.

VAUGRIGNEUSE ⁵³¹

Curé : Valentin-Antoine Delic, né le 19 mai 1728 à Paris, paroisse St-Sulpice ; fils d'un bourgeois de Paris. Ordonné sous-diacre à Paris le 9 décembre 1750 ; diacre le 18 décembre 1751 ; prêtre le 23 décembre 1752 ⁵³⁹. Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. Pendant cinq ans, prêtre habitué à la paroisse St-Louis-en-l'Île ; vicaire à Bagnolet pendant trois mois ; devient curé de Vaugrigneuse en août 1757.

VAUHALLAN (Annexe de SACLAY). Voir à SACLAY

VELIZY[-VILLACOUBLAY] ⁵⁴⁰

Curé : Jean-Jacques-Michel Blondeau, né le 24 juin 1728 à Mantes, paroisse St-Maclou, diocèse de Chartres ; fils de Michel Blondeau, procureur au bailliage et siège présidial de cette ville et de F. Dumeret ⁵⁴¹. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris en juin 1751 ; sous-diacre en mars 1752 ; diacre en décembre 1752 ⁵³⁹. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris

535. Hauts-de-Seine, arr. de Boulogne-Billancourt, cant. de Chaville.

536. Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Janville.

537. *Arch. de Toury*, reg. par.

538. BEAUHAIRE (abbé Joseph), *Chronologie des évêques, des curés, des vicaires et des autres prêtres du diocèse de Chartres...*, Paris, libr. Teche-ner, 1892, VIII, 710 p., p. 194.

539. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, I

540. Yvelines, arr. de Versailles, cant. de Versailles-Sud.

541. *Arch. de Mantes*, reg. par.

en 1764. Vicaire à St-Aignan de Chartres de 1761 à 1764⁵⁴² ; vicaire pendant dix sept ans à St-Sulpice de Paris ; devient curé de Vélizy en 1780.

LA VERRIERE⁵⁴³

Curé : Jean-Louis Filz, né le 15 février 1754 à Versailles ; fils de Simon Filz, maître perruquier. Tonsuré à Paris en mars 1771 ; le 10 octobre 1775 entre au séminaire St-Louis comme clerc, pour la logique ; reçoit les 4 ordres mineurs le 15 mars 1777⁵⁴⁴. Vicaire de Magny-les-Hameaux de 1780 à 1787 ; devient curé de La Verrière en septembre 1787.

VERRIERES[-LE-BUISSON]⁵⁴⁵

Curé : Jacques Lilamant, né le 3 octobre 1725 à St-Rémy-de-Provence⁵⁴⁶, diocèse d'Avignon. Bachelier en droit canonique de la Faculté de Paris. Vicaire dans le diocèse d'Aix-en-Provence ; vicaire de Meudon d'octobre 1762 à 1770 ; le 16 juin 1770, ayant été nommé à la cure et doyenné de St-Fargeau⁵⁴⁷, diocèse d'Auxerre, ne prend pas possession et permuté ce bénéfice contre la cure de Meudon, avec M. Germain et devient curé de Meudon où il est intronisé le 28 septembre 1770⁵⁴⁸ ; il le reste jusqu'en juillet 1783 où il devient par permutation avec M. Séjean, curé de Verrières-le-Buisson.

Vicaire : Henri Castel, né le 5 juillet 1754 à Nîmes, paroisse St-Castor, diocèse dudit Nîmes ; fils de Pierre Castel, marchand, et de Marie Mathieu⁵⁴⁹. Desservant des Loges-en-Josas de juin 1784 à juillet 1785 ; devient vicaire de Verrières-le-Buisson en août 1785.

542. BEAUHAIRE, *op. cit.*, p. 23.

543. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Maurepas.

544. *Arch. nat.*, MM 495, et *Arch. archev.*, 4° RD 3, III.

545. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Bièvres.

546. Bouches-du-Rhône, arr. d'Arles, chef-lieu de cant.

547. Yonne, arr. d'Auxerre, chef-lieu de cant.

548. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

549. *Arch. de Nîmes*, reg. par.

VERSAILLES⁵⁵⁰ voir à MONTREUIL

VERT-LE-GRAND⁵⁵¹

Curé : Jean-Joseph Lambotte, né le 17 mars 1743 à Neuf-château, diocèse de Trêves. Vicaire de St-Germain-lès-Arpajon, puis desservant de la succursale de La Bretonnière de 1780 à juillet 1784. Devient curé de Vert-le-Grand en septembre 1784.

Vicaire : L. Doyère, d'octobre 1788 jusqu'au milieu de l'année 1789.

VERT-LE-PETIT⁵⁵¹

Curé : Nicolas Gaudreau, né en 1744 à Paris. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 1^{er} juin 1765 ; sous-diacre le 20 septembre 1766 ; diacre le 4 avril 1767 ; prêtre le 19 décembre 1767⁵⁵². Maître-ès-arts et bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. Vicaire de Vert-le-Petit de 1768 à 1776 ; vicaire d'Arpajon pendant huit mois en 1776-1777 ; en février 1777, étant vicaire d'Arpajon et gradué sur l'Archevêché, requiert⁵⁵³. Devient curé de Vert-le-Petit en décembre 1778.

Vicaire : Jacques-François Adam, né le 15 mai 1760 à St-Denœux-en-Artois⁵⁵⁴, diocèse de Boulogne-sur-Mer. Ordonné prêtre à Boulogne le 5 juin 1784⁵⁵⁵. Vicaire de Bourecq⁵⁵⁶ de juin 1785 à juin 1786 ; prend possession le 26 octobre 1785 de la cure de Tardinghem⁵⁵⁷ et Inghem, mais doit soutenir un procès à ce sujet dont il est débouté⁵⁵⁸. Devient vicaire de Vert-le-Petit en 1788 et le reste jusqu'à la fin de l'année 1789.

550. Les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Louis de Versailles ne figurent pas dans le présent état (voir l'introduction).

551. Essonne, arr. d'Evry, cant. de Mennecy.

552. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, II.

553. *Ibid.*, 4^e RE².

554. Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer, cant. de Campagne-lès-Hesdin.

555. *A. D. Pas-de-Calais*, 1 G 28, f^o 119.

556. Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes.

557. Pas-de-Calais, arr. de Boulogne-sur-Mer, cant. de Marquise.

558. *A. D. Pas-de-Calais*, 1 G 28, f^o 165 et H. DEBOUT, *Tardinghem et les sépultures sous dalles*, Arras, 1891, p. 10.

VILLABE ⁵⁵⁹

Curé : Jean-Martin Mathieu, né le 18 novembre 1757 à Ugny ⁵⁶⁰, diocèse de Trèves. Devient curé de Villabé vers 1785, par résignation de son oncle et prédécesseur François Mathieu.

VILLEBON[-SUR-YVETTE] ⁵⁶¹

Curé : Denis Leblanc, né le 9 décembre 1725 à Rouvres ⁵⁶², diocèse de Chartres ; fils de Jacques Leblanc, marchand, et de M. Legrand. Vicaire dans différentes paroisses du diocèse de Chartres, dont Sorel-Moussel ⁵⁶² en 1754 ⁵⁶³. Devient curé de Villebon en avril 1761.

VILLE-D'AVRAY ⁵⁶⁴

Curé : Pierre Dugarry, né en 1730 à St-Loubouer ⁵⁶⁵, diocèse d'Aire-sur-l'Adour. Vicaire quatre ans dans son diocèse, desservant deux ans, chanoine trois ans, doyen du chapitre collégial d'Aire un an ; vicaire à St-Pierre-aux-Bœufs à Paris pendant quinze ans. Le 23 juin 1770, Louis-Guy Deshais résigne en sa faveur, alors qu'il est vicaire de St-Pierre-aux-Bœufs, la chapelle St-Laurent et St-Paul à St-Denis-de-l'Estrée ⁵⁶⁶. Supérieur pendant quatre ans de la Maison St-François-de-Sales à Issy ⁵⁶⁷. Devient curé de Ville-d'Avray en novembre 1786.

Vicaire : Jean-Luc de Falvelly, né le 18 octobre 1752 à Maurs ⁵⁶⁸, diocèse de St-Flour ; fils de Jean-Antoine de Falvelly, avocat au Parlement et juge de Maurs et de R. M. Bourrien de Boisse ⁵⁶⁹. Docteur en droit canon de l'Université de

559. Essonne, arr. d'Evry, cant. de Corbeil-Essonnes.

560. Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, cant. de Longuyon.

561. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de cant.

562. Eure-et-Loir, arr. de Dreux, cant. d'Anet.

563. Abbé BEAUHAIRE, *op. cit.*, p. 446.

564. Hauts-de-Seine, arr. de Boulogne-Billancourt, cant. de Chaville.

565. Landes, arr. de Mont-de-Marsan, cant. d'Aire-sur-l'Adour.

566. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

567. *A. D. S. et O.*, 2 LV 753.

568. Cantal, arr. d'Aurillac, chef-lieu de cant.

569. *Arch. de Maurs*, reg. par.

Toulouse. Fait partie pendant sept ans de la Communauté St-Sulpice à Paris ; vicaire pendant deux ans à St-Paul de St-Flour ; devient vicaire de Ville-d'Avray au début de l'année 1789.

LA VILLE-DU-BOIS ⁵⁷⁰

Curé : François Brille, né le 19 juillet 1736 au Gallet ⁵⁷¹ diocèse d'Amiens, fils de Charles Brille, laboureur et de M. Carpentier ⁵⁷². Le 23 octobre 1758, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, comme acolyte, pour sa seconde année de Théologie, bénéficiant d'une bourse du collège du Cardinal Lemoine dont il paye le surplus ; sort le 22 décembre 1759. Observations sur sa personne : *pietas bona ; capacitas mediocris* ⁵⁷³. Bachelier en Théologie de la Maison du Cardinal Lemoine. Vicaire chapelain de la Ville-du-Bois de 1763 à 1764 ; en devient curé en juin 1764.

Chapelain : Michel depuis 1779 environ.

NOZAY⁵⁷⁰

Vicaire desservant : Créatin depuis avril 1789.

VILLEJUIF ⁵⁷⁴

Curé : Pierre-Patrice Pelletier, né à Paris. Tonsuré à Paris en décembre 1752. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Devient curé de Villejuif en avril 1780.

Vicaire : Pierre-Paul Balzac, né le 25 avril 1750 à Paris ; fils d'un orfèvre. Le 3 octobre 1770, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet comme clerc et bénéficiant d'une bourse ; sort le 31 juillet 1772 ; rentre le 1^{er} octobre 1772 ⁵⁷³. Devient vicaire de Villejuif en novembre 1783.

570. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Montlhéry. En règle, Nozay était la cure en titre et La Ville-du-Bois son annexe. En fait le curé résidait à La Ville-du-Bois et Nozay n'avait qu'un vicaire desservant.

571. Oise, arr. de Beauvais, cant. de Crèvecœur-le-Grand.

572. *Arch. du Gallet*, reg. par.

573. *Arch. nat.*, MM 480.

574. Val-de-Marne, arr. de L'Haÿ-les-Roses, chef-lieu de cant.

Chapelain : Charles-François Henrion, né le 14 novembre 1741 à Paris. Le 22 novembre 1759, entre au séminaire St-Louis comme clerc, pour la logique⁵⁷⁵. Devient chapelain de Villejuif en 1769.

VILLEJUST⁵⁷⁶

Curé : Jean-Baptiste Lefebvre, né le 11 avril 1723 à Grattepanche⁵⁷⁷, diocèse d'Amiens. Dessert deux paroisses dans le diocèse d'Amiens ; vicaire de Saclay de 1752 à août 1756 ; devient curé de Villejust en janvier 1757.

Vicaire : Noël Raoul, né en 1762 au diocèse de Paris. Ordonné prêtre en 1787⁵⁷⁸. Sous-diacre d'office du chapitre de St-Merry à Paris pendant un an ; devient vicaire de Villejust en juin 1788.

VILLEMOSSEON[-SUR-ORGE]⁵⁷⁹

Curé : Philippe-Georges Lechien-Doisnel, né le 6 avril 1752 à La Trinité-de-Thouberville⁵⁸⁰, diocèse de Rouen ; fils de Charles-Antoine Lechien-Doisnel, bourgeois de Rouen et de F. C. Delamare⁵⁸¹ ; son oncle Charles Delamare est chapelain du Roi à Choisy-le-Roi ; un de ses cousins est conseiller du Roi et notaire honoraire au Châtelet de Paris. Le 10 octobre 1773, entre au séminaire St-Louis pour sa Théologie⁵⁷⁵. Ordonné sous-diacre à Paris le 17 décembre 1774 ; diacre le 10 juin 1775 ; prêtre le 1^{er} juin 1776⁵⁸². Maître-ès-arts en l'Université de Paris. En 1780, étant premier vicaire de Notre-Dame de Boulogne, diocèse de Paris et gradué sur l'Archevêché de Rouen, signifie ses grades ; en 1784 étant desservant de Ste-Geneviève-des-Bois réitère⁵⁸³. Vicaire de Ste-Geneviève-des-

575. *Arch. nat.*, MM 495.

576. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Villebon-sur-Yvette.

577. Somme, arr. d'Amiens, cant. de Boves.

578. *A. D. S. et O.*, 2 LV 153.

579. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Longjumeau.

580. Eure, arr. de Bernay, cant. de Routot.

581. *Arch. de La Trinité-de-Thouberville*, reg. par.

582. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, III.

583. *A. D. Seine-Maritime*, G 807 et 6205.

Bois de février 1784 à 1786 ; devient curé de Villemoisson en décembre 1786.

VILLENEUVE-LE-ROI ⁵⁸⁴

Curé : Marc-Antoine de Plainpoint, né en 1732 à Paris. Tonsuré à Paris le 18 septembre 1751 ; reçoit les 4 ordres mineurs le 17 avril 1753 ; diacre en 1758 ⁵⁸⁵. Licencié en droit canon. Devient curé de Villeneuve-le-Roi en novembre 1778 par résignation de son prédécesseur Nicolas Philippe Thoré.

Vicaire : Esprit-Pierre-Balthazar Clément de Caton, né le 14 novembre 1764 à Apt ⁵⁸⁶, diocèse dudit Apt. Est chanoine de St-Louis-du-Louvre à Paris en 1788 ⁵⁸⁷. Devient vicaire de Villeneuve-le-Roi en mai 1788.

VILLEPREUX ⁵⁸⁸

Curé : Louis Teissier, né le 23 août 1739 à Roussillon ⁵⁸⁹, diocèse d'Apt. Vicaire de Villepreux de 1773 à 1780 ; devient curé de Villepreux en avril 1780 par résignation de son prédécesseur M. de Durand de La Motte ; prend possession le 18 avril 1780.

Vicaire : Jean-Jacques-Julien Chapedelaine, né le 25 janvier 1750 à Landelles ⁵⁹⁰, diocèse de Coutances ; fils de Jean Chapedelaine, charpentier et de M. Deslandes ⁵⁹¹. Employé à l'éducation de la jeunesse pendant quatre ans ; vicaire au diocèse de Chartres pendant dix-huit mois ⁵⁹² ; devient vicaire de Villepreux en mai 1780.

584. Val-de-Marne, arr. de Créteil, chef-lieu de cant.

585. *Arch. archév.*, 4^e RD 3, I.

586. Vaucluse, chef-lieu d'arr.

587. DELARC (Abbé), *L'Eglise de Paris pendant la Révolution française (1789-1801)*, 1895-1898, t. 1, p. 266.

588. Yvelines, arr. de St-Germain-en-Laye, cant. de St-Nom-la-Bretèche.

589. Vaucluse, arr. d'Apt, cant. de Gordes.

590. Landelles et Coupigny, Calvados, arr. de Vire, cant. de St-Sever-Calvados.

591. *Arch. de Landelles et Coupigny*, reg. par.

592. *A. D. S. et O.*, 2 LV 153.

VILLIERS-LE-BACLE ⁵⁹³

Curé : Philippe-Gratien Pierre, né le 14 septembre 1735 à Houilles, diocèse de Paris ; fils de Gratien Pierre, vigneron et de C. F. Dreux ⁵⁹⁴. Tonsuré à Paris en septembre 1753 ⁵⁸⁵. Le 11 septembre 1758, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet comme acolyte, pour sa seconde année de Théologie, étant habitué à St-Médard ; sort le 2 juin 1760 ; observations sur sa personne : *pietas optima ; capacitas bona ; indoles optima et clericalis* ⁵⁹⁵. Vicaire de Carrières-St-Denis de janvier 1762 à avril 1766 ; vicaire de Bougival de 1766 à mai 1778. Devient curé de Villiers-le-Bâcle en décembre 1778.

VIROFLAY ⁵⁹⁶

Curé : Nicolas Nicquet, né le 6 septembre 1742 au Mesnil-Coutteville ⁵⁹⁷, diocèse d'Amiens ; fils de François Nicquet, notaire. Le 11 octobre 1766, entre au séminaire St-Louis à Paris, comme clerc pour sa Théologie ⁵⁹⁸. Entre au collège des Cholets (affilié au collège Louis-le-Grand ⁵⁹⁹) en 1767. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 13 juin 1767 ; sous-diacre le 19 mars 1768 ; diacre le 17 décembre 1768 ; prêtre le 20 mai 1769 ⁶⁰⁰. Employé à l'éducation de la jeunesse pendant six ans ; vicaire et desservant dans le diocèse de Paris pendant neuf ans ⁵⁹² ; devient curé de Viroflay en juin 1784.

Vicaire chapelain : Edme-Jérôme Vidal, né le 14 avril 1754 au diocèse de Langres. Aumônier du duc de Montmorency pendant trois ans ; devient vicaire chapelain de Viroflay en 1785.

593. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Bièvres.

594. *Arch. de Houilles*, reg. par.

595. *Arch. nat.*, MM 480.

596. Yvelines, arr. de Versailles, chef-lieu de cant.

597. Oise, arr. de Beauvais, cant. de Grandvilliers.

598. *Arch. nat.*, MM 495.

599. *Ibid.*, MM 325.

600. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, II.

VIRY[-CHATILLON] ⁶⁰¹

Curé : Claude Tillat, né le 7 janvier 1738 à Angoulême, paroisse St-Jean diocèse dudit Angoulême; fils de Pierre Tillat, cordonnier et de F. Chalais ⁶⁰². Le 4 octobre 1763, entre au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, comme clerc pour sa seconde année de Théologie et étant prébendé de St-Guilhem-du-Désert ⁶⁰³, diocèse de Lodève; reçoit les 4 ordres mineurs en avril 1764; sous-diacre en septembre 1764; sort en décembre 1764; diacre en mars 1765; observations sur sa personne : *pietas bona; capacitas bona; indoles sensata* ⁵⁹⁵. En 1770, résigne le Canoniat en la Collégiale St-Etienne de Troyes, qu'il possédait, à Louis-Antoine Devaux ⁶⁰⁴. Devient curé de Viry-Châtillon en 1785.

VITRY-SUR-SEINE ⁶⁰⁵

Paroisse St-Germain

Curé : Guillaume Letenneur, né en 1737 au diocèse de Coutances. Reçoit les 4 ordres mineurs à Paris en décembre 1761; licencié en droit civil et canonique. Ancien grand chantre et chanoine du chapitre de St-Denis en France; devient curé de St-Germain de Vitry en 1784.

Premier vicaire : Gabriel-Emmanuel Lacrolle, né le 22 août 1756 à Châtenay, diocèse de Paris. Tonsuré à Paris en mai 1770. Chapelain de Vitry de 1781 à 1782 où il devient premier vicaire.

Vicaire chapelain : J.-Marie Lejeune, né en 1760, à partir de 1784.

Paroisse St-Gervais et St-Protais

Curé : Pierre Pariset, né à Paris, à partir de 1754.

601. Essonne, arr. d'Evry, chef-lieu de cant.

602. *Arch. d'Angoulême*, reg. par.

603. Hérault, arr. de Montpellier, cant. d'Aniane.

604. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

605. Val-de-Marne, arr. de Créteil, chef-lieu de cant.

VOISINS[-LE-BRETONNEUX] ⁶⁰⁶

Curé : Charles-Edme Lebeau, né en 1711 à Paris, paroisse Ste-Lucienne. Le 9 décembre 1733, entre au séminaire St-Firmin, comme clerc ; en sort prêtre en 1736 ⁶⁰⁷. Curé de Charenton de décembre 1762 à 1768 ; devient curé de Voisins-le-Bretonneux en 1768 ; le reste jusqu'à sa mort le 28 avril 1789 ⁶⁰⁸.

Vicaire : Pierre Trouvain, né le 9 janvier 1730 à Erches ⁶⁰⁹, diocèse d'Amiens. Ordonné prêtre à Paris le 28 mai 1763 ⁶⁰⁰. Exerce le ministère à St-Hippolyte à Paris ; est directeur chapelain de l'abbaye Ste-Périne ⁶¹⁰. Devient vicaire de Voisins-le-Bretonneux en 1769.

WISSOUS ⁶¹¹

Curé : Alexandre-Jérôme Bourgarel, né le 11 octobre 1735 à Paris, paroisse St-Jacques-de-la-Boucherie. Le 22 avril 1754, entre comme laïc au séminaire St-Louis pour sa première année de Théologie. Tonsuré le 24 mai 1754 ⁶¹². Maître-ès-arts en août 1754 ; licencié en droit canon de la Faculté de Paris. Pendant neuf ans administrateur des Sacrements à St-Jacques-de-la-Boucherie et pendant treize ans vicaire de la même paroisse ; en 1771 étant vicaire à St-Jacques et gradué sur l'Archevêché et le Chapitre, requiert ⁶¹³. Devient curé de Wissous en 1782.

Vicaire : Marie-Edme-Ambroise Gommerat, né le 12 octobre 1755 à Charonne, diocèse de Paris ; fils d'un maître de pension. Tonsuré en mars 1770 ⁶¹⁴ ; reçoit les 4 ordres mineurs à Paris le 21 septembre 1776 ; le 3 octobre 1777, entre

606. Yvelines, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.

607. *Arch. nat.*, MM 494.

608. Nous le retenons dans cet état, car il n'est mort que trois jours avant le 1^{er} mai et son successeur ne fut nommé qu'en juin.

609. Somme, arr. et cant. de Montdidier.

610. *A. D. S. et O.*, 2 LV 153.

611. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Chilly-Mazarin.

612. *Arch. nat.*, MM 495.

613. *A. D. Seine*, 3 AZ 101.

614. *Arch. archev.*, 4^e RD 3, II.

au séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet comme acolyte, ayant fait sa philosophie et deux années de Théologie comme externe au collège de Navarre et bénéficiant d'une bourse ; sort sous-diacre en juin 1778 ; rentre en juin 1779 et sort diacre en septembre 1779 ; rentre en juin 1780 ; observations sur sa personne : *pietas bona ; capacitas optima ; indoles optima*⁶¹⁵. Employé dans la paroisse St-Paul pendant cinq ans en qualité de préfet et d'instituteur des clercs ; devient vicaire de Wissous en 1785. Titulaire depuis 1778 de la chapelle de St-Quiriace à St-Etienne⁶¹⁶ diocèse de Troyes.

Jacques STAES.

615. *Arch. nat.*, MM 480.

616. St-Etienne-sous-Barbuise, Aube, arr. de Troyes, cant. d'Arcis-sur-Aube.

Les fermes de Marchais à Boutigny-sur-Essonne ¹

Il existait autrefois à Marchais, hameau de Boutigny, quatre fermes : la ferme seigneuriale de Marchais, le Mesnil-Marchais, la Vieille ferme dite aussi grande ferme ou grange de Marchais et la petite ferme.

I. — LA FERME SEIGNEURIALE OU GRANDE FERME DE MARCHAIS

Les plus anciens seigneurs de Marchais qu'on connaisse sont Renault, Guyard et Guillaume qui firent don à l'abbaye de Villiers ² d'un muid de blé et de deux sous parisis de cens, probablement au XII^e siècle ³.

On ignore les liens qui les unissaient aux seigneurs que nous trouvons à la fin du XII^e siècle mais il est probable qu'ils étaient membres de la même famille.

Selon la tradition rapportée en 1900 par l'instituteur de Boutigny dans sa monographie manuscrite ⁴, les premiers seigneurs de Marchais auraient été ceux de Boutigny.

La seigneurie de Boutigny n'apparaît dans les textes qu'au temps de Guillaume le Chambellan, quatrième fils d'Adam II

1. Arr^t d'Etampes, canton de la Ferté-Alais. Voir pl. I.
2. Commune de Cerny.
3. D'après une copie de 1634 d'un acte de 1224 (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 25, pièce 5).
4. *Arch. dép. Essonne*, 1 Mi 142.

le Chambellan, seigneur de Beaumont, premier du nom⁵ qui avait hérité de son père les seigneuries de Beaumont du Gâtinais, Mondeville, Boutigny et Fontenay-le-Vicomte. Il rédigea ses dernières volontés en 1202 et laissa au moins trois enfants : Guillaume dit Pied de Rat, Ermengarde mariée à Henri Britaud, seigneur de Nangis, et probablement une fille épouse d'un seigneur de Villiers.

Ermengarde reçut la seigneurie de Boutigny et mourut au château de Marchais. Son fils Jean Britaud donna, en juillet 1248, à l'église de Boutigny où était enterrée sa mère une rente de 20 sous parisis à percevoir sur la terre des seigneurs du lieu pour la célébration de l'anniversaire de sa chère défunte⁶. Il est intéressant de noter que cette concession fut ratifiée par Guillaume de Milly, seigneur de St-Martin-en-Bière, en qualité de suzerain.

Comme les Chambellans et les Milly⁷ sont deux branches de la même famille, la fameuse et puissante famille Leriche qui possédait, sous les premiers Capétiens, les vicomtes de Paris, de Corbeil, d'Etampes et bien d'autres seigneuries, il est facile de déduire que la terre de Boutigny appartenait dès le ix^e siècle aux Leriche et qu'elle fut partagée très tôt entre un vicomte d'Etampes souche de la famille de Milly qui en garda la suzeraineté et un frère puîné, ancêtre des Chambellans⁸.

Au XIII^e siècle, la situation est fort compliquée car on trouve trois seigneurs de Boutigny en même temps : en premier lieu, Henri II Britaud (un des cinq ou six enfants d'Er-

5. Sur cette famille de Beaumont, nous avons utilisé l'étude manuscrite de Gustave ESTOURNET intitulée *Les Chambellans de Paris : généalogie des seigneurs de Beaumont du Gâtinais et origines des seigneurs de Nemours* qui reprend, complète et corrige ses deux articles : *Les origines des seigneurs de Nemours*, dans *Annales du Gâtinais*, XXX, 1912, p. 32-33 et *Les origines historiques de Nemours et sa charte de franchise*, dans *Annales du Gâtinais*, XXXIX, 1929, p. 105-158.

6. Quelques années plus tard, Jean Britaud constata que cette rente n'était pas payée à cause d'un malentendu entre les seigneurs ; il l'assigna donc sur le péage de Nangis.

7. Sur cette famille, voir l'étude d'André Poirrier publiée dans les bulletins de notre société (années 1959 à 1961).

8. Ainsi est-il question à Boutigny, en ces temps lointains, du « fort de l'église » et plus tard du « vieil chasteau séant près de l'église ».

mengarde) qui, par son testament rédigé vers 1248, à l'occasion de son départ à la Croisade, demanda la fondation d'une chapelle dédiée à St-Jacques dans son manoir de Marchais ; il affectait douze livres à l'entretien du desservant et donnait vingt sous pour le luminaire et quarante sous à ses exécuteurs testamentaires ⁹.

En second lieu, Pierre de Beaumont qui amortit en 1262 la dotation de la chapelle de Marchais. Il était issu, lui aussi, d'Adam II le Chambellan mais descendait d'un frère aîné de Guillaume cité ci-dessus. Il est donc évident qu'un nouveau partage de Boutigny avait eu lieu en 1164 à la mort d'Adam II entre Adam III l'aîné qui eut une portion de Boutigny et Guillaume qui eut Marchais et Boutigny en partie tout en étant vassal de son frère aîné.

En troisième lieu, on trouve Gautier III de Nemours, descendant d'un frère d'Adam II, qui en 1266 amortit, comme second seigneur féodal, des biens sis à Boutigny et donnés à l'abbaye de Villiers. On peut donc en conclure qu'Adam II ne possédait pas toute la seigneurie de Boutigny des Chambellans et que son frère puîné Gautier le Chambellan en avait également reçu un morceau. Or dans le testament que Gautier le Chambellan rédigea en 1189 ¹⁰, le nom de Boutigny ne figure pas ; mais dans la part de son petit-fils Gauteron, ancêtre de Gautier III, se trouve la mouvance des fiefs de Guillaume de Beaumont et du sire de Beaumont ou plus précisément les fiefs de Guillaume le Chambellan qui ne mourra qu'entre 1202 et 1206 et d'Adam IV son neveu, membres de la famille des Chambellans cités ci-dessus.

Il est étonnant de voir la branche puînée suzeraine de la branche aînée mais le testament est indiscutable ¹¹.

9. L'église de Boutigny se trouvait à 1,500 km de Marchais et le chemin qui y menait était difficile, car il empruntait une gorge rocheuse ; cela était encore vrai en 1693 et le curé s'en plaignait (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 25).

10. RICHEMOND (Emile), *Un diplôme inédit de Philippe Auguste : acte de partage des biens du chambellan Gautier fondateur de Nemours*, dans *Annales du Gâtinais*, XXIV, 1906, p. 1.

11. La généalogie élaborée par Gustave ESTOURNET peut comporter quelques erreurs ou bien certains droits peuvent avoir été rachetés par Gautier à ses cousins.

Cette suzeraineté des seigneurs de Nemours sur Marchais et Boutigny en partie subsista d'ailleurs jusqu'à la Révolution alors que l'autre seigneurie de Boutigny resta dans la mouvance de Milly.

Il semble bien qu'il y eut encore d'autres partages car la famille de Villiers apparentée aux Beaumont y posséda des droits. On trouve encore au XIV^e siècle un Anceau de Villiers fils de Jean de Villiers, seigneur de Boutigny¹².

Au début du XV^e siècle, les seigneuries de Marchais et de Boutigny en partie¹³ sont passées dans une nouvelle famille, celle de Soignes dont nous connaissons plusieurs membres sans savoir les liens qui les unissent : Renault qui a laissé son nom à la grange-feu-Renault¹⁴, Pierre et Pernelle.

Le 12 novembre 1459, Denis de Traisnel¹⁵ achète la seigneurie de Marchais et Boutigny ; il en fait aveu au roi¹⁶ à cause de son château de Grez (lès-Nemours) puis il la cède à

12. Père ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*. Paris, 1726-1733, t. VII, p. 14. Il est bien précisé Boutigny dépendant de Milly.

13. En fait, quelques maisons seulement à Boutigny, en particulier celle, très ancienne, de « château Gaillard » qui, selon un bail à rente foncière du 2 juillet 1750, consenti par la fabrique de l'église de Boutigny à Marin Doléans, texier en toile, est dite « en la censive des seigneur et dame de Marchais, à cause de leur dite seigneurie dudit Marchais et Boutigny en partie » (Minutes de M^e Brohier, notaire à Maisse).

14. Nom cité dans un acte de 1459 (voir note 16) et qu'on retrouve sur le plan d'intendance au XVIII^e siècle et sur le cadastre de 1817.

15. Les sires de Traisnel étaient seigneurs de Marivaux, du Plessis, de Marchais-Boutigny et de La Villeneuve-aux-Rocherons.

16. Cet aveu fournit une description détaillée de ladite seigneurie de Marchais : la « Grande Ferme » est ainsi désignée : « Mon hôtel et hébergement, tout ainsi qu'il se comporte avec le colombier, cours, granges, étables et bergerie, le tout enclos de murailles, séant à Marchais.. Item les jardins appartenant audit hôtel, Item un clos de vigne, ainsi qu'un certain nombre de pièces de terres, de bois... le tout contenant environ 380 arpents de terres et 200 arpents de bois, avec en outre un petit portail assis devant la porte de mon dit hôtel de Marchais avec les maisons étables et bergeries tenant audit portail et une mesure où souloit avoir grange qui fut à feu Renault de Soignes — laquelle mesure se nomme la Grange Feu Renault, avec 104 arpents de terre ». Ce fief avait appartenu à Pernelle de Soignes puis à sa fille Guichette de Brésilles, mariée à Jean Loste. Il est aussi à noter à la lecture de ce

Pierre de Bresne, seigneur de Bombon¹⁷, avec tous les droits de haute, moyenne et basse justice ainsi que la prévôté¹⁸.

La famille de Bresne conserve ce bien longtemps puisque nous trouvons successivement :

- Jean et Guillaume, fils de Pierre, cités en 1507 et 1547¹⁹.
- Pierre, fils de Jean et de Catherine Legoux dont l'inventaire fut fait en 1585²⁰. Il rendit hommage au roi en 1600²¹ et ses biens furent partagés en 1619.
- Marc-Antoine, son fils aîné rend hommage au duc de Nemours pour « le lieu seigneurial de Marchais consistant en une maison manable, pavillon, granges, bergeries, colombier, le tout clos de murailles avec jardin, vigne et deux cent cinquante arpents de terre, quarante cinq de bois et treize de prés, à quoi il faut ajouter le moulin d'Ysambert »²².
- Jean-Baptiste qui succède à son frère ; il résidait habituellement au Mesnil-Marchais.
- Autre Jean-Baptiste, fils du précédent, qui dès 1669 avait, au nom de son père, rendu foi et hommage pour la seigneurie de Marchais-Boutigny ; il meurt en 1715 à l'âge de quatre vingt trois ans et il est inhumé dans la chapelle St-Jacques. Par testament, il avait fondé une messe en cette chapelle, qui devait être dite à perpétuité la veille de la St-Jean-Baptiste²³

dénombrement que la seigneurie de Marchais possédait des prés et aulnaies près de l'Essonne à Boutigny dits « Les Prés de Marchais », un moulin à blé dit « Le Moulin d'Ysambert », longtemps tenu par la famille Audigers, une partie de la rivière entre ce dernier moulin et le Moulin Herbault, « laquelle rivière est défensible », une garenne où sont les bois de justice, diverses rentes et droitures... ainsi que le droit de pressoir. (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièces 10 et 11).

17. Seine-et-Marne, arr^t et canton de Mormant.

18. Un acte passé entre lui et Jacques de Renty en 1474 précise les limites des seigneuries de Boutigny et de Marchais-Boutigny. Copie de 1695 (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 2).

19. Aveux et dénombrements (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièces 6 et 7) et Actes du Châtelet de Paris.

20. *Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièce 24.

21. *Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièce 5.

22. *Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièce 4. Dans cet aveu le fief de la « grange-feu-Renault » n'est plus qu'une mesure avec 104 arpents de terre.

23. *Idem*, VI J 25, pièce 17.

Il était d'ailleurs entré en conflit, en 1692, à propos de cette chapelle, avec le curé de Boutigny qui l'accusait d'en avoir pris possession avec sa sœur Anne²⁴, sans titre légitime, sous prétexte que ses ancêtres y étaient enterrés. L'archevêque de Sens avait ordonné une visite en 1693 et l'avait sommé de se mettre en règle avec le curé²⁵.

La seigneurie passe alors, par héritage, à la famille de Pelliart dont on ne connaît pas le lien de parenté avec la famille de Bresne : Edmée, Maximilien, mousquetaire de la Garde du roi²⁶, puis Louis-Alexandre époux de Catherine Carcy, qui cède la terre le 18 janvier 1730 au seigneur de Belesbat, Courdimanche et Boutigny, Jean-Baptiste Berthelot de Duchy²⁷. Dès lors les deux portions de Boutigny seront regroupées dans les mains d'un même seigneur et le château de Marchais ne sera plus qu'une ferme dépendant de la seigneurie de Belesbat.

Le 9 août 1739, elle est louée à Germain Aubin, laboureur, pour 2 000 livres, 12 chapons, 12 poulets, 1 agneau et 300 bottes de paille, par an²⁸ ; le seigneur bailleur ne se réserve qu'une petite chambre au-dessus du fournil et une cave.

En 1744, Claude Le Pescheux, seigneur de Guigneville, hérite des seigneuries de Belesbat, Courdimanche, Boutigny

24. Morte en 1713, inhumée dans la chapelle St-Jacques. *Reg. par. Boutigny*. Le 16 novembre 1701, Renée de Flécelles, dame de Belesbat, lui vend 150 livres de rente à prendre sur la ferme de la Vollière à Courdimanche (*Arch. dép. Essonne*, II E 33/7).

25. *Arch. dép. Yvelines*, VI J 25, pièce 17.

26. On trouve dans la procédure relative au droit de relief du Mesnil-Marchais (1718) qu'Edmée de Polliart n'avait que simple prétention à la succession dudit seigneur de Marchais, Jean-Baptiste de Brenne, étant sa plus proche parente et légitime héritière (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièce 12 et registres paroissiaux de Boutigny, année 1723).

27. Par suite de l'adjudication prononcée au bénéfice de J.-B. Berthelot de Duchy par décret des Requêtees du Palais du 18-1-1729. Prise de possession de la maison seigneuriale pratiquée par Jean Paumier, notaire royal, en présence du sieur Delalonde, concierge de Belesbat : « ils ne trouvèrent personne au château de Marchais, hormis la gardienne des chambres (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 10, pièces 16 et 19).

28. On relève dans le bail consenti à G. Aubin : « Le château ferme de Marchais avec toutes les terres labourables, prés, bois, taillis qui en dépendent, à l'exception d'une petite chambre qui est au-dessus du fournil et d'une cave que se réserve le seigneur bailleur (*Arch. dép. Yvelines*, VI J 25, pièce 16).

et Marchais. Sa femme Madeleine Bruelle loue le château-ferme de Marchais, en 1748, à Pasquier Prévot qui y reste jusqu'à sa mort en 1762 puis sa veuve, Angélique Mainfroy, restée seule avec son fils mineur résilie le bail ²⁹.

En 1772, la ferme est louée à Georges Rabier, « laboureur fermier, demeurant en la ferme seigneuriale de Marchais époux d'Angélique Dramard ». Le 15 mars de cette année, C. Douet de Vichy, propriétaire de Belesbat, accepte le transport du bail qu'il leur avait consenti à Henri Fouquet, laboureur à Chevannes. Il apparaît, à cette date, que ladite ferme seigneuriale de Marchais était baillée avec celle de « La Bucaille » pour 2 000 l, 30 setiers de blé froment, 12 chapons, 2 dindes, 12 poulets et 25 setiers d'avoine, le tout par an. En 1783, Henri Fouquet est toujours fermier en cette ferme ²⁹.

Au décès de Madeleine Le Pescheux, en 1778, la ferme suit le sort des seigneuries de Belesbat, Boutigny et Courdimanche qui sont vendues au Marquis de Bizemont, qui, en 1786, les cède à Rémy François de Chestret.

La ferme est alors baillée à François Crublier puis à son fils Louis Jacques qui, en 1783, avait épousé Marie-Louise Chappart, des environs de Malesherbes.

Au décès de Louis-Jacques Crublier, le 3 floréal an IV, un inventaire des biens est dressé ³⁰ et on y trouve mention d'un bail de 1792 consenti par « le citoyen Chestret », propriétaire de la ferme. Puis Marie-Louise Chappart, veuve de Jacques Poulain, passe un bail le 21 brumaire an VIII.

Veuve une nouvelle fois, Marie-Louise Chappart, en l'an XI, fait dresser un inventaire dont le montant total s'élève à 23 323 l, « en assignats comptant » ³¹.

Quelque temps après, elle épouse Michel Josse, à qui le même de Chestret loue la ferme de Marchais, en 1809, pour 5 800 F, « payable en pièces d'or ou d'argent, seulement ». Ce bail est renouvelé en 1817 et en 1827 pour 7 500 F ³².

29. *Ibid.*, VI J 25, pièce 12.

30. *Arch. dép. Essonne*, II E 26/94.

31. *Ibidem*, II E 26/102. Voir Annexe I.

32. Michel Josse qui, en 1829, avait acquis une petite maison près de La Fontaine-St-Barthélemy, à Boutigny, fut maire de cette commune en 1830.

En 1834, Michel Josse cède le droit des quatre années restant de son bail à Edmée Armand Bannier, époux de Marie Magloire Thomas, toujours pour un loyer de 7 500 F et des faisances. La famille de Rennepont qui avait succédé à Chestret à Belesbat lui renouvelle ce bail, en avril 1842, pour une durée de neuf ans ; dans cet acte la ferme est dite « seigneuriale » et le preneur a le droit d'arracher et de replanter les vignes avec l'obligation d'approvisionner, chaque année, les dites vignes d'échalats « en bon bois ». Le loyer s'élève à 7 512 F, 4 poulets-dindes et 9 poulets vifs par an, auxquels s'ajoute encore la fourniture de 700 bottes de paille de blé, non fourragé, de 100 bottes de paille d'avoine, de 9 hl de blé, 40,5 hl d'avoine et l'obligation de mettre à la disposition du bailleur quatre journées de voitures attelées de trois chevaux³³.

C'est la famille Tazé, venant de Givraines³⁴, dans le Loiret, département d'où étaient aussi originaires les Bannier qui devait reprendre l'exploitation, après être arrivée à Marchais depuis 1849 comme locataires de la ferme dite « La Grange de Marchais ». En l'absence de baux, les listes des recensements quinquennaux de la population, nous permettent de savoir qu'en 1851, Charles Barthélémy Tazé, époux de Marie Angélique Legrand, veuve en premières noces de Louis Chambon occupait la ferme en question.

En 1858, les Rennepont, louent pour quinze ans la « Grande Ferme » de Marchais aux époux Tazé, location renouvelée en 1868.

En 1886, Adelmarr Tazé y occupe neuf personnes : charretiers, vachers, bergers, batteurs et domestiques. En 1914, il y avait encore cinq charretiers et quatorze personnes y vivent et y travaillent. On y dénombre alors 18 chevaux, 24 vaches, 6 paires de bœufs et plus de 1 300 moutons.

33. Edmé Armand Bannier est, en 1842, à son tour, maire de Boutigny. Il devait acquérir des terres à Boutigny et, en 1849, lors de la vente aux enchères du matériel du fermier de la ferme dite de « la Grange de Marchais », acheter de nombreux ustensiles. Il est dit par la suite « propriétaire à Boutigny », où il avait acquis au bourg une habitation que ses descendants conservèrent jusqu'au début du xx^e siècle.

34. Loiret, arrondissement et canton de Pithiviers.

Cette famille devait rester dans ces murs jusque vers 1920.

En 1885, la propriété en est passée des Rennepont à Lefebvre, d'Etampes, qui garde le château de Bellebat mais revend la ferme à Cyprien Legendre de Baulne.

Lorsque le bail des Tazé prend fin vers 1918-1920, la ferme est achetée par Jules Chambon qui l'exploite directement et dont les fils Camille puis Paul continuèrent de la faire valoir. Monsieur Rabourdin l'exploite pendant près de vingt ans et aujourd'hui c'est la petite-fille de Jules Chambon, Jacqueline, épouse de Guy Hottin qui en est propriétaire.

Cette ferme était la seule de Marchais à posséder un puits, profond d'une centaine de mètres, creusé au XIX^e siècle, à quelque distance des bâtiments, dont l'eau était élevée par une noria actionnée par un cheval puis entreposée dans une vaste citerne³⁵.

II. — LE MESNIL-MARCHAIS

Ce fief a été séparé de Marchais à une époque indéterminée. Il se trouvait au Nord-ouest de l'hôtel principal à proximité des fourches patibulaires qu'on trouve encore au XVIII^e siècle au milieu d'un petit bois placé à l'intérieur d'un enclos ceinturé de haies³⁶. La chapelle St-Jacques se trouvait à mi-chemin entre ce fief et Marchais sur « les platées de Marchais »³⁷.

On ne connaît rien sur ce fief avant 1479 date à laquelle Jean du Mesnil est contraint, à cause des arrérages d'une rente de sept livres tournois, de vendre le Mesnil-Marchais à Pierre de Bresne, qui réunit ainsi les deux fiefs de Marchais³⁸.

35. Voir pl. II.

36. Des vestiges de ces haies ont longtemps subsisté ; on les appelait « haies de Chiars » il y a quelques années, du nom d'une sorte de fontaine naturelle existant sous le banc gréseux, peu profond à cet endroit du plateau.

37. Platée : plâtière ou affleurement du grès.

38. *Arch. dép. Yvelines*, VI J 24, pièce 1.

Ils restent unis jusqu'à la mort de Pierre de Bresne en 1619. L'aîné des fils reçoit Boutigny et Marchais tandis que le cadet Jean-Baptiste reçoit le Mesnil-Marchais. Mais quelques années plus tard, Jean-Baptiste succède à son frère et réunit à nouveau le Mesnil à Marchais.

On ne retrouve mention du Mesnil qu'en 1718 lorsqu'Edmée de Pelliart est en procès avec le baron de Milly à cause du droit de relief de ce fief ; on apprend alors que les bâtiments sont en ruine, qu'ils ne servent qu'au fermier, qu'ils ne rapportent ni cens, ni rente mais seulement un loyer. (Le locataire est depuis 1715 Mathurin Baudet).

Le terres qui le composent sont considérablement réduites : plus que 66 arpents de terre, 30 arpents de bois et plus du tout de prés ³⁹.

Lors de la succession de Madeleine Le Pescheux, en 1778, Le Mesnil Marchais est une nouvelle fois distrait de Marchais.

En 1786, c'est Alexandre Pierre Henry, époux de Marie Anne de Beaune, demeurant à Paris qui baille ladite ferme à Pierre et Mathurin Gibier ³⁸.

La ferme « appelée Le Mesnil » est acquise en 1793 par Charlotte Gabrielle Ursule Delaunay, « fille majeure », propriétaire de Guigneville et, cette même année, le nouvel acquéreur renouvelle le bail « au citoyen Gibier, époux de Marie Suzanne Gibier, pour 2 800 livres ».

Puis Charlotte Gabrielle Ursule Delaunay cède en 1793 l'usufruit de la ferme à Thérèse Lebourcier, veuve de défunt René Bernard Jourdan Delaunay (gouverneur de la Bastille en 1789) pour la somme de 16 000 livres ⁴⁰.

Le 5 vendémiaire an VIII, Charlotte Gabrielle Ursule Jourdan Delaunay traite avec Pierre Gibier, fermier sortant, qui se trouve dans l'impossibilité de régler ses dettes envers ladite propriétaire et il abandonne ses récoltes à concurrence des sommes dues ⁴¹.

39. Les prés de Marchais étaient proches du moulin de Boutigny.

40. *Arch. dép. Essonne*, II E 26/90.

41. *Ibidem*, II E 26/98.

Le 9 brumaire an IX, la ferme est exploitée par Pierre Baudoin, fils de Thomas Baudoin, marchand menuisier à Boutigny ⁴².

Après la Révolution, Le Mesnil est la propriété du baron Henry François Chapelle de Jumilhac, époux d'Adrienne Renée Jourdan Delaunay, héritière de la terre de Guigneville.

C'est le baron qui, en 1809, puis en 1819, baille pour 12 années la ferme en cause à Pierre Baudoin, descendant d'une très ancienne famille de Boutigny. L'exploitation dans cet acte est dite être partie sur la commune de Boutigny, partie sur celle de Guigneville. La première partie est louée pour 2 700 F, 6 chapons, 6 canards et 6 poulettes par an, tandis que la seconde l'est pour 468 F.

En 1822, Pierre Baudoin, resté veuf avec cinq enfants mineurs, fait dresser un inventaire. Cet acte, nous donne un aperçu concernant : les bâtiments, le mobilier, le matériel, le cheptel et les cultures du Mesnil Marchais en ce début du XIX^e siècle ⁴³.

La propriété passe ensuite entre les mains de Marie Joseph Grignan, veuve du vicomte de Trimont, propriétaire du château de Maisse qui en avait fait l'acquisition en 1841 ⁴⁴.

En 1855, Madame de Trimont loue, pour 4 400 F la ferme à Manès Chartier, époux Gaillard. En 1866, la vicomtesse baille la ferme du Mesnil à Adrien Ciret, cultivateur à La Montagne, commune de Morigny, pour 15 ans, moyennant un loyer de 5 500 F. L'exploitation est dite d'une superficie de 80 ha 31 ares, terres, prés et bois.

42. D'après un bail consenti par Pierre Baudoin à Louis Aufresne de Boutigny (*Arch. dép. Essonne*, II E 26/99).

43. *Arch. dép. Essonne*, II E 26/141 (voir Annexe II). A Pierre Baudoin auquel le bail est renouvelé en 1827 devait succéder Jean-Pierre Baudoin et la famille de ce nom devait conserver Le Mesnil Marchais durant tout le siècle, à tel point que, sur les cartes postales éditées vers 1900, cette ferme est dite « des Baudoins ».

44. Suivant jugement rendu à l'audience des criées par le tribunal civil de la Seine sur la requête, poursuite et diligence de Marie-Antoinette Guillemeau de St-Souplet, épouse du vicomte de Rutaut, en présence de ses cohéritiers en la succession de René Ursule Jourdan Delaunay, veuve du vicomte Henry Chapelle de Jumilhac.

Lors du partage de la succession de Trimont, en 1872, la ferme du Mesnil, toujours louée à Adrien Ciret, constitue le cinquième lot de la masse successorale et elle est attribuée à Madame de Laroque-Latour, née Marie Augustine de Trimont.

Vers 1900, c'est Alfred Brisemure qui prend à bail le Mesnil Marchais et en 1928, elle est achetée à Thérèse de Laroque-Latour, épouse du baron Gaultier de Brulon, par Paul Brisemure auquel succèderont son fils René en 1938 et son petit-fils Pierre en 1969.

Moins importante que la grande ferme de Marchais, elle ne comptait dans la seconde moitié du XIX^e siècle que sept à huit chevaux, une vingtaine de vaches et quelques centaines de moutons. Cinq ou six hommes se partageaient la tâche. Elle compte actuellement une centaine d'hectares et est exploitée par trois personnes ⁴⁵.

III. — LA VIEILLE FERME OU GRANGE DE MARCHAIS

Située au nord de la ferme seigneuriale, sur le chemin de Videlles, elle aurait, selon la tradition, été acquise avec la terre de Vayres par Olivier Le Dain, vers 1480 et devait faire partie de l'ensemble intitulé dans plusieurs documents « les grande et petite fermes de Marchais ».

Elle est mentionnée en 1609 dans l'acte d'aveu et dénombrement rendu à la baronnie de Milly par Olympe Dufaur, veuve de Michel Hurault ⁴⁶. Il est question des « fermes de Marchais » lors du partage des seigneuries de Vayres, D'huison et Garancière » entre Mesdames de Vaires et de Saint-Thomas en 1666-1667 ⁴⁷.

45. Voir pl. III.

46. *Arch. dép. Yvelines*, VI J 4, p. 4 et 9.

47. *Idem*, E 2039, 2041. Il convient de noter que, dans E 2039, la ferme de Marchais est ainsi désignée : « Item le logis de la Grande ferme de Marchais contenant 3 arpents, tant en corps de logis que cours, jardins et enclos que nous estimons valoir 21 l... avec, en face, le chemin de Corbeil entre deux, une pièce de terre de 109 arpents et un quartier, estimée valoir 355 l 2 sols, à 31,5 l'arpent. D'après cette estimation, la ferme compte alors 157 arpents de terre et 4 arpents de prés « proches la prairie de Pasloup ».

Elle est baillée à ferme, sous le nom de « Grande ferme de Marchais », ce qui peut prêter à confusion avec la ferme seigneuriale, le 17 mars 1667. Et le 24 juillet suivant, Marie de Lancry, épouse de Philippe Huault, fils de Pierre Huault, seigneur de Vaires, vend et amodie à Lazare Fouquet, « laboureur en la grande ferme de Marchais », 39 arpents de terre⁴⁸.

Dans une description de la seigneurie de Vayres, en 1669, il est précisé qu'elle est grevée de 8 livres de cens au profil du seigneur de Belesbat et de 42 sols, 18 deniers de cens au profit du seigneur de Marchais pour les deux fermes de Marchais⁴⁹.

En 1680 elle est baillée, toujours sous le nom de « grande ferme de Marchais », par dame Renée Huault de Bussy, épouse de Louis du Tronchay, seigneur de Vaires, à Lazare Fouquet qui l'exploitait d'ailleurs depuis 1667.

En 1703, le marquis de Vaires la baille pour neuf ans à François Arnoult qui est dit « y demeurant ». Elle consiste alors en plusieurs logements et bâtiments logeables, aisances, circonstances et dépendances avec toutes les terres labourables, prés, bois, en plusieurs pièces et divers chantiers. Le loyer s'en élève à 600 livres en deniers, neuf setiers de blé froment et douze chapons.

En 1708, Louis du Tronchay transige avec Arnoult son fermier pour que celui-ci s'engage à verser 400 livres aux ouvriers, sitôt qu'ils commenceront à travailler à ladite ferme, afin d'y rétablir la grande grange et d'y pratiquer toutes autres réparations indispensables dont la liste détaillée figure au marché passé avec Pierre Jouasneau, maître maçon à Boutigny⁵⁰.

48. *Arch. dép. Yvelines*, E 2060. Marie de Lancry de Verpillères était alors veuve depuis 1653, date à laquelle Philippe, maître de camp de l'armée de Condé, avait succombé à ses blessures. Le mariage ayant été conclu, sans le consentement des parents, Philippe étant alors mineur, les jeunes époux avaient été, pour cette raison, exhéredés en 1651. L'exhéredation fut maintenue lors du partage de la succession en 1667 par un arrêt du Parlement qui toutefois déclarait légitime Armand, fruit de cette union.

49. *Arch. dép. Yvelines*, E 2039.

50. *Arch. dép. Essonne*, II E 33/7.

Il est précisé dans cette pièce, que les maçonneries de la grange seront faites « à chaux et à sable, depuis le pied du mur jusqu'à trois pieds de hauteur, le reste étant monté en terre tandis qu'au-dessus des poutres sera établi un chaînage maçonné à chaux et à sable de 4 pieds de largeur, à hauteur desdites poutres et dans les quatre encoignures ». Il est aussi précisé qu'il conviendra de « raccomoder la clôture de la mare ».

En 1712, Jean-Paul du Tronchay, fils du précédent seigneur, la baille à André Riché « laboureur... demeurant dans le château de Marchais »... pour 600 l, douze setiers de froment et 12 chapons, bail renouvelé au même et à son fils Philippe pour le même loyer en 1719. Au décès d'André Riché, en 1720 le fils doit transiger avec ses frères afin d'en conserver avec sa mère la location.

En 1730, J. P. du Tronchay la loue pour 850 l et des faïssances à Henri Ingrin époux Levêque.

En 1715, au contrat de mariage entre Jean-Paul du Tronchay marquis de Vaires et Anne Aubourg, veuve de Michel Damond seigneur de Guigneville, il est précisé que le futur époux fait don irrévocable des grande et petite fermes de Marchais à sa future épouse ⁵¹.

Enfin, en 1744 dans l'aveu que rend Claude Le Pescheux au baron de Milly, le onzième article intéresse « la grange de Marchais » qui consiste en une maison et bâtiments formant ferme autour d'elle, sise au hameau de Marchais, tenant d'une part au fief du Mesnil, d'autre part au chemin de Boutigny, aboutissant d'un bout sur la rue de Marchais et d'autre bout sur le chemin de Milly à La Ferté, possédée par la seigneurie de Vayres qui la tient en censive du seigneur de Bellesbat, avec 180 arpents de terre et bois étant dans les terres appelées « La Grisonne » et pour laquelle le seigneur de Vayres paye 9 livres 2 sous et 2 deniers de censive le jour de la St-Rémy ⁵².

51. *Arch. nat.*, Minutier central, minutes de M^e Lambon l'aîné.

52. Mêmes termes et mêmes contenances que dans l'aveu de 1609.

En 1746, dame Marguerite Thérèse Aubourg fondée de procuration de son mari, Louis Neyret de La Ravoye, lieutenant général des Armées du Roi, seigneur de Vaires, la baille pour neuf années, à commencer en 1749, à Etienne Ingrain laboureur à Marchais époux de Marie-Anne Riché avec toutes ses terres labourables, prés, bois et clos de vigne, « étant en la censive du seigneur de Belesbat ». Le loyer est fixé à 850 l, 12 setiers de blé froment à Pâques et 12 chapons à Noël. Le preneur devait en outre aller deux fois de Vaires à Paris avec ses chevaux et voitures pour assurer des charois pour le bailleur et souffrir que le fermier de « la petite ferme », au même propriétaire, viennent faire boire ses chevaux et autres bestiaux à sa mare sans être toutefois tenu de lui ouvrir les portes durant la nuit.

En 1771, le fermier Charles Durandet, d'une famille étam-poise, meurt et ce sont Charles Louis Durandet et Marie-Louise Durandet, ses enfants, qui lui succèdent et reprennent le bail consenti devant Delafosse notaire à Maisse en 1765 par Charles Roquillard agent des affaires de Louis Neyret de la Ravoye, seigneur de Vaires avec un loyer de 850 l et 12 setiers de froment.

Il est précisé dans l'acte de rétrocession dudit bail aux enfants Durandet que si l'un ou l'autre des deux preneurs venait à se marier ledit premier marié ne pourrait exiger aucun pot de vin de l'autre pour raison dudit bail et ledit bail se trouvera résilié.

Lors du règlement de la succession, un inventaire est dressé⁵³.

En 1773, la ferme est louée à Louis Charles Durandet, par Louis Neyret de La Ravoye, seigneur de Vaires, pour 1 100 livres et 12 chapons, plus la fourniture du chaume destiné à la couverture des maisons du concierge, du jardinier et de la basse-cour du château de Vaires. Ce bail est reconduit en 1782 pour 1 200 l et 12 chapons. A Louis-Charles Durandet succède le 15 primaire an VII Sulpice Hauquelin, époux de

53. Notariat de Belesbat chez Maître Brohier à Maisse. Voir Annexe III.

Marie Prévot, à qui la veuve Blanchet de La Sablière, propriétaire de la terre de Vaires, loue la ferme pour 3 650 F et des faisances.

En 1806, les enfants de Blanchet de La Sablière, dernier seigneur de Vaires la baillent à Sulpice Hauquelin (elle est alors dénommée « la Grange de Marchais ») pour 4 030 F et des faisances. En 1817, Geneviève Henriette Blanchet de La Sablière, la baille au même pour 4 000 F, des volailles et des journées de voiture.

En 1815, Marie-Madeleine Prévost, veuve de Sulpice Hauquelin, fait dresser un inventaire ⁵⁴.

En 1838, à l'occasion du partage des biens de Madame Blanchet de La Sablière ⁵⁵, on ne trouve plus, dans le domaine de Vayres, qu'une ferme dite « grange de Marchais » ; elle se compose de « la terre de Marchais, circonstances et dépendances située au hameau de Marchais et en partie sur Videlles, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état, corps de logis pour le fermier avec étage carré au-dessus composant les greniers à blé et à avoine, grange à avoine à côté, de quatre espaces, cave au-dessous, poulaillers attenants à la grange à avoine, remise ensuite de trois espaces, grange à blé de cinq espaces, bergerie et vacherie en un seul corps de bâtiment grenier et colombier au-dessus de la vacherie (ce corps de bâtiment contenant onze espaces avait été reconstruit à neuf, cinq ans auparavant), écurie de trois espaces avec grenier carrelé au-dessus, laiterie à côté rétablie à neuf, vaste cour au milieu, deux jardins clos de murs, mare conservant l'eau ⁵⁶. Avec 237 arpents et 93 perches (121 ha 73 a) de terres et bois en un petit nombre de pièces dont une seule aboutissant sur la ferme contient 140 arpents

54. Arch. dép. Essonne, II E 26/127. Voir Annexe IV.

55. Vente sur licitation faite en l'étude de M^e Thiac, notaire à Paris.

56. Sur le plateau de Marchais, le problème de l'eau a toujours revêtu une grande importance. L'été, lorsque les mares étaient asséchées, il fallait aller à Boutigny, à la fontaine St-Barthélemy ou à la rivière. La fontaine de Chiars était insuffisante et son eau d'une qualité douteuse. L'eau courante ne fut installée qu'en 1938-1939. La mare de la vieille ferme, la plus importante de Marchais, est aujourd'hui asséchée mais subsiste.

et plus. Cette ferme est louée par bail devant finir à Pâques 1845 moyennant 6 000 F en argent et 250 F de redevances en nature ».

En 1835 et 1842 elle est tenue par Jacques Girard, époux de Marie Geneviève Hauquelin fille cadette de Sulpice Hauquelin, moyennant un loyer de 6 000 F, 12 poulets, 12 chapons, 1 journée de voiture et les impôts. En 1849, ledit Girard vend aux enchères ses ustensiles aratoires, chevaux, vaches et moutons composant l'attirail et le cheptel de la ferme dont il tire environ 4 200 F.

La ferme est alors reprise par Barthélémy Tazé que nous avons déjà trouvé précédemment. Le bailleur en est le marquis Guillaume de Floirac époux de Marie-Marthe Blanchet de La Sablière. Le loyer est fixé à 7 100 F payables en numéraire métallique or ou argent et non autrement.

L'exploitation est reprise en 1865 par Fulbert Chambon, demeurant alors en la ferme du Paly à Milly. La superficie louée est de 121 ha de terres, vignes et friches en 50 pièces et le loyer est fixé à 8 000 F⁵⁷.

Elle reste entre les mains des héritiers Blanchet de La Sablières jusqu'aux environs de 1900. Elle fut alors acquise par Cyprien Legendre, de Baulne, dont la veuve la vendit vers 1910 au fermier Jules Chambon⁵⁸. Elle était alors connue sous le nom de « Vieille ferme »⁵⁹.

Lorsque J. Chambon acquit la grande ferme vers 1920, la Vieille ferme ne servit plus que de remise et de grenier à blé ou grange à fourrage que l'on prêtait volontiers aux voisins.

Après la dernière guerre, M. Rabourdin, successeur de Paul Chambon, vendit les bâtiments en ruine à la famille Girard-Blondeau de Chêne-Becard (à Videlles) qui les céda à M. Rousseau. En 1956, elle fut acquise par le colonel Gillard

57. Tous les baux de 1806 à 1885 sont conservés dans les minutes de La Ferté-Alais (*Arch. dép. Essonne*, II E 26).

58. Les familles Tazé et Chambon étaient apparentées car Barthélémy Tazé avait épousé, en secondes noces, la mère de Fulbert Chambon et de ce mariage devaient naître 2 filles et 2 garçons.

59. Voir une scène de moisson à la Grande ou Vieille Ferme, pl. IV.

qui fit démolir les bâtiments ruinés envahis de ronces et d'arbustes et fit édifier une maison à l'emplacement de la grange et de la mare asséchée. Il ne reste de l'ancienne ferme que trois murs de ce qui fut peut-être le colombier et la cave du corps de logis ⁶⁰.

Des quatre fermes de Marchais, c'est la seule, qui, signe des temps, soit devenue une résidence.

IV. — LA PETITE FERME

Pour terminer, nous examinerons brièvement le passé de la ferme cadastrée B 49 qui est probablement la petite ferme de l'ensemble dit « Grande et petite fermes de Marchais » sous l'Ancien Régime.

Dans le partage des seigneuries de Vayres, D'huisson et Garancières, en 1666-67, on lit : « Le logis de la Petite Ferme, cour, jardin et la terre labourable derrière le logis, le tout contenant ainsi que nous voyons par le mesurage 7 arpents et demi, estimés à 4 livres l'arpent, soit 30 livres avec 51 arpents et 5 quartiers de terre et quelques bois ».

D'après le plan d'intendance dressé vers 1785 cette ferme semble importante, peut-être plus que la Vieille ferme et sur le plan cadastral de 1817, les deux fermes sont de même grandeur.

On trouve relativement à cette « Petite Ferme de Marchais » un certain nombre de baux passés entre les seigneurs de Vayres et divers laboureurs au cours des XVII^e et XVIII^e siècles ⁶¹.

En 1667, Marie de Lancry amodie ladite ferme à Noël Charpentier, avec 13 arpents de terre « à ce présent ensemencés en blé froment et seigle », pour 3 muids et 3 setiers de grain.

60. La porte en plein cintre qui donne accès à l'actuelle propriété a été édifiée vers 1960 avec des pierres provenant des abattoirs de la Villette sur le modèle de celle de la ferme de la chapelle d'Orgemont à Cerny.

61. Tous les baux cités figurent aux Archives départementales de l'Essonne dans II E 26, minutes Péan à La Ferté-Alais.

En 1684, Louis du Tronchay, seigneur de Vaires, la baille à Louis Petit, charron à Mondeville pour 9 ans ; elle est désignée par l'expression : « La Petite Ferme et métairie assise audit hameau de Marchais ». Le loyer est fixé à 180 livres et 12 poules. Le preneur aura le droit d'aller abreuver ses bestiaux à la mare de la Grande Ferme. La ferme paraît alors dépourvue de portes puisque le preneur accepte d'en poser à condition que le bailleur fournisse le bois nécessaire.

Elle est baillée en 1700 par Louis du Tronchay à Gabrielle Jullemier, veuve de Jean Tricot, laboureur à Boutigny et à François Tricot son fils toujours sous le nom : « de Petite Ferme et métairie de Marchais ». Elle est dite assise « au château de Marchais ». Le loyer est alors de 200 l d'argent, 2 setiers de gros méteil, 12 poulets et deux voyages à Paris avec chevaux et voitures. Elle est aussi dite appartenir au seigneur bailleur à cause de sa seigneurie de Vaires.

En 1712, Jean-Paul du Tronchay, fils du précédent seigneur de Vaires, reconduit le bail aux mêmes preneurs, moyennant 200 l, 4 setiers de gros méteil, 12 poulets et deux voyages à Paris.

En 1716, François Tricot, laboureur demeurant « en la petite ferme de Marchais » appartenant à Jean-Paul du Tronchay, transporte le bail que ce seigneur lui avait consenti, à Pierre Goubé, laboureur audit Marchais. Il abandonne à Goubé, les blés ensemencés, à charge pour celui-ci de payer 500 l au seigneur bailleur. Tricot se réservait la moitié des menues pailles et les cosses des pois et vesces. Transaction passée en présence de Mathurin Baudet, laboureur à Marchais.

Pierre Goubé époux de Françoise Lemère, devait renouveler ce bail de la petite ferme par deux fois, en 1719 et en 1731, sensiblement aux mêmes conditions.

Toutefois en 1744, c'est à Antoine Petit qui était depuis 1738 dans la ferme, que dame Thérèse Aubourg, épouse du seigneur de Vaires, consent le renouvellement du bail de « la petite ferme de Marchais » pour 200 l, 5 setiers de gros méteil, 12 poulets et deux voyages à Paris avec chevaux et voitures.

En 1773, la ferme en cause est louée à Pierre Gibier, époux de Thérèse Roquillard ⁶², pour 300 l et des faisances, par Louis Neyret de La Ravoye. En 1782, lorsque ce bail est reconduit, Pierre Gibier est dit « demeurant à Marchais » et la location ne porte que « sur toutes les terres labourables, vignes et bois dépendant de ladite ferme », ce qui laisse supposer que le fermier n'occupait plus les bâtiments de la « petite ferme ».

Cette ferme semble disparaître lors de la Révolution, puisque le 15 frimaire an 7, la veuve Blanchet de La Sablière, propriétaire de la terre de Vaires, baillant pour neuf années « La Grange de Marchais », « avec ensemble toutes les terres labourables prés, vignes et bois qui en dépendent », à Sulpice Hauquelin et Marie Prévot, sa femme, ajoute « qu'aux terres ci-dessus sont jointes celles connues sous le nom de terres de la « Petite Ferme » qui sont, à cette date, louées à Louis Charles Durandet.

La question se pose de savoir si ses bâtiments sont bien à l'origine de ceux que nous trouvons, après la Révolution, comme étant la propriété de Louis Desroys Duroure... Les terres de l'exploitation qui suit provenant alors d'autres propriétaires que les précédents.

En 1807, elle est baillée à Marin Herbron, vieille famille de la région, orthographiée aussi parfois Arbron, chez un notaire de Versailles, fort probablement par Alexandre Louis Desroys Duroure puisque l'on retrouve des baux datés de 1816 et 1819 par le mandataire de ce bourgeois de Versailles en l'étude Sougit de Milly. Le loyer est fixé à 2 400 F, 40 sacs de blé, 8 chapons, 2 canards et 2 dindes. Ces baux sont renouvelés toujours à Marin Herbron en 1821 avec 48 ha supplémentaires sur Moigny.

En 1830, elle est toujours possédée par la même famille Desroys du Roure : Armand Philippe est alors sous-préfet d'Etampes. En 1858 on la retrouve aux mains de Madame Pa-

62. Thérèse Roquillard était la fille de Martin Roquillard, arpenteur du roi, procureur fiscal et receveur de la terre de Vaires, notaire royal à Boutigny. Lors de son mariage avec Pierre Gibier, en 1754, elle avait été dotée d'une somme de 1 000 l « en argent monnayé », sa dot totale se montant à 1 400 l.

ganel sans doute héritière des du Roure. En 1888 ses bâtiments, probablement vétustes sont démolis et reconstruits en 1890⁶³.

Tout au long du XIX^e siècle, elle reste aux mains de la famille Herbron ; on l'appelait d'ailleurs souvent « la ferme Herbron » : Marin reste veuf, avec cinq enfants en octobre 1825⁶⁴ ; après lui, on trouve Hubert en 1836, Pierre en 1880, Désiré en 1910 et 1930⁶⁵.

En 1851, elle occupe quatre personnes : un berger, deux charretiers, un valet outre le ménage des fermiers ; vers 1910, on y trouve six personnes et le cheptel est composé de 7 chevaux et 20 vaches ; il n'y a plus de moutons depuis longtemps déjà.

Vendue en 1937 à André Paillet, agent général d'assurances à Etampes, elle fut louée à M. Buisson puis à Paul Lejour dont le fils Henri l'acheta vers 1965. Sa femme et ses fils la possèdent et l'exploitent toujours. Elle comporte 141 ha environ et trois personnes suffisent pour la faire valoir.

Outre ces quatre fermes, le hameau de Marchais comptait autrefois plusieurs petites exploitations (4 ou 5 au milieu du XIX^e siècle). Une seule subsiste aujourd'hui, celle de M. Raymond Saunier ; elle avait, jusqu'à ces dernières années, conservé l'aspect traditionnel des maisons rurales de la région⁶⁶.

Roger BAILLY.

63. Voir pl. IV. Sur un ancien plan d'alignement, non daté, conservé par les services de l'Équipement à La Ferté-Alais, on trouve, porté comme propriétaire de la ferme en question, entre les noms de Duroure et de Paillet, celui de Valbaum.

64. *Arch. dép. Essonne*, II E 26/148. Inventaire dont l'analyse est donnée en Annexe V.

65. Presque tous les fermiers de Marchais se retiraient au bourg de Boutigny^e ; ainsi firent les Josse, les Bannier, les Baudoin, les Brisemure. Désiré Herbron se retira à Jarcy.

66. M. Eugène Saunier, aujourd'hui décédé, nous a fourni de précieux renseignements sur la vie dans ces fermes de Marchais avant 1914 ayant été lui-même premier charretier à la ferme des Chambon, à cette époque.

ANNEXE I

Inventaire de la ferme dite « du château de Marchais », dressé à la requête de Marie-Louise Chappart, les 28 et 29 nivôse de l'an 11, au décès de Jacques Poulain, son second mari.

La description détaillée de l'habitation en donne la composition suivante :

Une cuisine ayant son entrée par la cour et par la laiterie, où l'on trouve, outre le matériel à feu habituel, trois marmites, deux chaudières, des casseroles, quatre chandeliers, une lampe de potain, une lanterne, une bassinoire, de la vaisselle ordinaire, des seaux, deux barils, servant pour aller chercher l'eau, trois fusils, dont un double, une huche, un bas d'armoire où sont deux seringues en étain à l'usage des bestiaux, un petit miroir de toilette, un encrier, plusieurs « volumes de livres », une couchette à hauts piliers, une pendule dans sa boîte de bois, une grande et vieille armoire, garnie de sa corniche, où sont deux montres à boîte d'argent, deux paires de boucles d'oreilles, une paire de pistolets, cinquante six draps et trente nappes.

Une petite chambre où sont vingt pots à lait, vingt corbeilles à pain, deux dévidoirs, trois rouets à filer, une épinette.

Une autre petite chambre servant de laiterie.

Un fournil ayant son entrée sur la cour et sur la cuisine ; on y trouve un farinier en bois blanc, un pétrin, un coffre, deux couchettes à bas piliers et un autre lit à hauts piliers, avec tout l'outillage nécessaire à la fabrication du pain.

Une chambre haute où sont deux lits, table sur pied pliant et petite table, un bas d'armoire vaisselier avec toute la vaisselle de faïence, plats et soupière en étain, un grand miroir de toilette. Un autre bas d'armoire surmonté d'un vaisselier. On relève dans son contenu, cinq paires de bas, dont une de soie, des cuillères d'étain et des fourchettes de fer, quinze nappes. Une grande armoire « antique » contenant trente quatre draps, dix huit serviettes, quatre vingt quinze chemises d'homme, six bonnets de coton, des habits, vestes et gilets. On

trouve aussi vingt kilogs et cinq hectogrammes de fil de chanvre blanchi et lessivé, partie en pelotes et partie en écheveau.

Une autre chambre haute, où sont un berceau d'enfant, un vieux bahut et un bois de lit, sert de débarras.

L'évaluation du mobilier se monte à 2 773,80 F.

Dans la cave, un cuvier, un tonneau et deux cents fagots.

Dans la foulerie, trois cuves et deux cuiviers.

Dans le grenier à blé : 15 dal de blé regorgé. Dans le grenier à l'avoine : 29 hl d'avoine, 46 dal d'orge et 37 dal de vesce. Dans un autre grenier, sur la laiterie : 62 dal d'orge et un tas de ferrailles. Dans le grenier à foin sont 1 000 bottes de foin.

Dans la cour, 600 fagots, une brouette, divers outils : brocs à gerber, cognée, scie, crochets à fumier etc...

Hors la ferme : 1 800 bourrées.

Le cheptel se compose de neuf chevaux, 17 vaches, un taureau noir, un veau, un âne, 180 moutons, deux porcs et soixante pièces de volailles.

Dans la grange à blé, un tas de blé en gerbes est estimé pouvoir produire dix huit kilolitres, cinq hectolitres et neuf décalitres de blé. Un tas d'orge non battue est compté comme susceptible de fournir trente et un hectolitres et deux décalitres d'orge. Dans la grange à l'avoine, un tas d'avoine en gerbes pouvant donner trente kilolitres, cinq hectolitres et neuf décalitres d'avoine, ainsi qu'une échelle.

Dans les champs sont 36 ha, 69 de blé froment, 2,53 ha de seigle, avec « du sainfoin semé dedans », 1,68 ha de vesce d'hiver. Les labours à une façon sont faits sur 14 ha, 34 ares.

Dans les remises et hangars, le matériel se compose de trois voitures, un petit chartil, servant à aller chercher l'eau, trois charrues, un tombereau, deux rouleaux, des essieux, soixante claies de parc et la cabane du berger garnie d'un lit avec son traversin.

Le montant total de l'inventaire s'élève à 25 542 F.

L'inventaire nous fournit aussi une idée du personnel employé sur l'exploitation, par suite de gages qui sont dus et qui figurent dans les dettes. On relève : Un premier charretier, un second charretier, un garçon de cour et un berger. Deux « filles de cour complètent, semble-t-il ce personnel permanent.

ANNEXE II

Inventaire du Mesnil-Marchais en 1822.

Le mobilier est évalué en tout à 4 000 F avec le linge et les vêtements. La maison d'habitation est dite alors composée d'une vaste cuisine avec alcove en planche, deux petits cabinets à côté, une autre chambre à feu où est une horloge à « mouvement de cuivre jaune », une autre chambre encore, au rez-de-chaussée, en laquelle est un buffet où se trouvent 29 draps, 37 nappes de toile de ménage et 70 serviettes et une grande armoire contenant 20 nappes de toile, 10 draps, 60 chemises et... 8 bonnets de coton. Enfin dans une autre chambre ayant son entrée sur un carré, éclairée par une croisée donnant sur la cour sont 13 tonneaux, des sacs et des paniers.

Dans les deux chambres hautes sont logées les céréales bien séparées, en quatre tas : 20 hal de blé, 15 hl de méteil, 16 hl de blé regorgé et 7,5 hl de seigle. Et dans le grenier situé au-dessus de la cuisine, sont aussi des réserves de grains, encore 15,5 hl de blé, 10,5 hl de vesce, 12 hl de poix et 50 boîtes de haricots, non battus. Dans une autre pièce au-dessus de la dernière chambre servant de grenier encore du blé : 114 hl et 9 hl d'orge.

Dans la cave sont deux pièces de vin rouge, cru du pays récolte de 1820.

La ferme comporte aussi une foulerie, une laiterie, une écurie où sont 4 chevaux et où l'on remarque outre les harnais, selle à monter et panneaux, 2 couchettes à échelettes, avec matelas et couvertures, pour les charretiers. Dans l'étable sont 11 vaches. Dans la bergerie 200 moutons, avec dans le grenier au-dessus, 600 bottes de sainfoin et trèfle. La grange à blé est vide mais par contre, il reste « devant la grande porte » une meule de blé à battre pouvant fournir 90 hl de blé. « La grange à l'avoine » contient encore 45 hl d'avoine, en gerbes.

Le cheptel est complété par deux porcs et 140 pièces de volaille.

L'outillage comprend 2 charrues garnies de leurs ferrements et socs de rechange, un rouleau, 5 herses et tout un attirail de crochets à fumier, à vigne, de fourches, de bèches, pioches, serfouettes, binettes et une « tournée ». On relève encore une grande charrette de 4,20 m garnie de son essieu avec ses roues embattues en fer ainsi que deux autres charrettes plus petites et un tombereau. Une cabane de berger avec 30 claies complète ce matériel estimé en tout à 225 F.

Dans la cour sont environ une dizaine de stères de bois, six cents fagots de chêne et huit cents bourrées de chêne et d'épine, tout ceci permettant d'assurer le chauffage de la ferme.

Dans les champs, nous sommes en mai, on trouve 19 ha 5, ensemencés en blé, cultivés à trois façons de labour, 1,26 ha de seigle aussi à trois façons, 1,5 ha d'orge labouré à deux façons, 14 ha d'avoine, 2,10 ha de pois verts et petits pois, 2 ha 5, de vesce, 7,5 ha de sainfoin, 5 ha de trèfle. Enfin 3,5 ha sont en jachères labourées.

ANNEXE III

Inventaire de la vieille ferme en 1771.

Le mobilier est assez cossu, dans la maison comprenant une cuisine, une autre chambre à feu servant de fournil, une chambre sans cheminée où est une grande armoire contenant 46 draps, 25 nappes, 35 serviettes et 17 essuie-mains et 5 pièces de toile de différentes sortes, brin et étoupe totalisant près de 150 aunes !

Dans la cour sous une remise sont 2 charrettes, 2 charrues garnies de leur ferrement et rouelles et 6 herses. Une cabane de berger et 60 claies en bois d'orme sont sous un autre hangar.

Le cheptel se compose de 5 chevaux, 9 vaches, 100 « bêtes à laine », 1 porc et 6 douzaines de volailles.

Dans la « plaine de Marchais » sont 43 arpents de blé froment, 3 arpents de blé méteil, 1,5 arpent de seigle, 40,5 ar-

pents d'avoine, 4 arpents d'orge, 5,5 arpents de vesce, 1 arpent de lentilles, 1,5 arpent en petits pois, 4 arpents de sainfoin et 20 arpents de terre en jachères où sont en partie ensemencés des gros pois.

ANNEXE IV

Inventaire de la vieille ferme, le 24 mai 1815, au décès de Marie-Madeleine Prévost, épouse de Sulpice Hauquelin.

La maison d'habitation est présentée comme comprenant :

Une cuisine, une chambre et un fournil sur lequel donne un petit cabinet. On note 33 draps, 12 nappes, 12 essuie-mains, 77 chemises. Le mobilier est évalué, en tout à 2 400 F.

Dans la cour sont : une grande voiture, deux autres voiture et un tombereau, deux charrues, six herses et un rouleau. On y trouve aussi un parc à moutons et une vieille cabane de berger.

Dans le grenier à blé : 18 hl de blé regorgé. Dans le grenier à l'avoine : 18 hl d'avoine, 4,5 hl de seigle et 7 hl d'orge.

Le cheptel se compose de six chevaux, neuf vaches, deux cent vingt moutons, un porc, un âne et quatre vingt trois pièces de volailles...

Dans la grange à blé sont des gerbes de blé qui battues donneront environ 75 hl de blé. On y trouve aussi trois cents bottes de sainfoin.

Dans la grange à l'avoine, un tas d'avoine non battu pouvant donner 30 hl de grain.

Devant la porte de la ferme sont cent cinquante bourrées.

Dans la cave : 2,4 hl de vin rouge, cru du pays de la récolte dernière.

Dans les granges, l'outillage habituel : cribles de peau, mesures, échelle, tréteaux, crochets, fourches, une serpe et une cognée, un marteau et autres petits outils, des bèches.

Dans la laiterie, une baratte, des baquets, des moules à fromage et des pots à crème, douze tournettes et un panier d'osier.

Dans le jardin : 19 ruches prisées 200 F.

Les labours comportent : 28 ha, 7 ares de blé froment, labourés à « trois façons » et fumés. En seigle 2 ha 55 ares, labourés aussi à trois façons et non fumés. En avoine, avec le surplus en vesce : 22 ha 45 ares. Sur 20 ha le sol est labouré à une façon et laissé en jachères. Enfin, sur 9 ha 18 ares, les sainfoins et trèfles sont bons à couper.

Le total de l'estimation se monte à 19 496 F.

ANNEXE V

Inventaire de la petite ferme en 1825.

Dans l'inventaire établi à cette date la maison d'habitation paraît composée d'une cuisine, d'un cabinet, d'une chambre à feu où est un poêle en faïence. Dans les armoires 34 draps, 34 nappes et 57 chemises d'homme.

Dans la cave 6 pièces de vin de la récolte de 1824 et 8 pièces de vin rouge du pays de la récolte de l'année.

Dans le grenier on relève environ 140 hl de blé, 6 hl de seigle, 6 hl d'avoine, 1,5 hl de pois et haricots.

Le cheptel se compose de 13 vaches et 4 veaux, 2 porcs, 5 chevaux, 200 moutons, 150 pièces de volailles.

Le matériel : 2 charettes, 1 carriole, 1 tombereau, 2 charries, 1 rouleau en bois et les herses.

Le total s'élève à un peu plus de 14 000 F.

Fermes seigneuriales à Soisy-sur-Ecole au XVIII^e siècle ¹

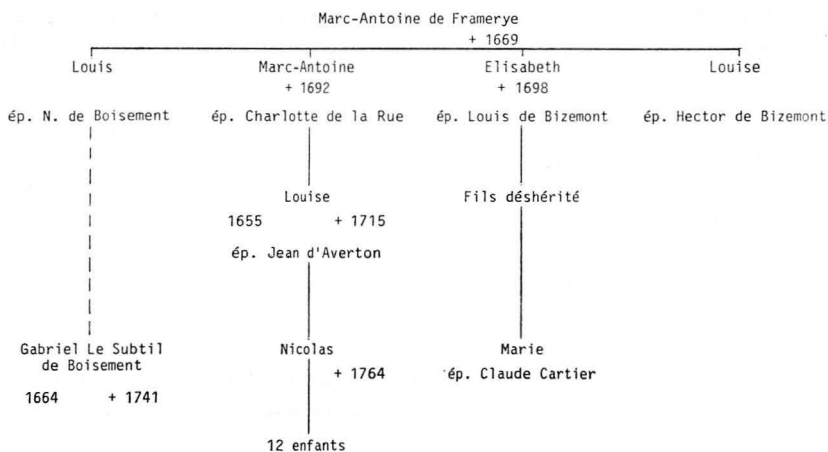
Au XVIII^e siècle, le patrimoine de la noblesse titrée était essentiellement constitué par des biens fonciers. Cela était vrai des comtes des Cély, châtelains de Cély en Bière, nobles d'épée au service du roi, descendants de Nicolas Auguste de Harlay, conseiller du roi, de la noblesse de robe. Pierre Eon de La Barrennie, comte de Cély, conseiller à la Cour des comptes, marié en 1699 à Geneviève Charlotte d'Argouges, mourut en 1709. Sa veuve devint la tutrice ayant la garde noble de leurs enfants : Michel Eon, né en 1704 et Gérôme Laurent, né en 1709. Michel Eon, d'abord enseigne au régiment des gardes de Sa Majesté, devint colonel. Il reçut en avance d'hoirie, en 1758, en vertu du droit d'aînesse, les biens fonciers du comté de Cély. Son fils Marie-Gérôme (1734-1823), époux en 1762 de Marie-Jeanne Duphot de Méry, hérita de son oncle, Gérôme Laurent, maréchal des camps et armées du roi, qui mourut en 1789. Il émigra en 1792.

En face du comte de Cély, les seigneurs des Réaux, à Soisy-sur-Ecole, déclinaient au XVIII^e siècle, par manque de revenus fonciers. En effet, la seigneurie avait été l'objet, en 1669, d'un partage entre les quatre héritiers de Marc Antoine de Framerye :

- Louis de Framerye, qui habitait en son château des Réaux.
- Marc Antoine de Framerye.
- Louis de Bizemont, époux d'Elisabeth de Framerye.
- Louise de Framerye, veuve d'Hector de Bizemont.

1. Cette étude a été faite à partir des papiers de l'émigré Marie-Jérôme Eon de Cély conservés aux Archives nationales sous la cote T 151 (1 à 13).

Louis de Framerye, l'aîné, reçut le château des Réaux à grosses tours, clos de fossés, fermant à pont-levis avec la ferme attenant au château, plus la moitié des censives. Chacun des trois autres héritiers reçut 1/6^e de la valeur des biens fonciers. A Elisabeth épouse de Louis de Bizemont échut la seigneurie de Limery comportant une maison seigneuriale couverte en tuiles, des terres de charrue, plus le 1/6^e des censives sur les fiefs de Soisy, Réaux, Limery. Elle reçut, en outre, sa part d'héritage lorsque mourut sa sœur Louise de Framerye de la Morinoie. L'héritière de Louis de Bizemont et d'Elisabeth de Framerye, leur petite fille Marie de Bizemont — ils avaient en 1688 déshérité leur fils aîné « pour les méchantes affaires qu'il s'attirait journellement » — fut l'épouse de Claude Cartier, avocat au Parlement de Paris. Il mourut en 1704. Sa veuve vendit la terre de Limery, en 1707, à Pierre Eon de La Baronnie, comte de Cély.



Outre les terres, les droits sur les bois, le moulin des Réaux et les censives, les comtes de Cély acquirent également les droits de haute, basse et moyenne justice.

Au moment où ils s'implantaient à Soisy, les d'Averton succédaient aux Bizemont : Jean d'Averton, écuyer, avait épousé en 1692 une fille de Marc-Antoine de Framerye, Louise. Leur fils Nicolas d'Averton (1693-1764) eut douze enfants de ses deux mariages. Les d'Averton, dans l'armée du roi, ne parvinrent pas aux hauts grades. Ils étaient d'épée, mais p^àuvres.

Quant à la branche aînée des seigneurs des Réaux issue de Louis de Framerye et de demoiselle de Boisement elle était représentée par Gabriel Le Subtil de Boisement, secrétaire du roi, seigneur des Réaux et des Bordes (1664-1741).

En même temps qu'il prenait pied dans le fief des Réaux, par l'achat de Limery, Pierre Eon de La Baronnie acquit, en 1706, d'Antoine du Billoy, seigneur du Catillou, la seigneurie de Frémigny, pour 64 000 livres. Puis, en 1709, Charlotte d'Argouges de La Baronnie, devenue veuve, signait l'acquisition faite par son mari peu avant son décès, du fief de Montaquooy, vendu par François Riotte de La Riotterie. Ce fief comportait une pièce de bois close, à Nainville, de 80 arpents, mais surtout 63 arpents de terre labourable.

Frémigny, acheté en 1707, Limery en 1706, Montaquooy en 1709 constituaient un domaine d'un seul tenant, de plus de 700 arpents. Ce domaine comportait trois fermes, réduites à deux par rassemblement de Frémigny et de Montaquooy. Ces fermes passèrent de Charlotte d'Argouges au comte Michel de Cély son fils en 1758, puis à Marie-Gérôme en 1765, par arrangement de famille. Gérôme en céda la nue-propriété à son fils Julien en 1790.

Les comtes de Cély devinrent à Soisy-sur-Ecole, les co-seigneurs, avec les Boisement et les d'Averton. Ces familles se partagèrent les tenanciers et leurs maisons de Soisy, et ils convinrent d'avoir des officiers de justice communs. Le comte de Cély reçut 105 maisons, ou censives, Réaux gardait 22 maisons en communauté avec Monsieur de Cély. Cependant, aux bancs de l'Eglise, le seigneur des Réaux était recommandé en premier, comme fondateur.

Le fief de Limery relevait, partie des Célestins de Paris, seigneurs de Mémorant partie du seigneur de Dannemois ; le moulin des Noues, partie de ce fief relevait du Baron de Milly, ainsi que la terre de Montaquoy. La terre de Frémigny relevait partie du seigneur de Villiers-le-Chatel, partie du seigneur de Courances.

Les terres de Limery, Montaquoy, Frémigny² n'ont constitué des ensembles cultureux que tardivement. Ces fermes ont résulté d'un rassemblement de fiefs, au hasard des héritages. Avant d'examiner la mise en culture et les progrès dans l'exploitation de ces fermes au XVIII^e siècle, il est intéressant de voir comment elles se sont constituées.

Chaque ferme comprenait des terres de labour, des vignes, des bois, des jardins.

Limery. Cette terre comportait : la seigneurie du Grand Limery, avec manoir et colombier à pied, un bois en fief du vicomte de Melun ; le Petit Limery ; le moulin Neuf, en roture. En tout 142 arpents de terre de charrue.

Montaquoy. 188 arpents de terres labourables, auxquels s'ajoutaient 70 arpents sis au Petit Poy. Plus 5 arpents 1/2 de vigne et 79 arpents de bois. Montaquoy englobait l'ancien manoir seigneurial du Buisson, avec un pressoir et un colombier à pied. Le fief était chargé de 5 setiers de blé dus au seigneur des Réaux. Des terres données à rente à 10 laboureurs de Soisy rapportaient 102 livres annuellement. Le seigneur de Montaquoy devait foi, hommage et dénombrement au baron de Milly, et au seigneur de Dannemois pour le fief du Buisson. Les vignes formaient un clos de 5 arpents, les autres planches étant disséminées sur les pentes parsemées de grès.

Frémigny. C'était un ensemble de 400 arpents, non compris le bois de La Boulinière, incluant une partie du fief des Bordes. Le seigneur avait le privilège du prélèvement des dîmes, réparties entre l'Hôtel-Dieu de Paris, le prieuré d'Oncy, la cure de Soisy. La terre de Frémigny relevait pour sa plus grande partie du seigneur de Villiers-le-Chatel, auquel la possédante précédente, Catherine de La Rivière, femme d'Antoine

2. Voir le plan d'intendance levé vers 1785 (*Arch. dép. Yvelines, C 94*) reproduit à la pl. V.

du Billoy, avait rendu foi et hommage. S'y ajoutait le fief du Petit Frémigny, ainsi que Les Bordes. Pour ce dernier fief, le seigneur de Cély rendait foi et hommage au roi à cause de son comté de Melun. Cet ancien fief, clos de murs, tombait en ruines. S'y ajoutaient enfin les fiefs du Buisson en partie, d'Artois, de la Roüe, ainsi que le fief de Massy, en franc-alleu.

La fixation des limites des terres donnait lieu à des contestations entre seigneurs, surtout dans les parties basses à l'Est de la rivière Ecole et dans les champniers des Essarts et des Quarterons, au-dessus du Petit Poy. D'où des règlements de bornage — en 1781 entre le comte de Cély et Charles Nicolaÿ, seigneur de Courances, en 1785 entre le comte d'Argouges et Cély — au cours desquels on faisait état des aveux et dénombremments antérieurs.

Au XVIII^e siècle, les terres de Limery furent réunies en partie à Montaquooy. Le Grand Limery constitua une ferme modeste qui en 1765, était cultivée à bail par Mathurin Baudet. La ferme de Limery fut, en ce qui concerne ses 100 arpents cultivables incorporée à celle de Montaquooy, après que le manoir seigneurial eût été vendu, aux Masson. Edme Masson avait épousé, en 1771, la fille du fermier Hardy, Marie-Jeanne. Le manoir fut habité bourgeoisement, après que les Masson, ayant renoncé à prétendre au statut noble d'un possesseur de fief, eurent marié Aimée Marquerite Masson, fille de Jean-Claude Masson, née en 1780, à Jean-Pierre Boisse, avocat.

Les fermiers

La ferme de Frémigny comprenait à l'origine 300 arpents de terre labourable (l'arpent local était de 20 pieds pour perches soit 42 à 21). Au début du XVIII^e siècle, le fermier s'appelait Jean Hardy, époux de Marie Carré. Son fils, Jean Hardy, époux de Jeanne Lepère, renouvelait le bail de fermage en 1768, bail estimé à 3 000 livres en 1759. Entre 1706 et 1759, l'estimation de la valeur de la ferme était passée de 64 000 livres à 80 000 livres. En 1776, Anne Richer, veuve du fermier Pierre Ingrain, obtint un bail de 9 ans à commencer aux jachères de 1782, pour 4 200 livres par an, auxquelles s'ajoutait un pot de vin. La prise en charge à bail impliquait l'engagement de payer la dîme des grains, le seigneur étant gros décimateur de la paroisse. Les redevances en nature : 4 dindons gras, six poulets, 4 voiturées, 200 bottes de paille représentaient cens et corvées.

Anne Richer était la fille de Jean Richer (1687-1743), fermier de Montaquoy, époux de Françoise Demornay (1697-1756). Née en 1715, elle avait épousé en 1741, Pierre Etienne Ingrain (1709-1765), le charretier de son père. Veuve, elle devint l'exploitante de la ferme seigneuriale de Montaquoy par un renouvellement du bail, en 1774, puis en 1782. Le bail à loyer de 9 années de 1782, en incluant la ferme de Limery que Mathurin Baudet avait quittée, portait à 180 arpents de terre labourable l'étendue de Montaquoy (100 arpents pour Limery, 80 arpents pour Montaquoy). La preneuse, aux jachères et guérets de 1782, s'engageait à payer la dîme, les champarts (13^e gerbe) les censives dues au seigneur Nicolaÿ de Courances pour des bois sis à Dannemois. Elle s'engageait aussi à « labourer, fumer et ensemercer les terres par solles et saisons convenables », à cultiver des « vignes bourgeoises », c'est-à-dire sur échaldas, à entretenir les bâtiments, en charriant pour les grosses réparations les matériaux nécessaires. Le bail se montait à 2 100 livres par an, non compris le pot de vin, 1 000 livres.

Anne Richer ne savait pas signer. Elle était pourtant à la tête de deux fermes seigneuriales importantes. Elle obtint du comte de Cély, en 1781, le transfert des baux de Frémigny et de Montaquoy sur ses enfants, en appliquant le droit d'aînesse : à son fils Pierre Charles Ange Ingrain, né en 1754, marié à Marianne Lamoureux la ferme de Frémigny par le paiement à sa mère de 3 734 livres de loyer ; à Pierre Mathurin Legendre, époux en 1772 en secondes noces, de Marie-Madeleine Ingrain, sa fille, la ferme de Montaquoy pour 3 100 livres de loyer. Elle obtint en outre la promesse du comte de donner Frémigny à loyer à Ingrain, au terme du bail commençant aux jachères de 1782. c'est-à-dire en 1791, pour 4 523 livres. Cette promesse fut tenue. Lorsque, le 3-9-1792, le comte Eon de Cély ayant émigré, Pierre Charles Ange Ingrain présenta son bail au directoire du district d'Etampes, en vue de la vente aux enchères d'un bien national mis sous séquestre, il fit état de son bail de 1791 s'élevant à 5 230 livres. L'augmentation de près de mille livres du prix du bail entre 1782 et 1791 s'explique par l'adjonction entre temps à l'exploitation d'un bois planté d'ormes, mais surtout par la plus-value croissante tirée de l'exploitation.

Montaquoy pris à bail directement en 1786 par Mathurin Legendre pour 4 100 livres par an, fut l'objet d'une cession de celui-ci à son fils Pierre Mathurin — né en 1766 d'un premier

lit — époux d'Elisabeth le Sage, pour 4 100 livres, même somme. En 1794, la ferme fut donnée à bail aux enchères par la Régie Nationale des biens séquestrés, pour 3 600 livres. En 1797, l'estimation du revenu par la Régie Nationale, pour 306 arpents, était de 5 254 livres. Ce revenu était en augmentation par rapport à l'estimation de 1790 : 4 850 livres. Le bail du 1^{er} nivôse an II, aux enchères, fut avantageux pour Pierre Mathurin Legendre, ce qui s'explique par l'éventualité toute proche de la vente de cette ferme, inventoriée et partagée en lots en frimaire an II, comme bien national.

Pendant la Révolution, les fermiers Ingrain et Legendre continuèrent le travail de la terre. Ils eurent à subir les réquisitions en grains de 1794 et 1795 notamment, au moment de la mauvaise récolte de 1794, destinées au ravitaillement des armées de l'Est. Mais, les fermes jumelles subirent un sort différent, après qu'elles eurent été mises sous séquestre en 1792. La ferme de Frémigny fut vendue en application de la loi du 24 ventôse an IV, à deux commerçants de Paris, Trochon et Puthod, qui soumissionnèrent le 13 fructidor an IV et se rendirent acquéreurs le 22 frimaire an V. Le revenu étant estimé à 5 265 livres, le prix de la ferme fut fixé à 115 845 livres.

En 1817, Constant Trochon, fils de Gabriel François Trochon, vendit à Mathurin Gabriel Ingrain, fermier de Frémigny, sa part d'héritage, soit un lot de 56 hectares, pour 24 000 francs payés en numéraire métallique. Plus tard Ingrain devint le propriétaire de la ferme que ses aïeux exploitaient au XVIII^e siècle en tant que fermiers du seigneur.

La ferme de Montaquoy, dont le bail avait été rétrocédé en 1789 par Mathurin Legendre à son fils, issu d'un premier lit, fut mise en vente en germinal an V, mais le 18 messidor an V, il fut sursis à la vente des biens du comte de Cély sur une requête au Bureau des domaines, de sa fille, la comtesse d'As-torg, qui exigeait le paiement de sa dot sur l'ensemble des biens héréditaires de la famille. L'estimation de la valeur de la ferme de 306 arpents, en germinal an V, se basait sur un revenu de 5 254 francs, soit 106 000 francs de capital. Après le retour en France du comte de Cély, rentré avec le comte d'Artois en 1815, la ferme fut achetée par un notaire de Paris, maître Guillaume, qui la rétrocéda au fermier Pierre Mathurin Legendre.

Les fermes seigneuriales de Montaquoy et Frémigny, convoitées par les 60 petits vigneron et laboureurs de Soisy, au moment où elles étaient mises en vente en tant que propriétés nationales, passeront du seigneur aux fermiers. Ingrain et Legendre deviendront des notables attachés à la République, exerçant de père en fils, à intervalles, les fonctions de maire, jusqu'en 1914.

L'exploitation des fermes

Les fermiers des seigneurs constituaient au XVIII^e siècle, une corporation fermée de laboureurs, en Brie et en Gâtinais. Ils étaient riches, se mariaient entre eux, et le mariage donnait lieu, devant notaire, à une constitution dotale. Marie-Anne Ingrain, épousa le riche fermier Riou. Marie-Anne Legendre, petite-fille d'Anne Richer, née en 1767, fut mariée à Mathurin Fouquet, fermier à Moigny, en 1785. Plus tard, Victoire Apolline Legendre, née en 1797, fut mariée en 1825 à son cousin Louis Isidore Legendre, et, en 1828, Elisabeth Adélaïde Legendre à son cousin Cyprien Stanislas Legendre, fermier de Ballancourt.

Le contrat de mariage entre Pierre Mathurin Legendre et Elisabeth Le Sage, du 24 juillet 1792, fut signé à l'occasion de la cession du bail de Montaquoy par Mathurin Legendre à son fils. Les époux devaient vivre en communauté de biens. La dot d'Elisabeth Le Sage, de 5 000 livres, consistait en 4 000 livres en assignats ou espèces ayant cours, plus un trousseau d'une valeur de 1 000 livres. Sur les 4 000 livres en argent, 2 000 livres provenaient de la part d'héritage d'Elisabeth Le Sage au décès de son père. La mariée apportait en plus à la communauté un prêt de 3 650 livres remboursables en trois années à partir de 1793. Son époux lui reconnaissait un douaire de 2 500 livres.

L'apport de P. M. Legendre se montait à 7 650 livres données en dot par son père. Cette dot consistait dans le cheptel vif et mort de la ferme, plus 3 205 livres dix sols six deniers provenant de l'inventaire des biens de la mère de Pierre Mathurin, Anne Davoust, avec en plus 1 445 livres d'intérêts. Cette dot était réduite à 5 000 livres numéraires, par la cession du père à son fils de la récolte ensemencée, ou en réserve, ainsi que du bétail et de la volaille. Mais comme la valeur totale de ces biens : récolte ensemencée et en réserve plus troupeau de bovins et

volaille s'élevait à 11 300 livres, restait à payer aux parents cédant le bail — Pierre Mathurin Legendre et Marie-Madeleine Ingrain — 3 650 livres, lesquelles étaient avancées par les père et mère d'Elisabeth Lesage.

La communauté de biens, constituée par le mariage de Mathurin Legendre avec Elisabeth Le Sage avait une valeur de 12 650 livres. Sur ces biens communautaires, 4 000 livres provenaient des biens du père d'Elisabeth le Sage, 4 650 livres des biens de la mère de Mathurin Legendre, Anne Davoust. Le reste consistait en 3 000 livres d'avancement d'hoirie du côté Legendre, 1 000 livres de trousseau du côté Le Sage. Ce qui restait à payer à Mathurin Legendre père sur la valeur totale des biens de l'exploitation, passant du père au fils, se montait, nous l'avons vu, à 3 650 livres, pouvant être remboursés grâce à un prêt de la famille Le Sage.

La prise en charge d'une exploitation de ferme exigeait donc une mise de fond lourde pour l'époque. Cela indique la richesse des fermiers, dont nous pourrions avoir une idée en lisant l'inventaire des biens de défunts Jean Hardy et Marie Carré, fermiers à Frémigny dans la première moitié du XVIII^e siècle. Ils possédaient 22 arpents de terre, 4 chevaux de labour, 4 000 toisons de laine, des provisions de blé et de vin, pour une valeur totale de 21 442 livres. Les biens en numéraire n'entrent pas dans l'inventaire. Par comparaison, le patrimoine des Cély était estimé, en 1759, à 601 000 livres. De riche fermier à seigneur, la différence reste grande.

La ferme : communauté de travail

Anne Richer, lorsqu'elle renouvelait en 1782 ses baux avec son seigneur, ne savait pas signer. Elle était pourtant alors la maîtresse d'une ferme — Frémigny — dont la mise en culture exigeait de nombreux domestiques. Elle était en relation avec l'homme d'affaires du comte, qu'on appelait notaire, conseiller ou procureur fiscal, ou receveur fiscal. Le seigneur étant gros décimateur, il lui fallait, à la récolte, faire transporter la dîme des grains à la grange des dîmes de Soisy, ancienne ferme où Joseph Goubé, qui avait pris en charge les dîmes des paysans de Soisy, gérait celles du comte de Cély. Anne Richer s'acquittait, pour la ferme de Frémigny, des redevances en nature, ainsi que des autres charges : la dîme allait, pour une part, au curé de Soisy pour son gros, pour une autre part au prier

d'Oncy. En outre, Frémigny était chargé d'une rente de trois muids de blé au profit de l'Hôtel-Dieu de Paris, que le comte de Cély faisait parvenir sous la forme d'un paiement annuel en argent en fonction des mercuriales de Paris, à la fin du XVIII^e siècle. Frémigny payait également la taille annuelle : environ 800 livres.

Mais la ferme était une communauté où vivait une domesticité nombreuse : maîtres charretiers et garçons charretiers, valets de labour, vachers, bergers, jardiniers, vigneron, bûcherons. Les registres paroissiaux portent l'indication des noms de ces laboureurs ou batteurs de grains : Louis Breton, berger (1678), Germain Chisné, charretier ; Jean Lury, jardinier (1701), Jean-Philippe Sylvain, maître charretier (1759), Jacques Francart, valet de labour, René Meny, vacher. Les domestiques vivaient sur la ferme. Le pain était cuit à la maison. Les valets couchaient sur des lits d'écurie, le berger dans sa maison roulante des champs, aux jachères. Beaucoup de domestiques restaient vieux garçons, habitués à cohabiter.

Les baux

L'exploitation des grandes fermes seigneuriales était régie par des règles strictes dont certaines figuraient au bail : c'étaient les « charges et faisances ». Le fermier se devait de cultiver par soles et saisons convenables. Le passage d'un fermier sortant au fermier entrant était réglé sévèrement : le fermier sortant devait laisser à son successeur, les fumures ainsi que les ensemencements comme il les avait reçus à son entrée. Lorsque Mathurin Baudet, fermier à Montaquois céda sa ferme, son successeur l'accusa devant le bailli de Milly du défouragement de 11 arpents et du désollement de quatre arpents. La jachère constituait une tradition intangible. Les obligations des fermiers, formulées dans les baux, visaient d'abord les terres de labour. Elles concernaient aussi l'entretien des vignes sur échelas, la tonte des arbres têtards, deux fois pendant le bail, les coupes à faire dans les bois taillis, tous les 9 ou 10 ans, en laissant 16 baliveaux par arpent, le curage de la rivière Ecole qui donnait lieu au ban des riverains, l'entretien de prés de fauche qui devaient être débarrassés des taupinières, et enfin, l'entretien des bâtiments à raison de 3 livres par année de réparations locatives, ainsi que du charriage des ma-

tériaux destinés aux grosses réparations, à la charge du seigneur.

L'exploitation

Les fermes de Montaquoy et de Frémigny sont du même type que celles de la Brie. C'étaient des fermes à cour intérieure, close par les bâtiments ou une muraille. L'on sortait de la ferme par un portail qu'on appelait la « porte des rues ».

L'une et l'autre de ces fermes étaient formées de bâtiments couverts, partie en chaume, partie en tuile. Frémigny comportait greniers, écuries, grange, bergeries, vacheries, fournil, toit à porcs, poulailler, avec deux puits. Le jardin potager, de 25 perches se continuait par un clos de 27 arpents, puis par un bois taillis de 20 arpents. Le bois d'œuvre était fourni par une ormeraie (ormoye) et par le bois de La Boulinière. Six arpents de pré étaient plantés d'arbres fruitiers. Autour, les terres labourables en différents champniers : Champlantain, Les Bou-lins, Le Vau... Une tourelle et un colombier signalaient la seigneurie.

Montaquoy, était constituée sur le même plan, avec ses grange, bergerie, vacherie, écurie à 8 chevaux, laiterie, foulerie. Le manoir du fermier, incorporé aux bâtiments comportait une cuisine, une chambre à feu, deux cabinets où couchaient les filles. Près de la ferme se trouvait la grange des dîmes couverte en chaume, avec un pressoir à roue et une meule à écraser les pommes. Les pièces de terre, Le Colombier, Le Ploty, Le Vau, La Pièce Cornue, Bois Net, étaient de bonne qualité, sauf vers Beauvais où l'on trouvait des terres « sable ». Mais les planches de vigne du Petit Poy donnaient un vin de qualité. En tout, 55 pièces de terre cultivable. L'exploitation disposait de 11 arpents de bois et de 5 arpents de pré, sur les berges de la rivière Ecole. L'étendue des vignes était de 35 arpents, dont cinq arpents dans le clos seigneurial.

Les fermes constituaient des ensembles d'un seul tenant. Mais le comte de Cély, vers 1780, toujours à court d'argent, non seulement louait ses colombiers, le clos de vigne de Montaquoy que son père s'était réservé, mais aussi il donnait à rente à des tenanciers affamés de terre, des pièces de terre prises dans les domaines constituant les grosses fermes. Aussi, les fermiers s'efforçaient-ils de reprendre les baux faits à divers parti-

culiers, à raison de 10 livres par arpent. Ils maintenaient la grosse exploitation, empêchaient la petite exploitation de mordre sur la grande.

Tandis qu'une soixantaine de petits paysans tenanciers des co-seigneurs de Soisy besognaient dans leurs planches de vigne ou dans leurs pièces de terre disséminées à l'extrême dans des champniers — l'un d'eux était si éloigné qu'on l'appelait champnier « Dîne-tard » — les fermiers, maîtres laboureurs sillonnaient la plaine avec leurs valets de labour. Les premiers s'échinaient sur les terres « sable » ou les terres « greutes » (parsemées de grès) ; les seconds labouraient les vastes plaines limoneuses.

Les façons culturales

Le contrat de mariage de 1792 de Pierre Mathurin Legendre avec Elisabeth Le Sage nous renseigne sur le cheptel de Montaquoy. Il y avait 7 chevaux dans les écuries, donc le travail de la terre s'effectuait avec trois trains de charrue. La bergerie comptait 300 moutons enfermés dans un parc de 50 claies lorsqu'ils pâturaient après moisson ; soit un mouton par arpent. Les moutons apportaient une partie de la fumure. L'autre partie était fournie par les 16 vaches et le taureau des étables.

Les trois charrues étaient garnies de leurs ferrements : soc, coutre. Trois voitures servaient au transport des récoltes et aux charrois.

L'assolement, triennal, comportait une mise en jachère du tiers des soles. L'ensemencement était fait de blé froment, méteil, seigle, avoine, orge, pois, lentille, haricots, vesce. La culture de la pomme de terre ne se faisait encore que dans les jardins.

La ferme constituait une entreprise basée sur l'auto-production alimentaire de la famille du fermier et de ses domestiques, et sur la vente de l'excédent des grains aux marchés de Milly ou de Corbeil. Les cent pièces de volaille, les trois porcs, le lait de 16 vaches, la production de planches de pois, lentilles, haricots, sans compter les racines du jardin, le cidre et le vin des vignes du Petit Poi, le bois à brûler tiré des taillis du bois des Réaux, les échelas des vignes façonnés avec les repousses des cépées de châtaignier, la récolte des fruits rou-

ges et des pommes, le miel des ruches, entretenaient le personnel domestique et permettaient les façons des travaux saisonniers. Les valets, nourris, recevaient de petits gages : 200 livres par an pour un jardinier, 15 livres par mois pour une fille de basse-cour. Le chanvre des chenuevières était tissé par un artisan du bourg de Soisy. L'accroissement sensible des montants des baux, que l'on constate en ce qui concerne les fermes de Monsieur de Cély s'explique par l'extension des rendements dans la culture des céréales. Ce progrès résulte lui-même du progrès dans le labour, le hersage obtenu grâce à des chevaux plus vigoureux — un beau cheval valait 600 livres — mais aussi, par le volume croissant des fumures. Les 16 vaches de la ferme de Montaquoy vivaient surtout à l'étable. Elles étaient nourries avec l'herbe fanée dans les parties basses des rives de l'Ecole : aulnaies de Montigny et du Rinlet. L'une des prairies s'appelait Fleur de lys, ou saussaie de Montaquoy. Mais l'on peut constater l'extension des cultures fourragères : vesce, trèfle, luzerne. L'extension du cheptel des bêtes à cornes était exigée pour une meilleure croissance des blés. La jachère permettait à la terre de « se reposer » : elle ne disparaîtra, en ce qui concerne les fermes de Frémigny et de Montaquoy, qu'un peu avant 1914.

La plus-value en grains exportables de la ferme explique l'enrichissement des fermiers. Pierre Ingrain et Mathurin Legendre purent en 1794-95, année de grande disette, tirer de leurs greniers inépuisables les muids et setiers de blés réquisitionnés par les administrateurs du district d'Etampes pour les armées de la République.

Les fermes aux XIX^e et XX^e siècles

Les fermes seigneuriales de Frémigny et de Montaquoy-Limery ont été conservées intactes³, elles ont résisté à l'investissement patient de la petite exploitation. Les deux familles des fermiers — les Ingrain, les Legendre — devenues propriétaires après que la Révolution eut évincé les comtes de Cély, ont exploité ces fermes de père en fils, les Ingrain jusqu'à la fin du Second Empire, les Legendre jusqu'à la guerre de 1914-18. Leurs successeurs, les Brierré à Frémigny, les Loste à Mon-

3. Voir l'aspect actuel de la ferme de Frémigny, pl. VI.

taquoy, ont fait de ces fermes des biens de famille héréditaires. Les progrès cultureux ont été spectaculaires : amélioration des terres par dérochement à la dynamite, abandon des jachères comme conséquence de l'emploi des engrais chimiques, cultures nouvelles telles que : œillette, colza de brasserie remplaçant l'escourgeon, vers le milieu du siècle remplacées elles-mêmes par la bettarave à sucre (vers 1920). L'emploi des herbicides après 1945 a permis de doubler les rendements. La main-d'œuvre agricole a été de plus en plus réduite, grâce à l'extension du machinisme.

Par contre, la petite exploitation, celle des vigneron et des petits laboureurs, a peu à peu décliné, au profit surtout de la ferme des Réaux. Les seules traces subsistantes de cette petite exploitation sont les maisons vigneronnes du bourg de Soisy, la conservation des petites parcelles jamais remembrées au cadastre, les vignes sauvages qui parsèment les éminences et qui sont un témoignage du passé.

Pierre COUSTEIX.

Inventaire des monnaies romaines découvertes récemment sur le territoire de la commune de Linas

Depuis quelques années, la surveillance de divers travaux et des prospections de surface permirent de recueillir vingt-quatre monnaies de bronze ¹.

Relativement groupées dans l'espace et ajoutées aux découvertes anciennes publiées ², elles forment une série représentative du IV^e siècle avec quelques témoins de la sécession gauloise du siècle précédent.

1. Nous remercions de leur amabilité les personnes qui nous confièrent, pour cette étude, leurs trouvailles, numéros 23 et 24 du présent catalogue. D'autre part, nous avons eu connaissance de la découverte de deux monnaies de site très particulier et ne pouvant, de ce fait, entrer dans notre inventaire ; nous donnons ici leurs caractéristiques principales, évitant d'en fournir, pour l'instant, la moindre interprétation :

— Denier républicain de Lucius Thorius Balbus, n° 1624 de *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, par GRUEBER (H. A.), 1910, réimp. 1969.

— Une monnaie gauloise en billon des Coriosolites, type de La Tour, n° 6703.

La première provient de la rue de l'Arpajonnais, la seconde du chemin de Carcassonne.

2. RUBBENS (Clément), *Ancien cimetière et sarcophages découverts à Linas*, dans *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1891, tome II, p. 657-659 ; DUFOUR (A.), *Note sur la découverte de sépultures à Linas*, dans *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, 1892, p. 32-37. Six monnaies (... « moyen bronze de Licinius père, 307-323 ; petits bronzes de Claude II, 268-270 ; Tétricus I^{er}, 268-273 ; barbare ; Gratien, 375-383 ; fruste, peut-être de Valentinien II ; petit bronze quinaire de Théodora... » — les termes et les dates sont ceux de l'article —) sont citées dans le mobilier provenant de tombes en tuiles plates et de sarcophages de pierre décorés, exhumés simultanément ; les pièces étaient

La localisation des découvertes s'inscrit dans les limites de la répartition des débris de céramique et des éléments de construction (lieux dits « Les Sablons » et « Le Village ») à l'exception de deux monnaies que n'accompagnait, à notre connaissance, aucun mobilier résiduel notable³ ; ce relatif éloignement pourrait résulter d'apports de terres, d'engrais ou de déchets provenant du site plutôt que de son extension, même diffuse, dans cette direction.

La concentration constatée sur certaines parcelles n'est que le reflet de circonstances particulières : fréquence des travaux anciens ou modernes ayant atteint le niveau archéologique, souvent très profond ; temps disponible pour l'observation et répétitions des prospections très inégalement réparties, etc... ; enfin présence de dépôts monétaires volontaires dans la nécropole.

Le contexte des découvertes est principalement constitué des restes de l'habitat supposé, le long de la voie romaine, et du cimetière gallo-romain tardif et mérovingien⁴ ; trois monnaies du premier et onze du second ont bénéficié d'observations complémentaires plus ou moins précises figurant au catalogue.

Nous ajoutons à ce catalogue, un inventaire rapide du trésor monétaire découvert sur le site de la nécropole, un peu éparpillé mais de composition homogène ; son étude doit être incessamment publiée. Il s'agit certainement d'un dépôt funéraire plutôt que d'une cachette ; les exemples en sont rares mais non inconnus pour cette période du Bas-empire romain.

Gérard DUNET.

très certainement déposées dans les sépultures gallo-romaines, les sarcophages étant mérovingiens (étudiés par G. R. DELAHAYE dans le bulletin de la société, 1977, p. 33-37). Une monnaie de Constantin I^{er} aurait été trouvée à proximité de la voie romaine, au moment de sa découverte devant l'église en 1911 d'après ALLORGE, *Voie romaine à Linas*, dans *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, 1911, p. 44-45.

3. N° 23 et 24 du catalogue.

4. Voir les comptes rendus de fouilles par Denis PETIT dans les bulletins de la Société, 1971, p. 55-57 et 1972, p. 73-83. Sur la nécropole, voir aussi bulletin 1981, p. 132-151.

I. — CATALOGUE⁵

PARCELLE 803 (Cadastre 1947, B 2)

1. Constant ou Constance II

Lyon (341-436), 1^o officine

Légende disparue, buste diadémé à droite

VIC(TORIAEDDAVGGQNN), deux victoires face à face

?

PLG

0,69 ; 12,8-14 ↓ ; monnaie oxydée, trouvée dans une sépulture, sous le maxillaire inférieur.

2. Monnaie officielle ou locale (?). (353-360)

Trois fragments très oxydés, attribuables au type Fel temp reparatio (cavalier terrassé par l'empereur) ; remblais de remplissage d'une tombe.

3. Période 355-361

Légende disparue, buste diadémé à droite

(SPES REI-PVBLICE), Virtus casquée debout à gauche tenant un globe et une lance

1,4 ; 14 ; ↓ ; monnaie très usée et ébréchée, trouvée dans les remblais de remplissage d'une tombe.

4. Période indéterminée (IV^e siècle ?)

Très oxydée, illisible.

0,88 ; 13,5 ; ? ; (Monnaie de site).

5. Abréviations utilisées :

E = G. ELMER, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, dans *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, 1-106.

LRCB = Part I, P. V. HILL et J. P. C. KENT, *The bronze coinage of the house of Constantine*, A. D. 324-346. Part II, R. A. G. CARSON et J. P. C. KENT, *Bronze roman imperial coinage of the later empire*, A. D. 346-498, London, 1965.

PARCELLE 804 (Cadastre 1947, B 2)

5. Gratien

Lyon (367-375) 1^e officine

DN GRATIAN-VS AVGG AVG, buste diadémé, cuirassé et drapé à droite

SECVRITAS REIPVBLICAE, victoire allant à gauche

OF | I

— LRCB II 304

LVGPA

2,52 ; 18 ; ↓ ; monnaie en bon état de conservation (faible indice de circulation) déposée dans une sépulture de la fin du iv^e siècle, le long du cercueil de bois, à l'extérieur.

PARCELLE 815 (Cadastre 1947, B 2)

6. Tétricus

Monnaie locale, ca 271-274

)CVS(, buste radié à droite

)X(, type Pax augg

1,76 ; 13,3-16 ; → ; monnaie mal frappée certainement locale, patinée verte ; (Monnaie de site).

7. Période constantinienne

Trèves (331), 1^e officine

VRB(S ROMA), buste casqué et cuirassé à gauche

La louve et les jumeaux

— LRBC I 58

TRP.

0,95 ; 18 ; ↑ ; monnaie coupée ou cassée, très usée (monnaie de site).

8. Monnaie locale, ca 330-335 et postérieure

)0(, type Urbs roma, buste casqué et cuirassé à gauche

La louve et les jumeaux

0,85 ; 10,6-12 ; ↙ ; oxydée ; (Monnaie de site).

9. Constant ou Constance II

Monnaie locale, ca 341-346 et postérieure
) AVG , buste diadémé à droite
Type Victoriae dauggqnn, deux victoires face à face

TR()

0,70 ; 11,5 ; ↓ ; monnaie ébréchée ; (Monnaie de site).

PARCELLE 818 (Cadastre 1947, B 2)

10. Tétricus I

Trèves, 7^e émission (273)
(IM) P TETRICVS P(F AVG), buste radié et cuirassé à droite

(HI) LA (RITAS AVGG), Hilaritas debout à gauche tenant une palme et une corne d'abondance

E.789

1,47 ; 13,5-16,7 ; ↑ ; monnaie frappée sur un flan ébréché, revers usé.

(Monnaie de site).

11. Tétricus II

Cologne, 7^e émission (274)

(C PIV) ESV TETR(ICVS CAES), buste radié et drapé ; vue de dos (PRINC IVVENT), l'empereur debout à gauche tenant un rameau et une lance

E.781

2,63 ; 16,5-19,2 ; ↓ ; oxydée ; (Monnaie de site).

12. Tétricus

Monnaie locale, ca 271-274 et postérieure

Buste radié à droite

Personnage debout

0,32 ; 12,8 ; † ; fragment oxydé ; (Monnaie de site).

13. Période constantinienne

Monnaie locale, ca 337-341 et postérieure

)NT(, buste diadémé à droite

Type Gloria exercitus (1 enseigne)

N

0,67 ; 10,8 ; ↙ ; minimus ; (Monnaie de site).

14. Valens

Rome, 4^e officine (367-378)

DN VALEN-S PF AVG, buste diadémé, cuirassé et drapé à droite

SECVRITAS REIPVBLICAE, victoire allant à gauche

———— LRCB II 725 ou 730

SM[✠]RQ

2,92 ; 17 ; ↙ ; AE 3 peu usé, légèrement oxydé ; (Monnaie de site).

15. Période valentinienne

Aquilée, (364-378)

Légende hors flan, buste diadémé, cuirassé et drapé à droite

(GLORIA RO-MANORVM), l'empereur allant à droite et traînant un captif

————
SMAQ ()

1,8 ; 15 ; ↙ ; monnaie usée, revers oxydé ; certainement rognée (Pièce de site).

16. Période théodosienne

Aquilée, 1^e officine (388-402)

Légende disparue, buste diadémé à droite

(SALVS REI-PVBLICAE), victoire allant à gauche et traînant un captif

‡ | (Chrisme)

AQP

0,88 ; 12-13,8 ; ↑ ; oxydée et ébréchée ; (Monnaie de site).

PARCELLE 819 (Cadastre 1947, B 2)

17. Période constantinienne

Monnaie locale, ca 330-335 et postérieure

Buste casqué à gauche, type Constantinopolis

Constantinople debout à gauche sur une proue, tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier

0,38 ; 9,5 ; ↓ ; minimus bien conservé ; (Monnaie de site).

18. Hélène, émission posthume

Trèves (337-341)

(FLIVLHE LE) NAE AVG, buste de femme diadémée à droite

(PA XPV BLI) CA, Pax debout à gauche tenant un rameau et un sceptre.

_____ LRBC I 119

TR ()

1,26 ; 12,5-14 ; ↓ ; usée ; (Monnaie de site).

PARCELLE 828 (Cadastre 1947, B 2)

19. Période constantinienne

Monnaie locale, ca 337-341 et postérieure

CONST (), buste lauré à droite

Type Gloria exercitus (1 enseigne)

_____ TRP

0,81 ; 8 ; ↙ ; minimus provenant de remblais datés des III^e-IV^e siècles.

20. Valentinien I

Arles (364-375), 1^e officine

DN () S PF AVG, titulature longue attribuable à Valentinien I ; buste diadémé, cuirassé et drapé à droite

(SE) CVRIT (AS REIPUBLICAE), victoire allant à gauche
OF | I

_____) ON (

1,25 ; 17 ; ↓ ; monnaie ébréchée, dans des remblais datés des III^e-IV^e siècles.

21. Monnaie indéterminée

Monnaie locale, milieu-fin du IV^e siècle (?)

Illisible.

0,2 ; 6,4 ; ? ; minimus trouvé dans des remblais des III^e-IV^e siècles.

PARCELLE 832 (Cadastre 1947, B 3)

22. Période théodosienne

Ca 388-402

Illisible

Type *Salus reipublicae*, victoire allant à gauche et traînant un prisonnier

0,77 ; 13 ; ? ; monnaie très ébréchée provenant de remblais modernes (XVII^e s.).

PARCELLE 869 (Cadastre 1947, B 3)

23. Tétricus II

Trèves, 7^e émission (274)

C P(IV) ESV T(ETRIC) VS CAES, buste radié et drapé à droite

SP(ES A) VG(G), Spes allant à gauche

E.796

3,00 ; 19 ; ? ; usée ; (Monnaie de site).

PARCELLE 883 (Cadastre 1947, B 3)

24. Arcadius

Arles (388-392/394-395), 3^e officine

DN ARCADIVS PF AVG, buste diadémé, cuirassé et drapé à droite

VICTOR-IA AVGGG, victoire allant à gauche

—— LRBC II 566 ou 569

TCON

1,21 ; 13 ; ↓ ; bien conservée ; (Monnaie de site).

II. — INVENTAIRE DU TRESOR MONETAIRE

TABLEAU I. — Avers.

III^e siècle

TETRICUS : monnaies locales 4
= 4

IV^e siècle

CONSTANS : type hybride ou imitation 1
CONSTANS AUGUSTE 2
Epoque constantinienne (341-346) 1
CONSTANTIUS II AUGUSTE 1
CONSTANTIUS II : monnaies locales au type Fel.
temp. reparatio... 6
= 11

VALENS 3
Epoque valentinienne 3
Epoque valentinienne, monnaie locale 1
= 7

MAGNUS MAXIMUS 1
FLAVIUS VICTOR 1
VALENTINIANUS II 10
THEODOSIUS I 11
THEODOSIUS I ou EUGENIUS 1
EUGENIUS 3
ARCADIUS 28
HONORIUS 2
Epoque théodosienne 34
Epoque théodosienne, monnaies locales 11
= 102

Monnaies indéterminées attribuables au IV^e siècle 23
Monnaies indéterminées d'origine douteuse 6
= 29

TOTAL 153
ex.

TABLEAU II. — *Revers.*

<i>III^e siècle</i>		
Monnaies locales :		
— type Pax	2	
— type Salus	1	
— fruste	1	= 4
<i>IV^e siècle</i>		
Période constantinienne :		
— GLORIA EXERCITVS (1 enseigne)	2	
(dont 1 imitation ?)		
— VIRTVS AVGG NN (hybride ou imitation)	1	
— VOT / XX / MVLV / XXX	1	
— SPES REIPVBLICE	1	
Monnaies locales : type Fel. temp. reparatio.	6	= 11
<hr/>		
Période valentinienne :		
— SECVRTAS REIPVBLICAE	4	
— GLORIA ROMANORVM	2	
Monnaie locale : type Gloria romanorum	1	= 7
<hr/>		
Période théodosienne :		
— SPES ROMANORVM	3	
— VOT / XX / MVLV / XXX	1	
— VICTOR-IA AVGGG (1 victoire)	62	
— VICTORIA AVGGG (1 victoire)	2	
— VICTORIA AVGGG (2 victoires)	2	
— SALVS REIPVBLICAE (sans chrisme)	1	
— SALVS REIPVBLICAE (avec chrisme)	14	
— SALVS REIPVBLICAE (?)	3	
— Indéterminées, type Salus R. ou Victoria	2	
Monnaies locales :		
— type Victoria Auggg	5	
— type Salus Reipublicae	5	
— type Salus R. ou Victoria indéterminé	1	= 101
<hr/>		
TOTAL	123	ex.

Prospection aérienne

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, et le manque de subventions, quelques prospections aériennes ont pu être réalisées sur le département de l'Essonne au cours de l'année 1983 :

*BOIGNEVILLE*¹

Au lieu dit « Les mesures de Bostard », à proximité de structures gallo-romaines que j'avais signalées antérieurement², un ensemble d'enclos rectangulaires comportant chacun un petit bâtiment dans un angle, a fait l'objet de plusieurs repérages aériens ; les contrôles au sol indiquent une occupation aux XIII^e-XIV^e S. : céramique fine rouge, tuiles plates, petits éléments de parure en bronze etc... Il pourrait s'agir des vestiges d'un village médiéval inclus dans un parcellaire de cette époque, subsistant encore dans le paysage. (Site n° 91-034-001).

*JANVRY*³

A 500 m à l'ouest du village, des traces de substructions (remontées de pierres) ont guidé les recherches sur le terrain : présence de tuiles à rebord, et de poteries communes gallo-romaines (III^e-IV^e S.) ainsi que des tessons de céramique fine rouge d'époque médiévale identiques à ceux de Boigneville

(Site n° 91 313 319 001)

A une centaine de mètres de ce gisement, près du hameau de « Chante-Coq », un second site gallo-romain, moins étendu,

1. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

2. Voir *B. S. H. A. C. E. H.*, 1980, p. 73.

3. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

est apparu grâce à la présence de « tegulae », moellons, et fragments de poteries communes du III^e S.

(Site n° 91 313 319 002)

*LA FORET-LE-ROI*⁴

A environ 1 km au S.-E. de La Forêt-le-Roi, découverte de plusieurs fossés circulaires (dont un de 30 m de diamètre avec fosse interne) ; au sol, on remarque des poteries de teinte extérieure rougeâtre et intérieure noire, comportant un dégraissant de chamotte et d'inclusions calcaires, ainsi que quelques outils de silex (tranchet, pics, grattoirs) laissant supposer plusieurs périodes d'implantation humaine depuis le Néolithique Moyen jusqu'à l'Age du Bronze.

*LES GRANGES-LE-ROI*⁴

Les traces d'un bâtiment rectangulaire à galerie de façade orienté N-O/S-E ont été repérées à 1 km au Sud-Ouest des Granges. Les prospections sur le terrain n'ont livré, jusqu'à présent, que quelques fragments de poteries gallo-romaines datables des II^e-III^e Siècles. L'absence de tuiles et de moellons en surface incite à penser que cette construction n'a, heureusement, pas encore été endommagée par les labours.

(Site n° 91 107 284 001)

*ROINVILLE-SOUS-DOURDAN*⁴

A 800 m au N-E. du hameau de Plateau, un ancien chemin empierré s'orientant N-O/S-E et un petit bâtiment révélé par des remontées de cendres et de pierres, ont été photographiés en décembre 1983. Il s'agit vraisemblablement de structures d'époque gallo-romaine.

(Site n° 91 107 525 005)

*SACLAY*⁵

Grâce à un survol par hélicoptère, de nouveaux clichés ont révélé la présence de fossés quadrangulaires et sub-circulaires

4. Arr^t d'Etampes, canton de Dourdan.

5. Arr^t de Palaiseau, canton de Bièvres.

pouvant correspondre à des bâtiments en matériaux légers et des enclos, aux alentours de la ferme de La Martinière à 1 200 m au Sud-Est du village.

(Site n° 91 303 534 004)

L'ensemble des prospections aériennes et contrôles sur le terrain effectués ces dernières années, prouve, s'il en était besoin, l'importance des sites archéologiques du département et l'intérêt qui s'attache à la délimitation des secteurs à sauvegarder. Souhaitons que la décentralisation administrative permette aux collectivités locales de mettre en place, rapidement, les moyens de recherche et de protection qui s'imposent.

Daniel GIGANON.

Prospection archéologique de surface

Nous publions, en premier lieu, une étude d'ensemble sur la prospection faite à La Ferté-Alais et environs par Monsieur Alain Benard puis quelques indications très brèves tirées des notes que Monsieur André Garriot a déposées aux Archives départementales qui rendent compte de ses prospections aux alentours de Dourdan.

P. C.

*LA FERTE-ALAIS*¹

Un agriculteur de La Ferté-Alais a constitué au fil des ans une collection d'objets préhistoriques dont nous avons fait l'inventaire. Devant l'intérêt de certaines pièces, la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques nous a demandé d'effectuer une prospection sur les parcelles ayant livré ce matériel. Nous présentons ici le résultat de cette opération, précédé de l'inventaire résumé de la collection réunie par l'exploitant.

Pour éviter toute prospection intempestive, nous ne donnons pas la localisation précise du site, répertorié à la D.R.A.P. sous les n° 91.232.2 et 91.232.3, ni le nom du collectionneur.

I. — *INVENTAIRE DE LA COLLECTION PARTICULIERE*

Les objets récoltés ont été trouvés dispersés dans les bours entre les années 1956 et 1980. Les pièces lithiques d'un intérêt mineur seront seulement énumérées. Un inventaire détaillé a été déposé à la D.R.A.P. Les objets en bronze seront par contre décrits avec précision.

1. Arr^t d'Etampes, chef-lieu de canton.

1. - INDUSTRIE LITHIQUE

- *Grattoir* sur bout de lame retouchée, en silex bleuté à patine blanchâtre, bien conservé, longueur 103 mm.
- *Poignard* de type chalcolithique en silex jaune cire du Grand-Pressigny, pointe absente, talon convexe, pas de retouche inverse.
- *Hache taillée* en grès jaune clair, très bon état de conservation, les deux flancs sont entièrement taillés, longueur 245 mm.
- *Haches polies*. La collection comprend 16 haches polies dont 7 en grès, 1 en calcaire siliceux, 5 en silex dont 3 en silex d'aspect résinite, 3 en roches dures étrangères dont 1 en roche verte. Sur les 16 haches, 13 sont plus ou moins en mauvais état.

2. - OBJETS EN BRONZE

- *Hache à talon*. Découverte en 1970, son état de conservation est excellent.
- Longueur maximum : 162 mm.
- Largeur du talon : 30 mm.
- Largeur de la gorge au niveau de la butée : 17 mm.
- Profondeur de la gorge au niveau de la butée : 9 mm.
- Largeur du tranchant : 55 mm.
- Poids : 520 g.

Le talon est constitué de deux gorges profondes, symétriques, à fonds plats et à flancs droits. La lame est ornementée par une nervure médiane, identique sur les deux faces. La convexité du tranchant est probablement due à des affûtages successifs. Le fil est plan et aigu. On n'observe pas de bavure de coulée. Il s'agit donc d'un objet « fini ». Les symétries longitudinale et transversale sont imparfaites dans le détail.

Le mode d'emmanchement longitudinal dans deux gorges classe cet objet dans la famille des haches à talon. Les caractéristiques suivantes semblent apparenter cette hache au type « Normand » : forme générale de la lame et des gorges, ornementation de la lame, maximum de hauteur des rebords des gorges au niveau de la butée, gorges profondes, butées légère-

ment convexes. Cependant, le talon et la lame sont sensiblement de la même longueur alors que dans le type « Normand » le talon est plus court. Son aspect massif, la largeur de la nervure ornementale, l'absence d'un défaut de coulée représenté par un trou à la base de la butée au fond des gorges, rapprochent cette hache du type de « Rosnoën » malgré l'absence d'un aileron latéral. Elle daterait ainsi du début du Bronze Final².

— *Pointes d'épées*

Ces deux extrémités de lames ont été trouvées en 1965. La largeur des cassures et l'angle de convergence des tranchants permettent de dire qu'il s'agit de deux pointes d'épées.

La plus petite des deux mesures 68 mm de long pour une largeur de 21 mm au niveau de la cassure. La section est biconvexe avec une épaisseur maximum de 5 mm. La légère courbure que l'on observe à la cassure indique que la lame fut brisée par flexion.

La grande pointe mesure 130 mm de long pour une largeur de 32 mm à la cassure. La présence d'une nervure médiane donne à la section une forme losangique à côtes concaves avec une épaisseur maximum de 7 mm. A l'extrémité de la pointe on remarque la trace de deux affûtages sous forme de deux V encastrés².

II. — PROSPECTION

Nous avons prospecté de façon méthodique une surface de près de 7 ha. Le matériel récolté est hétérogène. Il a été déposé à la D.R.A.P.

1. - CÉRAMIQUE

Relativement concentrée, très fragmentée, elle est constituée en majorité de débris de panses sans décor. Nous avons au

2. *Typologie des objets de l'Age du Bronze en France*. Paris, Société préhistorique française, 1972-1976, 4 fascicules in-4° et MOHEN (Jean-Pierre), *L'âge du Bronze dans la région de Paris*. Paris, Editions des Musées nationaux, 1977, in-f°, 263 p. Voir pl. VII.

total 40 tessons dont une anse sous-cutanée, une base d'anse à boudin, une base d'anse à ruban, 6 fragments de bords et un fragment de fond. Les décors sont rares : quelques sillons sur 4 tessons, un tesson avec un vestige de cordon portant une impression digitale. Un tesson présente quelques trous impressionnés sur la face externe et des traces de lissage sur la face interne.

La couleur des tessons est soit noire sur les deux faces et à la cassure, soit rouge brique sur l'une ou les deux faces et noire à la cassure. Le dégraissant est constitué de grains de quartz sauf un cas où il est formé de céramique pilée. L'épaisseur moyenne varie entre 8 et 12 mm³.

2. - INDUSTRIE LITHIQUE

Eparses sur toute la surface prospectée, aucune concentration n'a été observée.

— *Outils*. Nous avons :

- Trois haches polies et six débris de hache.
- Deux scies à encoches en grès et quatre en silex.
- Onze grattoirs sur éclats.
- Deux pointes de flèche perçantes, l'une à retouches bifaciales, l'autre à ailerons.
- Un mésial de poignard Chalcolithique.
- Deux burins et trois chutes de burin.
- Une lamelle retouchée.
- Une extrémité de molette, de section subrectangulaire, polie sur toute ses faces.

— *Débitage* : outre un ou deux percuteurs (l'un peut être confondu avec une balle de fronde) et quelques petits nucléus dont un beau conique, nous avons un ensemble de 101 éclats, hétérogènes par la patine et la couleur du silex. Le module de débitage est petit. Les éclats sont peu épais. Les plages de cortex sont fréquentes. Il doit provenir de l'utilisation des petits rognons locaux. On note l'existence d'un débitage de grès. Les pièces laminaires (éclats, lames et lamelles) sont peu nombreuses : 24 sur 101 pièces.

3. BAILLOUD (Gérard), *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. II^e supplément à « Gallia Préhistoire ». Paris, C.N.R.S., 1964, in-4°, 394 p., 7 pl.

3. - PIÈCES MÉTALLIQUES

Objet principal de la prospection, très peu ont été découvertes.

- *Lame de poignard* : lame en bronze très corrodée en surface et sur tous les bords. La zone d'emmanchement a complètement disparu. Elle a 102 mm de long pour une largeur maximum de 21 mm. Une arête longitudinale lui donne une section sublosangique avec une épaisseur maximum de 40 mm. Elle a été légèrement fléchie².
- *Anneau* : plein, en bronze, d'un diamètre extérieur de 42 à 44 mm. La section est hexagonale avec une épaisseur de 4 à 5 mm. Il a subi une légère déformation. Aucune ornementation mais de nombreuses rayures d'usage longitudinales et transversales le couvrent. Il s'agit sans doute d'un anneau de harnachement⁴.
- *Applique* : il s'agirait d'un fragment d'applique de manche de la fin de l'Age du Fer. La pièce, en bronze, a une section trapézoïdale de 3 mm d'épaisseur. Sa longueur est de 63 mm⁴.
- *Monnaie gauloise* : diamètre 19 mm, épaisseur 35 mm. C'est un potin (alliage de laiton et de plomb) attribué aux Sénon, daté du 1^{er} siècle avant notre ère. A l'avers nous avons une tête humaine à chevelure rayonnante. Au revers est figuré un cheval stylisé, la queue relevée et bouletée, un globule sous le cheval, et un autre devant⁴.

4. - DATATION

Le matériel recueilli lors de cette prospection est éclectique.

- La céramique n'est pas caractéristique sauf l'anse sous-cutanée qui doit se placer au Néolithique Moyen. Deux tessons sont de la fin de l'Age du Fer. Néanmoins elle semble plus néolithique que protohistorique.

4. Voir pl. VIII.

- L'industrie lithique est hétérogène : haches polies néolithiques, scies à encoches chalcolithique ou du Bronze Ancien, un mérial de poignard chalcolithique, des grattoirs sans âge (leur nombre et la rareté des autres outils serait un caractère néolithique), deux pointes de flèches qui peuvent être aussi bien néolithiques que protohistoriques, des petits nucleus d'allure mésolithique. Cependant une ambiance Chalcolithique se dégage de cet ensemble.
- Une lame de poignard et un anneau se rapportent à l'Age du Bronze. Nous avons montré ces objets ainsi que la hache et les deux pointes de la collection particulière à M. J. P. Mohen, conservateur au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, qui trouve l'ensemble homogène et le daterait de l'Age du Bronze Final 1.
- Nous avons une monnaie et un fragment d'applique de la fin de l'Age de Fer (Tène finale).

Nos remerciements les plus vifs vont à MM. R. Lux et A. Senée pour leur collaboration constante et efficace, ainsi qu'à M. J.-P. Mohen pour son avis sur les objets de bronze découverts. Nos regrets vont au propriétaire de la collection, aujourd'hui décédé qui nous a toujours accueilli avec amabilité.

Alain BENARD.

*LES MOLIERES*⁵

Au lieu dit « La Bascule », Monsieur Michel Perrin a découvert, en 1982, la moitié d'une meule en pierre, peut-être gallo-romaine, de 35 cm de diamètre et 8 cm d'épaisseur. Auparavant, il y avait déjà trouvé un fragment de meule et des tuiles rondes.

Tout près du hangar de la ferme de Fay, ont été ramassés des fragments de tuiles rondes et de poteries.

5. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

PECQUEUSE ⁵

Des haches polies ont été ramassées aux lieux dits « Les Graviers » et « Trique d'Orme » par le propriétaire des terres, Monsieur Philpott, et par le cultivateur, Monsieur Michel Perrin.

RICHARVILLE ⁶

Monsieur Gérard Houdouin a recueilli, sur le territoire de cette commune, une hache polie et trois fragments de haches polies.

ROINVILLE-SOUS-DOURDAN ⁶

Monsieur René Chevallier a trouvé, au lieu dit « Les Pièces de Villeneuve », tout près de l'entrée principale de la ferme de Villeneuve, quatre haches polies entières, sept fragments de haches polies et trois lames de silex.

SAINT-ESCOBILLE ⁶

Monsieur Jean Houdouin, fermier à Guillerville, a ramassé, dans un champ qu'il cultive au Bois de Vierville : une meule, en meulière, de 37 cm de diamètre et 10 cm d'épaisseur avec trou central de 5 cm de diamètre ; un morceau de col d'une grosse poterie ; deux haches polies ; des fragments de haches polies et quelques outils de silex.

SERMAISE ⁷

Le 4 avril 1983, à Montflich, dans un champ au lieu dit « Les Trois Murgers », Monsieur Jean-Jacques Immel a recueilli des fragments de poterie gallo-romaine : sigillée lisse et décorée, céramique grossière beige-rosé, noire et gris bleuté.

J'y ai moi-même trouvé, le 1^{er} novembre, outre de la poterie, des morceaux de tuiles à rebord.

A. GARRIOT.

6. Arr^t d'Etampes, canton de Dourdan.

7. Arr^t d'Etampes, canton de Saint-Chéron.

Fouilles et trouvailles

BOIGNEVILLE ¹

En octobre 1983, MM. Michel Arnould et Robert Diot ont découvert l'existence de gravures rupestres derrière le mur du fond de la Grotte au Pilier. Partiellement recouvertes par une dalle de grès effondrée, elles sont similaires à celles de la Grotte Boussaingault.

G.E.R.S.A.R.

BUNO-BONNEVAUX ¹

Sept nouveaux dépôts d'incinérations de l'Age du Bronze (civilisation des Champs d'Urnes) ont été repérés au lieu dit « Les Sept Coups d'Épée ». Plusieurs vases entiers ont été mis au jour et, parmi eux, une urne bitronconique ornée de cabochons de bronze.

A la Cancherie, ont été dégagés des tessons de céramique du Néolithique danubien du groupe de Cerny.

DOURDAN ² — « *Le Mâdre* »

Première année d'un « sauvetage programmé » sur un atelier de potiers de la fin du Moyen-Age.

Le site fut repéré en novembre 1982 à l'occasion de la construction de deux pavillons. Une série de sondages confirma la présence d'une zone d'activité potière ³.

La mise en chantier d'un nouveau lotissement nous obligea à entreprendre une rapide prospection magnétique et électrique. Sur les zones immédiatement menacées, aucun four de

1. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

2. Arr^t d'Etampes, chef-lieu de canton.

3. Voir *Bulletin de la S. H. A. C. E. H.*, 1982, p. 87-88.

potier ne fut détecté et aucune construction repérée. Sur des terrains inaccessibles à la prospection magnétique, une petite aire de fouille et plusieurs tranchées de prospection furent ouvertes au cours de l'été 1983.

— Cette petite aire (40 m²) nous a permis de fouiller partiellement une tessonnaire. Cet amas de « ratés de cuisson » comble une dépression au fond de laquelle apparaît une construction (mur en pierres sèches, sol de tuiles et zone rubéfiée). Nous pensons être dans l'aire de chauffe d'un four de potier ; son dégagement complet sera entrepris en 1984.

— Les tranchées de prospection furent l'occasion de fouiller plusieurs autres tessonnaires et diverses couches d'occupation potière.

Au cours du XIV^e siècle, cet atelier a produit une céramique à pâte fine de couleur rouge. Les formes les plus représentées sont les pichets à anse ronde, les tasses à bord droit et les tasses polylobées ; l'atelier a également produit des coquemars, des bouteilles, des lampes à huile ainsi que des tripodes et des poêlons glaçurés jaunes ou verts.

Cette « céramique rouge » se retrouve sur tous les sites médiévaux du sud de l'Essonne et même au-delà. Cette production semble avoir été une industrie florissante pour la ville de Dourdan dont les armoiries sont « trois pots d'argent sur champ d'azur, deux et un ».

Première fouille d'un site de potier médiéval à Dourdan, cette intervention archéologique s'intègre dans un programme de recherche sur la production céramique dans la vallée de l'Orge. Ces dernières années, nous avons fouillé deux autres ateliers de potiers : l'un gallo-romain (fin du II^e-début III^e siècle) à Saint-Evrout 4, l'autre du haut Moyen-Age (IX^e-X^e siècles) à Roinville-sous-Dourdan 4.

En 1984, nous poursuivrons la fouille sur ce site et nous continuerons l'étude de l'abondant mobilier céramique provenant des ateliers de potiers de la région.

Laurent BOURGEAU.

4. Voir *Bulletin de la S. H. A. C. E. H.*, 1981, p. 153.

*ETIOLLES*⁵. — *Les Coudraies*

Les fouilles se sont déroulées pendant deux mois, du 1^{er} juin au 30 juillet, sous la direction d'Yvette Taborin et de Monique Olive. L'équipe, composée d'étudiants en préhistoire de l'Université de Paris I et de jeunes gens du département de l'Essonne, a été limitée à une trentaine de personnes par jour en raison de l'insuffisance des moyens d'hébergement. Le total des journées de fouilleurs a dépassé de peu 1 800.

Les activités ont été particulièrement fructueuses tant dans le domaine strictement archéologique de la mise au jour d'habitations magdaléniennes. que dans celui de la recherche du paléopaysage, de l'origine du silex et du fonctionnement de foyers expérimentaux. En effet, pendant le chantier, une campagne de prospection par sondages a été entreprise qui avait pour but de retrouver, grâce aux coupes, les séquences de dépôts alluvionnaires et le profil de la vallée du ruisseau à l'époque ; ceci pour fournir des données indispensables aux recherches qui depuis deux ans tendent à reconstituer le paysage magdalénien.

En même temps, l'espoir de retrouver la source du silex, si abondamment utilisé par les Magdaléniens, est intervenu dans le choix des emplacements des sondages.

Le fonctionnement des foyers à lourde structure pierreuse (type P 15) ne peut être pleinement compris que par référence à des modèles expérimentaux, par exemples les marges de variabilité de certains processus tels l'obtention des stigmates thermiques sur les pierres selon leurs qualités spécifiques, ou le mécanisme de combustion selon le bois utilisé etc... Les expérimentations peuvent être réalisées de façon scientifique sur le terrain même d'Etiolles, sur le même sédiment, avec des pierres de mêmes origines... et un appareillage prêté par les laboratoires compétents.

Ces différents travaux ont été très productifs et chacun des buts poursuivis en partie atteint.

Les recherches en cours et les questions que soulèvent des données préhistoriques aussi riches et variées, renouvelées cha-

5. Arr^t d'Evry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

que année⁶ par les fouilles de nouvelles zones, provoquent la visite et parfois même le séjour de spécialistes très intéressés qui apportent leur vision personnelle et leurs précieux conseils.

Cet été, le foyer expérimental et les sondages ont été suivis par des ingénieurs-géologues du C.I.A., du B.R.G.M. et de l'O.R.S.T.O.M. : M. Chantret, M. Pacquet, M. et M^{me} Mouthier, M. Mori ; par les professeurs d'universités des Sciences de la Terre : M. Lautridou et M. Léger ; par des spécialistes des méthodes de dosages des températures : M. Valladas et M. Chantret et par des préhistoriens : l'équipe du Pr Leroi-Gourhan, le Pr Newcomer d'Oxford, le Pr Montet-White et ses collègues de l'Université du Kansas (U.S.A.).

Enfin, il faut ajouter que le nombre de visiteurs venus, soit en groupes (classes, associations, comités d'entreprises...), soit à titre individuel augmente régulièrement et a posé, cette année, le problème d'un accueil constamment disponible et organisé de façon appropriée. Le rôle culturel du chantier et des activités qui s'y déroulent ne peut être négligé mais l'équipement matériel est loin de correspondre aux besoins d'un accueil normal et aux moyens de répondre à l'intérêt exprimé.

Le site d'Etiolles est intégré au programme collectif de fouilles et d'étude des habitats préhistoriques du Bassin Parisien. Ce programme est dirigé par les Professeurs Leroi-Gourhan et J. Garanger et comprend les sites de Pincevent, Marsangy, Verberie et Etiolles. Le but du programme est la connaissance paléotechnologique des sociétés de la fin du Würm dans le Bassin Parisien.

Cette année, le rapport commun souligne les intéressantes découvertes faites dans la recherche de l'origine des matières premières. A Etiolles, la campagne de sondages a permis de retrouver une partie des sources du silex utilisé par les Magdaléniens. Manuelle Mauger, membre de l'équipe d'Etiolles, spécialiste de l'identification du silex par l'étude des micro-organismes qu'il contient, fait la démonstration des perspectives qu'ouvre sa nouvelle méthode d'identification et prouve par ce moyen l'exactitude de la provenance d'une partie du

6. Voir les comptes rendus des campagnes précédentes dans *B. S. H. A. C. E. H.*, de 1972 à 1982.

silex taillé à Etiolles. C'est dire l'importance du site d'Etiolles et des travaux qui s'y déroulent dans ce programme collectif.

I. - PROGRAMME 1983

La campagne de fouille 1983 avait plusieurs objectifs :

1. — Poursuivre la mise au jour de la structure à 2 foyers S 27/Q 31 qui, en partie retrouvée en 1982, n'avait pu, à cause de son ampleur, être totalement connue. Pour atteindre ce but, il était nécessaire de déplacer la couverture de chantier afin de rendre accessible les zones sud et sud-ouest situées à quelques dizaines de mètres du foyer S 27, conservé au sol.

2. — Ce déplacement entraînait une translation vers le ruisseau dont la berge fossile nous pose toujours le problème de ses traces successives et de ses relations avec les habitations préhistoriques.

3. — Enfin, le problème de la connaissance de la séquence climatique pouvait être repris par l'étude sédimentologique de coupes propices et par les prélèvements aux emplacements judicieusement choisis d'échantillons de mollusques terrestres. En effet, deux membres de l'équipe d'Etiolles formés par le Professeur Puysségur s'appliquent à établir la séquence malacologique du site.

4. — Les sondages extérieurs au gisement effectués dans le double but de retrouver l'origine du silex et d'apporter des données à la recherche du paléopaysage constituaient un programme défini de longue date.

5. — La préparation de l'étude scientifique d'un foyer expérimental, étude qui ne peut s'accomplir qu'en laboratoire mais qui a besoin des données enregistrées et contrôlées lors d'une expérimentation en plein air. Ce foyer expérimental a été programmé par Bertrand Meloy et Fabienne Pagès avec l'aide des scientifiques du C.I.A. et du B.R.G.M.

II. - CONDUITE DES FOUILLES 1983

La poursuite de la mise au jour de l'habitation S 27/Q 31 dont déjà avait été retrouvée toute la partie nord-est jusqu'au

foyer Q 31 (depuis S 25), a demandé l'ouverture des bandes 26 à 37 et de L à U, soit une surface d'environ 110 m². La zone de haute concentration des vestiges occupait ainsi une large diagonale du nord au sud au centre de la surface ouverte. Au nord se trouvait le foyer S 27 dont la périphérie composée de plusieurs amas de débitage en étoile avait été l'objet de démontages partiels en 1982 et au centre, le foyer Q 31, limite des fouilles de l'année dernière. Il restait donc à descendre la partie sud et sud-ouest jusqu'au niveau de Q 31. La faible profondeur où se situe l'habitation S 27/Q 31, une des plus récentes du site d'Etiolles, laissait supposer qu'aucun autre niveau ne viendrait s'intercaler avant d'atteindre le sol de Q 31. Ce qui fut le cas malgré le pendage important qui, prenant naissance au sud de Q 31 approfondissait considérablement ce secteur mais heureusement sur une surface limitée.

La berge fossile apparut, vaste et pentue, délimitée par des vestiges encore abondants vers le sommet mais devenant rares ou absents au fur et à mesure de l'approfondissement.

Cette profondeur a permis d'obtenir des coupes intéressantes par leur aspect lité et par les possibilités de prélèvements sédimentologiques et malacologiques en relation avec le niveau archéologique.

Au plus profond, à l'angle sud, apparaissaient des silex groupés qui sont les témoins très probablement d'occupations antérieures à S 27/Q 31.

Le résultat a conduit à dégager toute la zone sud et sud-ouest de l'habitation Q 31, jusqu'à la bande 37, à élargir l'espace occupé en direction du ruisseau vers le sud-est, à mettre en évidence les étroites relations entre l'habitation et la berge fossile.

Ainsi, nous sommes en présence de la première habitation à deux foyers importants, très différents, S 27 et Q 31, joints par une nappe épaisse de vestiges lithiques et osseux.

La zone Q 31 se comporte comme l'unité domestique, de type classique avec foyer entouré d'une zone témoignant d'activités variées.

L'utilisation de l'espace extérieur vers le sud, le sud-ouest et le sud-est reste normale : dépôts d'amas de rejets, de vidange des cendres, concentration de nucleus, présence de bois de renne etc..., zone naturellement limitée par la berge.

L'anomalie se situe au nord de Q 31, depuis S 25 jusqu'à la bande 30 où un effet de paroi sépare les deux zones. On pourrait se demander si la limite sud de l'extension extérieure due à la présence de la berge n'explique pas le déplacement vers le nord de la zone d'activités de débitage, ainsi que sa concentration.

III. - L'HABITATION S 27/Q 31

L'ensemble s'étend sur plus de 150 m² sans que les limites ouest soient atteintes au-delà de la bande 37.

L'ensemble S 27/Q 31 s'intègre donc parmi les grandes habitations d'Etiolles.

Deux foyers principaux sont situés chacun à une extrémité d'une épaisse nappe de silex taillés et de vestiges osseux. Ils constituent des centres d'activités essentiels mais différents. Au nord, S 27, très construit, en cuvette tapissée et recouverte de pierres brûlées, est situé au centre d'amas de débitage multiples et rayonnants. Il est possible que certains de ces amas et notamment celui de la bande 25 et celui qui s'étend jusqu'en 30 soient constitués aussi de rejets d'éclats et lames taillés ailleurs.

Au sud, le foyer Q 31 largement ouvert, vidé de cendres, a été le pôle de l'aire domestique.

C'est la première fois qu'apparaît à Etiolles une habitation où deux foyers principaux sont reliés par une nappe continue de vestiges.

Il ne s'agit pas ici de donner une interprétation prématurée d'un ensemble d'une grande complexité que seuls les remontages de silex et de pierres de foyers pourront démêler mais simplement de montrer les problèmes perçus dès la fouille.

Il semble bien que la présence de témoins négatifs, d'ocre, d'outils nombreux, donne au foyer Q 31 le rôle principal dans cette installation. Il rentre, par la configuration et la composition de l'aire qui le cerne, dans la catégorie des foyers domestiques. Inversement le foyer S 27 laissé en état de fonctionnement avec, au sommet du remplissage, les pierres éclatées non dispersées, paraît remplir le rôle du foyer annexe par l'absence

des vestiges habituels aux aires domestiques (ocre, outils...) et par la disposition du débitage concentrée en étoile autour de lui.

Seules les études en laboratoire pourront répondre à la question qui vient immédiatement à l'esprit : aire d'échauffement du silex avant ou pendant le débitage ? pour l'instant rien ne peut confirmer ou infirmer cette hypothèse.

La présence d'un petit foyer discret dans la bande 29, sous la nappe de vestiges, complique le problème.

Outre l'intérêt particulier qu'apporte une structure d'habitation nouvelle à Etiolles, bien conservée, relativement bien lisible, car peu perturbée par les occupants, s'ajoute l'originalité d'une implantation qui n'est pas sans évoquer celle dite « en éperon » des habitations soviétiques. Elle est située au plus près de la berge fossile, et cette disposition rend immédiatement perceptible ce que nous n'avions repéré que de façon ponctuelle : les rapports entre une grande habitation et les berges ruisseau-Seine. Le foyer Q 31 situé encore sur un sol plat, n'est qu'à quelques mètres du bord d'une forte dénivellation qui plonge rapidement d'environ 1,20 m sous le plan de l'ensemble S 27/Q 31. La courbe de cette berge donne, à cet instant de la fouille, l'impression de cerner une petite presqu'île assez haute sur laquelle, et en son extrémité avancée, se sont établis les habitants. Les vestiges rejetés sur la pente la définissent facilement dans sa partie haute mais de façon plus confuse dans sa partie basse.

IV. - LE FOYER Q 31 ⁷

Il a les apparences d'une zone de combustion nettoyée ou lessivée, cerclée d'une façon lâche d'une dispersion de pierres de dimension moyenne ou grande. Au centre, une faible cuvette où subsistent quelques cendres est bordée sur sa demi-périphérie nord par un arc de pierres. A l'est une dalle calée en position horizontale est peut-être un siège ? A l'opposé un amoncellement de pierres jouxte l'aire de combustion. Deux nucleus dont un énorme séparent cette aire de débitage. L'op-

7. Voir pl. IX.

position entre une aire d'aménagement sur un côté du foyer et une concentration de pierres pas nécessairement brûlées sur un autre côté devient une constatation fréquente dans l'étude des foyers d'Étiolles.

Des alignements, des effets d'arrêt limitent l'extension des outils et des éclats et lames, qui festonnent en nappes plus ou moins denses autour de l'aire de combustion et entre les pierres du foyer.

Le fonctionnement de Q 31 s'est probablement déroulé en plusieurs épisodes. Les derniers ont laissé des lames et des lamelles non brûlées au-dessus de la cuvette. Certains moments de combustion intense sont décelables à l'ouest où la terre et les silex sont marqués par le feu. La recherche des températures subies (emplacements et degrés) par les pierres pourra apporter beaucoup pour comprendre la dynamique de cette aire de combustion.

V. - LE POURTOUR DU FOYER Q 31

Il témoigne aussi d'épisodes successifs dans sa constitution. Si, à l'ouest, la distribution de l'ocre et des outils pouvait définir une aire domestique de type B selon le modèle de Pincevent, la présence d'un débitage dense où dominent les lames, encombre curieusement le terrain.

Au sud, par contre, au-delà d'une couronne d'outils, de lames et d'éclats, serrés contre le foyer, commence une étendue où les vestiges ont une dispersion lâche. Cette zone est régulièrement associée à la proximité des grands foyers domestiques. Les lames en position tourbillonnante, les chutes de burin non concentrées, les lamelles et les traces d'ocre sont les témoins d'une zone de piétinement et d'activités diverses. On y verrait volontiers la proximité d'une issue ouverte vers la berge. En prolongeant cette direction à l'extérieur, on trouve à l'est un amas de rejets composé de milliers d'éclats et, au sud, une vidange de cendres, un petit amas et un bois de renne. Toujours vers le sud-ouest mais à la limite de la pente de la berge, une concentration de nucleus trop nombreux pour la quantité de débitage retrouvé à la périphérie immédiate de Q 31, pose la question d'un éventuel amas de débitage situé au-delà de la bande 37. L'hypothèse proposée d'une habitation d'une forme

arrondie autour de son foyer, avec un accès vers le sud, c'est-à-dire vers la berge où sont évacués les rejets de silex et les nucleus, est assez satisfaisante à première vue. Mais il faudra établir la chronologie des divers dépôts, rechercher les épisodes de fonctionnement du foyer, l'instant de la vidange et naturellement établir les relations avec l'ensemble S 27. Ensuite, il sera possible de connaître la validité du modèle.

VI. - LE FOYER S 27

Nous avons posé dans le précédent rapport les questions que soulève ce foyer particulier. Il ne s'agit pas ici d'y répondre mais d'indiquer les nouvelles données acquises cette année. Son apparence classique de foyer en cuvette remplie de pierres et bordée de dalles plus ou moins organisées en couronne, le place avec P 15, U 5 et A 17 dans le groupe des foyers bien structurés, riches en pierres, jusqu'à présent situés au centre des habitations, dans l'aire domestique. S 27 paraît bien être le premier foyer de ce style et de cette importance qui devrait être classé parmi les foyers annexes selon la terminologie du Professeur A. Leroi-Gourhan à propos de Pincevent.

Son intérêt exceptionnel nous a incité à le proposer comme témoin des foyers magdaléniens à Etiolles et à le présenter lors de l'exposition sur les habitations paléolithiques organisée au Musée de l'Homme par H. de Lumley en mars 84. Il a donc été moulé par les soins de R. David et tiré en deux exemplaires.

Son démontage a prouvé que le centre de la cuvette relativement profonde était entièrement tapissé de pierres cassées sur place par éclatement thermique. La cuvette est délimitée par un certain nombre de pierres placées de chant ou obliquement. L'ensemble de la structure montre une dissymétrie avec une pente forte vers le nord et une pente douce vers le sud. De même la bordure de pierres est plus importante au sud et au sud-ouest qu'à l'opposé. Les grosses pierres qui bordent la cuvette sont encore entières tandis que les pierres de dimensions voisines situées au sommet du remplissage de la cuvette sont éclatées sur place. Certaines, en périphérie ont conservé une disposition en tuile. Toutes ces constatations conduisent à imaginer que le foyer S 27 n'a peut-être pas connu de nombreux épisodes. Néanmoins, les cendres abondantes dans la cuvette

ont également été retrouvées sous des pierres périphériques, surtout du côté où la structure a conservé son organisation évidente. La précision du démontage a d'autre part permis de remarquer la présence de fragments d'éclats au fond de la cuvette ou sous les grosses pierres, fragments qui semblent appartenir à des pierres déjà retirées du foyer. Ces pierres sont peut-être parmi celles qui sont incorporées à la nappe de débitage proche du foyer.

Ces constatations font penser que ce foyer qui paraît être dans l'état de son dernier fonctionnement, avait servi probablement et connu une organisation différente.

Les remontages des pierres éclatées, la recherche des températures subies par les pierres et les emplacements exposés au flux thermique, permettront une compréhension plus valide des épisodes de fonctionnement du foyer S 27.

La configuration des nappes de débitage disposées en étoile autour de S 27, l'amas situé en S 25/26 et la nappe épaissie qui joint S 27 à Q 31, font du foyer S 27 le centre d'une zone où le débitage a laissé plus de 30 000 éclats et lames. A première vue il n'a pas été retrouvé de traces d'échauffement sur le silex mais l'étude systématique reste à faire et l'aspect mat dû à l'échauffement n'est bien perceptible que par comparaison avec des pièces expérimentales (travaux programmés pour 1984). D'autres moyens seront tentés, telles l'étude microscopique de la modification irréversible de certains composants à des températures relativement basses.

Le foyer S 27 avec son organisation restée « en état » son environnement composé de témoins d'une seule activité, le débitage, ses relations spatiales indiscutablement contemporaines des activités domestiques exercées autour du foyer Q 31, est peut-être le meilleur témoin d'une technologie soupçonnée mais jamais prouvée à Etiolles : l'échauffement des nucléus préalable au débitage.

VII. - LES RAPPORTS ENTRE Q 31 ET S 27

La nappe des vestiges lithiques et osseux qui part de S 27 et s'étend sur 6 m de long et plus de 3 m de large est d'une densité remarquable. Sa concentration est intéressante : sur ses bords, des alignements dûs à des repoussements ou des effets

de paroi engageant à penser à des amas de débitage primaires surtout autour de S 27 et à des zones de rejet du type de l'amas A 7 étudié par Pierre Masson. Les remontages apporteront les éléments indispensables à la compréhension de sa constitution.

Dès la fouille, est apparue clairement une limite, effet de paroi probable dans la bande QRS-30. C'est la zone de changement à la fois de la disposition spatiale et de la disposition quantitative et qualitative. La nappe épaisse, concentrée, d'éclats de débitage, s'achève et laisse la place à des outils, lamelles, chutes de burins... etc. sur sol ocré. En S 30, juste à la limite de l'intersection des deux aires, se trouvait la pierre plate dont la forme symétrique fait penser à un façonnage anthropogène.

VIII. - CONCLUSIONS

Les questions que posait l'habitation Q 31/S 27 ont été précisées par la mise au jour de l'ensemble Q 31 et des relations que cette aire domestique a eues avec la berge.

Tout l'ensemble Q 31 rentrerait assez bien dans le modèle d'une habitation classique avec extension extérieure normale vers le ruisseau et vers la Seine. Il apparaît comme une hypothèse valable que le foyer Q 31 a fonctionné en plusieurs épisodes et que les derniers moments d'activité ont peut-être un peu occulté l'organisation du sol. Il reste à connaître la fonction du foyer S 27 et à quel moment les activités spécialisées exercées autour de lui se sont intégrées dans le cycle des activités de l'aire domestique Q 31.

IX. - LES SONDAGES

Grâce au crédit de 10 000 F accordé pour effectuer des sondages, un projet de recherche concernant à la fois la paléogéographie et l'origine du silex a pu être commencé. Depuis le travail de sédimentologie de Bertrand Méloy sur la définition du sédiment associé à l'occupation magdalénienne qui a permis de délimiter la parcelle archéologique, les recherches sur le paysage et le fleuve à l'époque, ont été poursuivies et ont conduit à proposer des hypothèses très intéressantes.

B. Méloy et P. Durand ont travaillé sur les coupes des sondages réalisés soit près du chantier, soit à quelques centaines de mètres vers la Seine. L'un et l'autre de ces chercheurs ont proposé un paysage de large vallée où la Seine coulait dans des chenaux anastomosés, intercalés entre des bancs de sédiment ; c'est sur quelques-uns de ces bancs que les Magdaléniens établissaient leurs habitations.

Le rythme du fleuve, ses crues, son importance font l'objet des recherches de P. Durand, grâce au laboratoire de géochimie des roches sédimentaires de la Faculté d'Orsay.

Ce rythme localement décelable sous forme de séquence de dépôts variés pourrait être une voie d'accès non seulement dans la connaissance du paysage mais dans l'approche de la compréhension du rythme des occupations humaines. C'est pourquoi il est très important de poursuivre les sondages aux emplacements-clés afin de relever les séquences sédimentologiques et de les mettre en relation avec les séquences archéologiques.

D'autre part, la présence du ruisseau a un poids considérable dans le choix des emplacements. Or nous ne savons pas encore quel profil, quelle importance avait la vallée du ruisseau à l'époque. Pour comprendre les causes d'une implantation préhistorique aussi concentrée, pour connaître la durée de la fréquentation de ce lieu, il faut étudier la vallée du ruisseau immédiatement derrière le site. Les sondages ont été effectués dans le parc de l'Ecole Normale, d'abord à proximité du chantier, puis sur la pente du plateau de Sénart.

Ainsi qu'il a été dit au début de ce rapport, les sondages devaient répondre au double but de retrouver le paléopaysage et les sources du silex utilisé par les Magdaléniens.

Pour avoir un maximum de chances de faire coïncider les deux aspects, l'emplacement des sondages a été mûrement étudié par M^{lle} Mauger, chercheur dans l'équipe, spécialiste des origines du silex.

Yvette TABORIN.

MARCOUSSIS ⁸

Les Amis du château féodal de Montlhéry ont poursuivi leurs travaux de sauvetage des remparts Nord du château de Montagu ; ils ont commencé la restauration de la crypte de l'ancienne chapelle : les arcs qui s'étaient effondrés ont été reconstitués et les murs extérieurs remontés. Une dalle de protection de ciment sera coulée prochainement sur l'extrados de la voûte.

576 heures de travail au cours de 36 séances ont été consacrées à ce chantier

L'Association recherche toujours des bénévoles. Lui téléphoner à 901-10-00.

Nicolas PAYEN

MILLY-LA-FORET ⁹

Fin décembre 1983, Janine Wagneur a trouvé un petit abri orné au Montrouget, au Nord de Milly.

G. E. R. S. A. R.

MONTLHERY ¹⁰

Les anciennes geôles de la prévôté dont les planchers se sont effondrés ont été dégagées au mois d'août avec le concours de l'Armée.

Le sauvetage de cet édifice, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis février 1937 est envisagé. Un dossier d'étude de reconstitution est en préparation et les matériaux nécessaires à la reconstruction de la toiture sont déjà prêts.

N. PAYEN.

SACLAY ¹¹. — *Les Marnières*

A la suite d'une série de mesures de résistivité électrique du sol, la section « Archéologie » de l'Association culturelle du

8. Arr^t de Palaiseau, canton de Montlhéry.

9. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton.

10. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

11. Arr^t de Palaiseau, canton de Bièvres.

centre d'études nucléaires, a repris ses recherches¹² sur le site des « Marnières » au sud-ouest du village de Saclay, afin de dresser un plan précis de la position des secteurs gallo-romain et mérovingien¹³. Nous avons pu constater que les structures mérovingiennes n'étaient pas implantées exactement à l'emplacement des constructions gallo-romaines mais à une cinquantaine de mètres vers le Nord, avec toutefois, une réutilisation de certains éléments architecturaux récupérés dans les ruines de ces bâtiments.

Par ailleurs, les travaux de fouille ont mis en évidence, au niveau moyen — 0,40 m, une large couche cendreuse et très rubéfiée renfermant des fragments de bois brûlés, des ossements d'animaux et des tessons de céramique granuleuse dite « de type Mayen » (V^e-VI^e S.) ; une petite monnaie de bronze, imitation locale du monnayage de Constance II (350 après J.C.), a également été recueillie dans ce strate. Sous la couche rubéfiée, à — 0,60 m de profondeur, on relève la présence d'une zone damée, contenant quelques fragments de poteries de même nature que les précédentes appartenant à des vases ovoïdes et des bols, pouvant s'analyser comme un niveau d'occupation. Faute de temps, il ne nous a pas été possible d'attribuer ces structures à un habitat déterminé, mais les recherches devraient se poursuivre plus longuement au cours de l'été 1984.

Daniel GIGANON.

*SAINT-AUBIN*¹¹

A l'occasion de la construction du lotissement de la Carrière au lieu dit « Les Plateaux », à une centaine de mètres au nord-ouest de l'église, nous avons effectué au mois de juillet 1983, avec l'aide d'habitants de la commune, de brèves fouilles de sauvetage, avant l'édification des pavillons, compte tenu

12. Ces travaux ont été réaliés par MM. Yves Blanvillain, Arnaud, Cyril et Daniel Giganon, Alain Guyot, Bernard Thévenet et Mme C. Vallepin.

13. Voir *Bulletin de la S. H. A. C. E. H.*, 1978 et 1980.

de la présence sur le terrain décapé par l'entreprise, de nombreuses tuiles, carreaux de céramique et tessons de poteries médiévales.

A 45 cm sous le sol actuel, une partie des fondations d'un bâtiment, édifiées en pierres meulières, ont été dégagées. La datation avancée (XIV^e-XV^e S.) grâce à l'étude de la poterie recueillie, essentiellement constituée de fragments de vaisselle culinaire (pots à rebords en bandeau, recouverts d'une glaçure verte), s'est vue confirmée par la découverte, dans ce soubassement, d'une monnaie d'argent de Charles VIII (1483-1498) ¹⁴.

Daniel GIGANON.

VIGNEUX-SUR-SEINE ¹⁵

Un site gallo-romain a été mis au jour à la limite de Montgeron à l'occasion de la construction d'un supermarché.

Une fouille de sauvetage a été réalisée en juin et juillet.

Nous n'en avons pas encore reçu le compte-rendu.

14. Voir pl. X.

15. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton.

BIBLIOGRAPHIE

AUTRAND (Françoise), *Naissance d'un grand corps de l'Etat, les gens du Parlement de Paris 1345-1454*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, in-8°, 459 p.

BALLION (Robert), GRANDJEAN (Alain), *Aire d'attraction des espaces verts publics urbains de la région d'Ile-de-France. Note de synthèse*. Paris, Etude pour l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France, 1982, in-4°, II p. + 39 p.

BERGESE (François), *Les vieux avions de La Ferté-Alais*. Rennes, Ouest France, 1980, in-8°, 30 p., photos.
Il s'agit du musée Salis à Cerny.

BOULLE (Lydie), *Les aphorismes cliniques de Corvisart recueillis par Laennec*, dans *Commémoration du Bicentenaire de la naissance de Laennec, colloque, Paris 1981*, 1981, p. 65-78.

BOURBON BUSSET (Jacques de), *Dessins de Michel Ciry, remarques sur le dessin par Michel Ciry*. Paris, la Bibliothèque des Arts, 1982, in-f°, 140 p.

BOURGEAU (Laurent), *Sauvetage archéologique 15 septembre-15 novembre 1982*. Association des Amis du château de Dourdan et de son musée, décembre 1982, in-4°, 36 p.
Trouvaille d'abondantes poteries médiévales.

CASTRIES (duc de), *La Pompadour*. Paris, Editions Albin Michel, 1983, in-8°, 331 p.

CAVAILLER (Paulette), *Les Archives départementales de l'Essonne en 1982*. Corbeil, Pegit offset, 1983, in-4°, 22 p.
Versements : 338 m. — Acquisition d'autographes de Juliette Adam, Bernardin de Saint-Pierre, Alphonse Daudet, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Rachilde, Rose Chéri, Francisque Sarcey.

CAZEAU (Philippe), *Maximilien Luce*. Lausanne-Paris, La Bibliothèque des Arts, 1982, in-f°, 227 p.

CHAIX (Roger) et DUBOIS (Jean-Louis), *Projet de ceinture verte de Paris et sa banlieue, 2^e secteur de la forêt de Bondy à la forêt de Sénart*. Paris, I.A.U.R.I.F., mars 1983, in-4°, 181 p. + plans.

Champagne (1a), les Pays du Nord, l'Ile-de-France, maisons, meubles, objets. Paris, l'Illustration, 1982, in-4°, 118 p., nombr. ill.

CHATELAIN (André), *Châteaux forts et féodalité en Ile-de-France du XI^e au XIII^e s.* Nonette, ed. Créer, 1983, in-4°, 507 p. Intéresse Montlhéry, Gometz-le-Châtel, La Ferté-Alais, Corbeil, Etampes, Dourdan et Farcheville.

CONSTANT (Jean-Marie), *Nobles et paysans en Beauce aux XVI^e et XVII^e s.* Thèse Lettres, Paris IV, 1978. Lille, Service de reproduction des thèses, 1981, 597 p.

CONSTANTIN (Claude), *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et Post-Rubané en Hainaut et dans le Bassin parisien*, Thèse de 3^e cycle à l'Univ. de Paris I, 1983.

Découverte de la nature en Ile-de-France, quatre circuits cyclistes. Ministère de l'Environnement, C.R.D.P. de Paris, 1983, in-8°, 46 p.

DENIGOT (Marius), *Essai d'esquisse historique sur le château de Villebon-sur-Yvette 1100-1983*. 1983, in-4°, 29 p. dact.

Dictionnaire de biographie française sous la direction de M. PREVOST et ROMAN D'AMAT, fasc. XCI et XCII. Paris, Letouzey et Ané, 1982-1983, in-4°.

Biographies de : Emile-Jacques GILBERT (1793-1874), architecte qui construisit l'hospice des aliénés de Charenton en 1838 ; François-Ambroise-Germain GILBERT (1816-1891), sculpteur né à Choisy-le-Roi ; François-Hilaire GILBERT (1757-1800), vétérinaire, élève puis répétiteur et directeur-adjoint à Alfort et chargé de diriger les établissements agricoles de Sceaux, Versailles et Rambouillet ; famille GILBERT de VOISINS, seigneurs de Voisins près Chevreuse ; Pierre-Paul-Alexandre GILBERT de VOISINS (1773-1843), magistrat, député de 1822 à 1824, né au château de Grosbois ; GILLES de Corbeil (v. 1140 - v. 1220), célèbre médecin et poète ; Nicolas-François GILLET (1709-1791), sculpteur qui exécuta en 1754 pour le château de Valenton des groupes décoratifs ; Jacques GINIEIS (1877-1943), vétérinaire dont la carrière fut consacrée à la zootechnie, mort à Vanves ; Jean GIRARD (1770-1852), vétérinaire, élève, enseignant puis directeur de l'école d'Alfort ; Narcisse-François GIRARD (1796-1825), vétérinaire et médecin mort à Alfort ; Philippe de GIRARD (1775-1845), inventeur qui dirigea à la fin du 18^e siècle une fabrique de soude artificielle à Sèvres ; Emile de GIRARDIN (1806-1881), illustre journaliste qui vécut

dans la maison de campagne des Gay à Villiers-sur-Orge au début de son mariage avec Delphine; Stanislas-Louis-Cécile-Xavier de GIRARDIN (1762-1827), général et administrateur qui fut préfet de Seine-et-Oise pendant les Cent Jours; Charles-François-Simon GIRAUDY (1770 - v. 1848), médecin aliéniste longtemps responsable du service médical de l'hospice de Charenton, auteur d'un *Mémoire sur la maison nationale de Charenton... 1804 et sur un moyen de contenir les aliénés furieux employé à l'hospice national de Charenton*, 1804; Raymond GIROD de l'AIN (1888-1980), prêtre de Paris, très actif, fondateur des « Lundis de Ste-Odile », mort à Issy-les-Moulineaux; Gabriel GIROUD (1870-1945), enseignant et propagateur du néo-malthusianisme qui habita Antony de 1942 à sa mort; Roger GIROUX (1925-1974), poète et traducteur mort à Châtenay-Malabry; Jean-Baptiste GLAIRE (1798-1879), prêtre professeur d'hébreu qui contribua au renouveau des études bibliques et se retira en 1851 à Issy-les-Moulineaux où il mourut; Joseph-Albert-Alexandre GLATIGNY (1839-1873), poète, auteur dramatique et comédien mort à Sèvres; Thomas GOBERT (v. 1630 - v. 1708), architecte puis contrôleur des bâtiments du roi, auteur d'un *Traité pour la pratique des forces mouvantes*, résumé des études faites pour l'adduction à Versailles des eaux de Saclay; Adrien GODARD D'AUCOUR, comte de Plancy (1778-1855), conseiller d'Etat, puis préfet qui vécut son enfance au château d'Ivry et qui épousa une fille de Lebrun, duc de Plaisance, archi-trésorier de Napoléon; Claude GODARD D'AUCOUR (1716-1795), littérateur, propriétaire du château d'Ivry; Jean-Louis GODARD D'AUCOUR (1800-1866), militaire et écrivain probablement né à Ivry; Jean-Baptiste GODARD (1775-1823), enseignant et entomologiste, auteur de *Histoire des lépidoptères des environs de Paris et Papillons diurnes des environs de Paris*, mort des suites d'une maladie contractée en forêt de Sénart où il observait les papillons; Etienne-Hippolyte GODDE (1781-1869), architecte, constructeur de nombreuses églises néo-classiques et réalisateur d'importantes opérations immobilières à Ivry; Louis-Edouard-Nemours GODRÉ (1847-1911), journaliste et écrivain, auteur de *L'Ermite de Clamart*, 1896, mort à Chaville; Mélanie GETZ née VIDAL (1809-1877), peintre à qui l'on doit « Intérieur de cour à Viry-sur-Orge ».

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques sous la direction de R. AUBERT, fasc. 115 à 118. Paris, Letouzey et Ané, 1983, in-4°.

Notices sur GENTILLY (Concile de) réuni par Pépin Le Bref en 767; l'abbaye de GERCY ou Jarcy à Varennes-Jarcy; Antoine-Christophe GERLE (1736-1801), chartreux, député à l'Assemblée Constituante, apôtre du mysticisme chrétien révolutionnaire qui vécut quelque temps à Petit-Bourg chez la duchesse de Bourbon; Saint GERMAIN, évêque de Paris (fin 5^e s. - 576); André GHINI MALPIGHLI ou André de FLORENCE, évêque d'Arras près de Tournai, cardinal mort en 1343 qui fut vers 1329 archidiacre d'Etampes; Charles-Henri-Célestin GIBIER (1849-1931), évêque de Versailles, de 1906 à sa mort; l'abbaye Notre-Dame de GIF.

DIRLAM (Barbara), *Les sculptures médiévales de Saint-Maur-des-Fossés*. Saint-Maur, Société d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Saint-Maur » 1983, in-8°, 166 p.

Mentionne diverses sépultures dont celle de Bouchard, comte de Corbeil.

DOLIN (C. et L.), GITTON (J. L.), LOZOUET (P.) et MAESTRATI (P.), *Les faciès marins de l'éocène et de l'oligocène du bassin de Paris (France)*. Congrès international de Paléoécologie, juillet 1983, in-4°, 42 p.

DORMANN (Geneviève), *Philippe Lejeune*. s. d., 2 p. et 1 ill. Notice sur le peintre Philippe Lejeune, conservateur du Musée d'Etampes.

DRENEAU (N.), VALLOIS (S.), DUHAMEL (J.), *Guide du généalogiste aux Archives départementales des Yvelines (essai)*. Versailles, I.D.E.G., Editions J. Mandre, 1983, in-4°, 131 p. + cartes.

DUBOIS (Dom Jacques) et BEAUMONT-MAILLET (Laure), *Sainte Geneviève de Paris*. Paris, Beauchesne, 1982, in-8°, 167 p.

Rappelle que les reliques de Geneviève furent repliées à Athis et à Draveil pendant les invasions normandes.

DUBOIS (Jean-Louis) et HUBERT (Thierry), *Etude préliminaire d'ensemble de la ceinture verte*. Paris, I.A.U.R.I.F., 1981, in-4°, 21 p. + carte.

DURAND (Pascale), *Etude des alluvions de la Seine à Etiolles : essai d'interprétation de la dynamique locale*, mémoire de maîtrise, Paris Université I, 1983.

Essonne (l') en chiffres, 1983. Corbeil, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, s.d. (1984), in-8°, dépliant.

Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, quatrième colloque, Suresnes, 15-16 octobre 1983. S. l. n. d. [Paris, fédération, 1983], in-4°, 36 p.

Ce fascicule comprend une introduction de Jean Jacquart et une orientation de recherche par Marcel Lachiver qui rendra de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la vigne et au vin en Ile-de-France, des origines à nos jours.

Friches (les) industrielles en Ile-de-France, définition, inventaire (décembre 1981). Evolution de 1979 à 1981. Paris, I.A.U.R.I.F., février 1982, in-4°, 24 p.

FRITSCH-PINAUD (L.), *La batellerie sur la Seine au XVI^e siècle*. Thèse de III^e cycle. Univ. de Paris IV, vers 1982.

GAUCHERON (André), *Les moulins à vent, Beauce-Val de Loire*. Fontenay-sur-Conie, Editions Alphonse Marré, 1982, in-4°, 107 p.

Gares d'hier et d'aujourd'hui dans Paris et sa région. Paris, centre régional de documentation pédagogique, 1980, in-8°, 32 p. + diapositives.

On y trouve Grigny (gare nouvelle), Evry (gare d'Evry-Courcouronnes) et Paris-Bercy.

GAUBERT (Serge), *Lire Guillevic*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1983, in-8°, 195 p.

GERMAIN (H.), *Marcoussis, maison Saint-Antoine*, Paris, Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, 1983, in-16°, 15 p.

GITTON (Jean-Louis) et ACERBI (Christine), *L'interrogation de la base Ecothek*. Paris, I.A.U.R.I.F., septembre 1983, in-4°, 34 p.

GITTON (Jean-Louis) et ACERBI (Christine), *Thesaurus matière Ecothek, 5^e version*. Secrétariat d'Etat à l'Environnement et à la Qualité de la vie, juillet 1983, in-4°, 47 p.

Thesaurus du système de documentation informatisée sur l'environnement en Ile-de-France dit « Ecothek ».

Hommages rendus à la chambre de France, chambre des comptes de Paris XIV-XVI^e s., T. II, Paris, Archives Nationales, 1983, in-8°, 474 p.

Comporte un additif au tome I (prévôté et vicomté de Paris); concerne essentiellement les bailliages d'Etampes et de Dourdan.

HORN (Walter), BORN (Ernest), *French market halls in timber medieval and postmedieval*. Los Angeles, Giorgio Buccellati and Charles Speroni Editors; Institute of Archeology and Office of the Chancellor, University of California, s. d., [v. 1980], in-4°, p. 197-239.

Intéressantes précisions sur les halles d'Arpajon, Méréville et Milly.

HULOT (R.), *Les chemins de fer de grande banlieue, histoire du réseau départemental de Seine-et-Oise, 1879-1953*. Supplément au numéro 180 de *Chemins de Fer régionaux et urbains*, 1983, 64 p., ill.

Il était une fois... Epinay-sur-Orge. Epinay-sur-Orge, Association Epinay Accueil, 1983, in-8°, n. p., ill.

Itinéraires de randonnée. Carte au 1/50 000^e, Paris, I.A.U.-R.I.F., avril 1982.

Itinéraires en Ile-de-France.

JACQUART (Jean), *La politique foncière de M. Vincent.* Extrait de *Actes du Colloque International d'Etudes Vincennes.* Paris, 25-26 septembre 1981, p. 129-143.

JACQUART (Jean), *Réflexions sur les notables ruraux : le groupe des marchands-laboureurs en Ile-de-France du xv^e siècle à la Révolution.* Extrait de *Congreso de Historia Rural, Siglos xv^e al xix^e.* Madrid, U.C.M., 1984, p. 645 à 658.

JOUANEN (André), *Monthéry et son histoire.* Longjumeau, Association Renaissance et Culture, septembre 1983, in-4°, 46 p.

LEMARIGNIER (Jean-François), *Encadrement religieux des campagnes et conjoncture politique dans les régions du royaume de France situées au nord de la Loire, de Charles le Chauve aux derniers carolingiens 840-987,* dans *Cristianizzazione ed organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'alto medioevo espansione e resistenze.* Spoleto, Presso la Sede del centro, 1982, tome II, in-8°, p. 765 et ss.

LETOURNEUX (Pascale), *La patine du silex préhistorique* [à Etiolles], mémoire de maîtrise, Paris Université I, 1983.

Louise de Vilmorin 4.4.1902-26.12.1969. Association « l'Historique de Verrières-le-Buisson », 1979, in-4°, n. p.

MARCEL-ROBILLARD (Ch.) et RIVET (René), *Le folklore de la Beauce.* vol. 13 : *le folklore de la route,* Paris, Ed. G. P. Maisonneuve et Larose, 1980, in-8°, 166 p.

MASSON (Pierre), *Les nucleus de l'habitat W 11 d'Etiolles,* mémoire de D.E.A., Paris Université I, 1983.

MASSON (R.), *Roinville, fief du Bouchet,* 1983, in-4°, 10 p. ronéo, 1 plan.

Il s'agit de Roinville-sous-Dourdan.

MAYER (Denise), *René Mayer, études, témoignages, documents réunis et présentés par Denise Mayer*. Paris, P.U.F., 1983, in-8°, 398 p.

Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de Robert Loriot. Dijon-Quétigny, impr. Darantière, 1983, in-8°, 292 p.

p. 115-128, Langue orale et langage enfantin (essai d'application de la psycholinguistique au cas du parler de l'Essonne-sud de Paris), par Claire FONDET.

p. 129-134, Des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches en Ile-de-France, par Marianne MULON.

Meuniers et moulins d'autrefois dans la Brie et ailleurs. Textes et dessins de René-Charles PLANCKE. Dammarie-les-Lys, Editions Amatteis, 1983, in-4°, n. p.

Milly-la-Forêt, 31^e salon d'art, 2, 3, 4 juillet 1983. Milly-la-Forêt, mai 1983, in-8°, n. p.

MORICEAU (Jean-Marc) et TREUIL (Danièle), *Athis-Mons 1890-1939, Naissance d'une vie de banlieu*. Athis-Mons, municipalité, 1983, in-4°, 239 p.

Nadar, introduction, repères chronologiques, notes bibliographiques et techniques, par André JAMMES. Fondation nationale de la photographie, 1982, in-16°, 139 p.

Parlers et jardins de la banlieue de Paris au XVIII^e siècle. Textes présentés par Marie-Rose SIMONI-AREMBOU. Paris, Klincksieck, 1982, in-8°, 189 p., ill.

PEREZ (Angel), *Fleury-Mérogis*. Paris, La Pensée universelle, 1983, in-16°, 157 p.

La vie dans la prison modèle.

PIGEOT (Nicole), *Les Magdaléniens de l'Unité U 5 d'Etioilles : étude technique, économique, sociale par la dynamique du débitage*. Thèse de 3^e cycle, Univ. de Paris I, 1983.

POISSON (Georges), *Le pavillon de l'Aurore [à Sceaux]*, Musée de l'Ile-de-France, 1983, in-4°, n. p.

RANC (Jean-Louis), *Les inondations dans la vallée de l'Yvette. Rôle de l'agriculture dans un phénomène naturel cyclique*. Paris IAURIF, 1980, in-4°, 59 p. + cartes.

Rejets (les) thermiques industriels en région d'Ile-de-France. Paris, I.A.U.R.I.F., novembre 1981, in-4°, 33 p.

RENOUX (Christian), *Longjumeau au XVIII^e siècle : Economie et société. Essai d'histoire rurale : 1719-1789*. Mémoire de maîtrise d'histoire moderne présenté à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Paris, 1983, in-4°, 287 p.

Répertoire des inventaires — Ile-de-France, fasc. n° 3-1, Paris, Imp. nationale, 1983, in-4°, 153 p.

L'ouvrage est organisé selon un double classement :

• *Par catégories d'ouvrages :*

On a établi quatorze rubriques concernant tous les domaines de l'art, sites, monuments et vestiges historiques, architecture, sculpture, peinture et vitrail, mobilier, tissus et tapisserie, orfèvrerie, émaillerie, ferronnerie, verrerie, héraldique, sigillographie, numismatique.

• *Suivant un plan géographique :*

— La région où sont classées les études portant sur l'ensemble de l'Ile-de-France et celles qui ont pour aire géographique les anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

— Les départements suivants : Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines. A l'intérieur des rubriques retenues, les ouvrages sont classés par ordre chronologique de parution (depuis le xvr siècle jusqu'à 1982).

Chacune des 1500 notices est suivie d'un commentaire analytique et critique, mentionnant le contenu spécifique, l'aire géographique, la période concernée, l'illustration. A cela s'ajoute un index des noms d'auteurs, d'anonymes et d'illustrateurs.

Approche culturelle de l'Ile-de-France ou étude systématique du patrimoine, cet ouvrage constitue le trait d'union entre le curieux d'histoire et le spécialiste averti.

RIBALDONE (Th.), *Châteaux de l'Essonne*. Paris, Les nouvelles Editions Latines, s. d. [1983], in-16°, 30 p., nomb. ill.

Rivière de Bièvre et affluents, la rivière dite des Gobelins. Association « L'histoire de Verrières-le-Buisson, 1983, in-4°, 27 p.

RODRIGUEZ (Patrice) et LIMONDIN (Nicole), *La malacologie appliquée à la préhistoire — méthodologie — analyse du site préhistorique d'Etiolles*, mémoire de maîtrise, Paris Université I, 1983.

ROURE (Jacques), *Alphonse Daudet*. Paris, Julliard, 1982, in-8°, 319 p.

Schéma vert de l'Essonne, étude des espaces verts urbains, rapport de synthèse. Evry, D.D.E. et Paris, I.A.U.R.I.F., 1983, 2 t., in-4°, n. p.

Seigneurs (les) de Châtres. Arpajon, société d'Art et d'Histoire du pays de Châtres, 1983, in-4°, 66 p.

TABORIN (Yvette), *Les nouvelles habitations d'Etiolles*, colloque international de Tübingen, Allemagne Fédérale, août 1983.

TABORIN (Yvette), *Le gisement d'Etiolles, Essonne (France)*, colloque de l'université de Liège, 26-2-83.

TENDRON (Gérard), *La forêt de Fontainebleau, de l'écologie à la sylviculture.* Paris, O.N.F., 1983, in-8°, 96 p.

Théâtre en Essonne. Evry, Association culturelle départementales de l'Essonne, 1983, in-16°, n. p.

Un peu d'histoire... Igny... comment et pourquoi ?, février 1983, in-8°, 13 p.

VAYSSE (Germain), *Crosne, un demi-siècle d'histoire 1925-1975.* Crosne Mairie, 1983, in-8°, 235 p., ill.

VAURY (Jean-Jacques), *Généalogie de la famille Vaury (branches de Beauce) du xv^e au xix^e siècle.* Texte transcrit par Jean-Jacques Vaury, 1983, in-16°, 42 p.

Verdissement (le) de la banlieue, contribution à l'élaboration d'une méthode appuyée sur trois études de cas : Saint-Denis, Saint-Maur-des-Fossés, Paray-Vieille-poste, communes vertes. Paris, I.A.U.R.I.F., octobre 1983, in-4°, 38 p. + 43 et 57 et 79 p.

VERGER (Jacques), JOLIVET (Jean), *Bernard-Abélard ou le cloître et l'école.* Paris, Editions Fayard-Mame, 1982, in-8°, 237 p.

PERIODIQUES

Actualité dans *Bulletin monumental*, 1982, t. 140, p. 315-335.

p. 331 : découverte d'un portail du XI^e siècle et de culs-de-lampe du XIII^e siècle à l'église de Villecrenes ;

p. 332 : compte rendu des fouilles du château de La Madeleine à Chevreuse faites en 1980 : bases du XI^e siècle, importants aménagements du XIV^e siècle.

Associations de défense de l'environnement d'Ile-de-France, annuaire 1983. Paris, Bureau de Liaison des Associations de Sauvegarde de l'Environnement d'Ile-de-France, 1983, in-8°, 77 p.

BENARD (Alain), *Inventaire des meules dormantes d'Ile-de-France*, dans *Bulletin de la S.P.F.*, t. 80, 1983, p. 249-256.

Sont citées trois meules à La Ferté-Alais, à Moigny-sur-Ecole et au Plessis-Pâté.

BENARD (A.) et SENEÉ (A.), *Les polissoirs de Moigny-sur-Ecole et de Baulne (Essonne)*, dans *Bulletin de la Société pré-historique française*, tome 80, n° 9, 1983, page 285-288.

BROSSE (Jacques), *Jean Cocteau, ses amis et l'art de son temps (1916-1923)*, dans *Historia*, n° 443, octobre 1983, p. 120-125.

BRUNET (Claude), *Eléments de recherches sur le « vignoble » gâtinais*, dans *Bulletin de la Société d'Emulation de l'arrondissement de Montargis*, n° 60, juin 1983, p. 1-8.

DIETSCHY-PICARD (Claude), *Les officiers du roi dans la famille paternelle d'Alfred de Vigny*, dans *Association des Amis d'Alfred de Vigny*, bulletin n° 13, année 1983-1984, page 35 à 44.

On sait que divers membres de la famille du poète eurent des biens en Beauce.

DURET (Philippe), *Nicolas-Gilles Deschamps, le premier archiviste de Seine-et-Oise*, dans *Stemma*, t. V, fasc. cahier n° 17, 1^{er} trim. 1983, p. 295-297.

Il habita Bièvres.

DURLIAT (Jean), *Le polyptique d'Irminon ou l'impôt pour l'armée*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome 141, 2^e livraison, juillet-décembre 1983, p. 183-208.

FARCY (Jean-Claude), *Le monde rural face au changement technique : le cas de la Beauce au XIX^e siècle*, dans *Histoire, économie et société* n° 1, 1983, p. 161-180.

FRECHARD (Maurice), *L'année liturgique dans la liturgie de Paris sous Louis XIV*, dans *La Maison-Dieu, Temps et liturgie*, 4^e trim. 1981, p. 123-133.

FUSTIER (Hélène et Patrice), *Domaine de Courson*, dans *La Demeure historique*, n° 69, avril 1983, p. 13-20.

GRODECKI (Catherine), *Deux ouvrages inédits de Germain Pilon : les fontaines du château de Fresnes et le décor de la garenne de Nicolas Fumée à Gentilly*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1980, p. 30-44.

GUILLERME (André), *Les moulins hydrauliques urbains (XI^e-XIII^e s.) dans les villes du Bassin parisien*, dans *Milieux*, n° 0, janvier 1980, p. 44-48.

HOUDAILLE (Jacques), *Reconstitution des familles d'Ivry-sur-Seine, 1601-1686*, dans *Population*, mai-juin 1983, p. 592-597.

Ile-de-France, dans *Monuments historiques*, n° 129, octobre-novembre 1983.

Numéro entièrement consacré à la région mais aucun article n'intéresse l'Essonne en particulier. Nous citerons donc les études d'ensemble : *Au-delà de l'entité administrative* par Michel GIRAUD ; *Préface* par J.-C. MENU ; *Forteresses et châteaux forts* par A. CHATELAIN ; *Un habitat lié à l'exploitation agricole* par M. BOZON ; *Parcs privés en bord de Seine, évolution et transformation* par O. CHOPPIN de JANVRY ; *Mutation du paysage et évolution des transports* par A. KRIEGEL et Y. LUGINBUHL ; *Des matériaux traditionnels de construction* par H. BON-NEMAZOU et C. SCHUCKLE-MOLLARD ; *Premières H. L. M., un patrimoine* par J. ROSEN ; *Paradoxes sur les villes nouvelles* par A. SOMPAIRAC.

JOHNSON (Lee), *Les attributions de plusieurs « Mazeppa » de Delacroix*, dans *Burlington Magazine*, août 1983.

KJELLBERG (Pierre), *Le cachet du comte d'Orsay*, dans *Connaissance des arts*, n° 372, février 1983, p. 76-78.

Cachet qu'on retrouve sur les dessins de la collection du comte d'Orsay.

LACOUR (Jacques), *Livres liturgiques de Monseigneur de Lubersac, évêque de Chartres (1780-1791)*, dans *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 100, novembre 1983, p. 161-232.

LEFEVRE (Simone), *Haies, bois clos, defens et garennes dans la région parisienne au Moyen-Age*, dans *La forêt privée*, n° 148, novembre-décembre 1982, p. 73-88.

LEFEVRE (Simone), *Les prieurés et la colonisation monastique en Ile-de-France du XI^e au XIII^e siècle*, dans *Bulletin philologique et historique* 1981, p. 71-85.

MABILLE (Gérard), *La province à trente kilomètres de Paris : flânerie à travers le Hurepoix*, dans *La Demeure historique*, n° 69, avril 1983, p. 21-23.

Mets (1e) de mariage en Mantois et en Hurepoix, dans *Le courrier des Annales*, n° 1, août 1983, page centrale.

OSTIER (André), *Des temples pour les dieux des eaux. On les appelle nymphées, ces grottes sont faites de coquillages et de pierre, d'inspiration et parfois de délire*, dans *Décoration internationale*, juillet-août 1982, p. 127, ill.

On y évoque la grotte de coquillages de Viry-Châtillon fautivement attribuée aux Perrault et le nymphée d'Echarcon.

PICARD (Denis), *Jeurre pour que vivent les pierres*, dans *Connaissance des Arts*, n° 386, mars 1984, p. 83 à 89, ill.

Il s'agit du château de Jeurre à Morigny-Champigny.

SERULLAZ (Maurice), *Deux dessins de Delacroix, (Bordeaux, Musée des Beaux-Arts)*, dans *La revue du Louvre et des Musées de France*, n° 5/6-1983, page 430.

THOUVENOT (France), *Musique populaire en Gâtinais*, dans *Bulletin trimestriel de la Société d'Emulation de l'arrondissement de Montargis*, n° 61, 3^e série, décembre 1983, p. 9 à 18.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Ile-de-France a distribué, en 1983, le tome 34 de ses Mémoires. Nous y avons relevé :

- *Qui étaient les seize ? Etude sociale de deux cent vingt cinq cadres laïcs de la Ligue radicale parisienne*, par Robert DES-CIMON, p. 7-300.
- *La compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse à Saint-Denis*, par Anne LOMBARD-JOURDAN, p. 301-338.
- *Un aspect de l'architecture administrative au XIX^e s. : les mairies d'arrondissement de Paris*, par Laurence LELOUP, p. 339-408.

L'association « Paris-Ile-de-France-archéologie » (PIFA) a publié son premier annuaire pour 1982. Il mentionne les sites archéologiques gallo-romains et médiévaux fouillés au cours de l'année dans les huit départements de la région.

Pour l'Essonne, sont cités :

- p. 91-93, Gif-sur-Yvette, la plaine du Moulon dont nous avons rendu compte sous la signature de M. GIGANON ;
- p. 95-96, Saint-Cheron, atelier de potier gallo-romain de Saint-Evrault, en cours de sauvetage sous la direction de L. BOURGEAU ;
- p. 97-106, Buno-Bonnevaux, nécropole de Chantambre, fouille dont nous rendons compte régulièrement ;
- p. 107-108, Roinville-sous-Dourdan, atelier de potier médiéval, en cours de sauvetage ;
- p. 109-110, Sermaise, atelier de potier médiéval à La Charpen-terie, en cours de sauvetage ;
- p. 111-114, Dourdan, ateliers de potiers médiévaux au Madre et au Potelet, en cours de sauvetage.

L'institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France a fait paraître en 1983, quatre cahiers :

- dans le n° 67 (mars), on trouve *l'Ile-de-France vue par satellite. La télédétection au service de la qualité de la vie* (p. 6-26) ; *les rejets thermiques* (p. 27-32) ; *comment lycéens et collégiens vont-ils en classe ?* (p. 33-38) et *locaux collectifs résidentiels-l'expérience des villes nouvelles* (p. 39-72) ;
- dans le n° 68, figurent deux études sur le recensement de 1982 et sur le milieu pavillonnaire ;

- dans le n° 69 (septembre), nous avons relevé : *Un parc naturel en Ile-de-France, la haute vallée de Chevreuse* (p. 9-25) ; *Environnement et carrières* (p. 27-34) et *Géologie, paysages et activités humaines, le cas de l'Ile-de-France* (p. 41-56) ;
- le n° 70 (décembre) est consacré à « quarante ans de planification en région d'Ile-de-France ».

Cet organisme a également publié plusieurs *Informations d'Ile-de-France* ; nous signalons particulièrement dans le n° 64 (juillet-août), p. 15-17, *la future station d'épuration de Valenton* et dans le n° 65 (octobre-novembre) : *Recensement de 1982 et évolution spatiale de l'Ile-de-France* et *Le logement en Ile-de-France*.

Le *Bulletin d'information des maires* de l'Essonne a donné deux articles archéologiques ; ce sont : *Témoin de la grande période monastique des XII^e et XIII^e siècles, l'église Notre-Dame de Longpont-sur-Orge*, par Pascale LAMEIGNERE dans le n° de janvier et *L'église de Champcueil*, par Paulette CAVAILLER dans le n° de décembre.

Le groupe d'études, de recherches et de sauvetage de l'art rupestre (G.E.R.S.A.R.) a publié deux bulletins. Nous avons noté dans le n° 20 : *Chronique des abris ornés* (p. 6) ; *L'abri gravé du Parc-aux-Bœufs à Cerny*, par Alain BENARD (p. 13-15) et *Histoire des recherches sur l'art rupestre de l'Ile-de-France, 12^e partie, 1961-1963*, par J. POIGNANT (p. 19-26) ; dans le n° 21, la 13^e partie (1964-1967) de l'histoire des recherches..., de POIGNANT (p. 54-60) et *l'abri orné du Puy Sauvage à Baulne*, par A. SENEÉ et A. BENARD (p. 61-63, 3 pl.).

LE GERSAR a également fait paraître le n° 4 de ses *Cahiers* qui a pour titre *Les abris ornés du massif des Trois Pignons* et dont les auteurs sont Georges NELH et Jean POIGNANT.

Dans le *Bulletin du centre généalogique de l'Essonne*, nous avons remarqué : *Etrangers et errants en Hurepoix, les Manchots* (de la Manche) (n° 16, octobre-décembre 1982, p. 61-64) ; *Etrangers et errants en Hurepoix, créoles et autres Français du bout du monde*, par Foulques JOSSEAUME (n° 18, 2^e trimestre 1983, p. 26-27) et *Etrangers et errants : Limousin* (Ibid., p. 34-36).

Les Conservateurs du musée de Bièvres ont édité en juin 1983 un numéro spécial de leur revue *Musée français de la photographie* consacré à Nadar à l'occasion du bicentenaire du premier vol humain et de la première photo aérienne au monde, en novembre 1858, à Bièvres (in-4°, 16 + 4 pages).

La société d'art et d'histoire du Val d'Yerres a distribué le n° 10 de sa revue *le Monmartel* consacré à l'étude de Jacques GAUCHET sur *les Lannoy, seigneurs de Brunoy de 1437 à 1717* (p. 11-51). Une page supplémentaire donne des indications sur la filature de Brunoy en complément à l'étude de M. LACROIX sur la famille Lacroix parue dans le n° 9.

L'association historique de Bouray-sur-Juine a diffusé son bulletin n° 3. Y figurent les articles suivants :

- p. 4-6, *La Roche de Boinveau* (1 ill.) ;
- p. 6-10, *Les métiers d'autrefois, le maréchal-ferrant* (1 ill.) ;
- p. 11-15, *Promenade à travers Bouray. A la recherche du passé* (2 ill.) ;
- p. 17-19, *Démographie du village des origines à nos jours* (1 graphique) ;
- p. 20 *Trouvailles et prospection* [un silex perforé].

La société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître cette année son bulletin de liaison n° 5-6 (septembre). Il comporte : *A la découverte du Hurepoix, le domaine de Bâville*, compte-rendu de visite par Amande MAURY (p. 11-20) et *Châtres dans ses remparts*, par J. THIBIERGE (p. 21-46).

Deux numéros des *Cahiers des pèlerins du Hurepoix, de l'Yveline et de Normandie* ont paru. Dans le n° 5 (décembre 1982), nous avons remarqué :

- E. AUVRAY, *Saint-Martin-de-Bréthencourt* (1^{re} partie), p. 6-39. A. GARRIOT et J.-L. PRETER, *Essai sur l'histoire de l'abbaye de l'Ouÿe* (1^{re} partie), p. 40-56. A. GARRIOT, *Les croix de Corbreuse et de Saint-Martin-de-Bréthencourt*, p. 57-59. J. CHANSON, *Anatole Perdu, poète et musicien (1856-1898)*, p. 66-68. J.-J. IMMEL, *L'église Notre-Dame de Sermaise*, p. 76-86.

Dans le n° 6 (juin 1983), nous trouvons :

- E. AUVRAY, *Saint-Martin-de-Brethencourt* (suite) p. 3-23.
- A. GARRIOT et J.-L. PRETER, *Sur les pas de la préhistoire*

dans la région de Saint-Martin-de-Bréthencourt et de Corbreuse, p. 24-32. F. LORIN, *Le Père Dorothée des Granges-le-Roi (la vie de moine à l'Ouÿe au XVIII^e siècle)* déjà paru dans les Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet en 1968, p. 33-42. A. GARRIOT et J.-L. PRETER, *Gaston Thomain (petite histoire du buste de Regnard)* à partir d'un article de Jean CHANSON et de diverses publications, p. 43-65.

La Société historique du canton de Saint-Arnoult-en-Yveline a distribué trois bulletins de sa revue *Au pays de la Remarde* : le n° 7 (janvier 1983) a pour thème « les charpentes de couverture », article dû à Pierre LECHAUGUETTE. Le n° 28 s'intéresse à l'archéologie souterraine de St-Arnoult : crypte mérovingienne de l'église priorale, cave romane du prieuré et celliers gothiques. Le n° 29 (octobre 1983) est consacré à l'église Saint-Martin de Thoiry.

La Société des Amis de Rambouillet a publié sa revue *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*, n° 25 et 26. Dans ce dernier fascicule, nous avons noté p. 22-26, un article de Pierre LECHAUGUETTE, *Ange-François Appert (1783-1854) curé de Saint-Arnoult et fervent supporter de Louis XVII* [né à Limeil-Brevannes, actuel Val-de-Marne].

Nous avons reçu le n° 5 (janvier 1983) de *Plaines et Vallons-Yvelines-Beauce-pays chartrain*. Il comporte : p. 6a-6e, WERNERT, *A épices, à cage... les moulins au cours des siècles* ; p. 7-11, GENAULT (Bertrand), *La mer à Gallardon... il y a trente millions d'années* ; p. 12-13, *Les vierges ouvrantes* ; p. 14, *Pour une exposition sur le maïs* ; p. 15-36, publications de textes concernant Prunay-sous-Ablis, Ablis, Craches.

Dans la *Revue de la Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française*, n-sie, n° 10, 1982, nous avons relevé : *La Lande, Le Plessis-Saint-Antoine, deux domaines de l'ancienne Brie française*, par Nicole MOUROT (p. 3-26) et *Routes et chemins en Brie française des origines à 1789*, par Daniel POISSON (p. 27-42).

Dans le *Bulletin intérieur du Cercle d'études savantes, artistiques... de Villeneuve-le-Roi (C.E.S.A.F.)* n° 1 et 2 de 1983 ont paru deux articles de Christian CHAUDRE : *découverte d'une*

voie pavée à Villeneuve-le-Roi (p. 17-18, 1 pl.) et *Les Sœurs de Saint-Joseph de St. Vallier, cent ans de présence à Villeneuve* (2 p., ill.).

La société des Amis de Meudon a publié les n° 159, 160 et 161 de son bulletin ; on y trouve des articles sur le capitaine Mayoux, inventeur des hélices en hêtre, le château de Meudon, un tableau de l'église de Bellevue, l'école mutuelle de Meudon, l'école publique à Meudon, les promenades à Meudon et un tableau du musée.

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux, nous avons relevé les études originales suivantes : *Nos anciens racontent* dans *B.M.I. de Ballainvilliers*, n° 1, 2^e trimestre 1983 ; *L'ancien château de Bièvres enfin situé avec précision : il s'élevait sur l'actuel domaine municipal de Ratel* dans *Bièvres Informations*, n° 27, janvier 1983 ; *L'instruction primaire à Bruyères-le-Châtel des origines à 1900*, par Donatien ROYER dans *B.M. de Bruyères-le-Châtel*, janvier 1983 ; *Le Bois-Marie* dans *B.I. de Bures-sur-Yvette*, n° 103, décembre 1983 ; *Les mémoires d'une doyenne* (suite), par M^{lle} DOUANE dans *Vivre à Draveil*, n° 44 et 47 d'avril et novembre 1983 ; *Etiolles d'aujourd'hui, Etiolles d'hier* dans *Le Petit Etiollais*, n° 12, juin 1983 ; *Histoire de Fontenay-les-Briis* (suite), par Roger JEANNIOT dans *Fontenay-lès-Briis, notre commune*, n° 25 et 26 de juin et octobre 1983 ; *Isabella de Giffa se souvient, une visite au château de Belleville il y a deux cents ans* dans *Gif Informations* n° 82 et 84 de novembre 1982 et janvier 1983 ; *Passage des soldats prussiens à Montreau*, par Bernard BINVEL et *Les rues de Méreville* (suite), par Jean CAUSSANEL dans *B.O.M. de Méreville*, 1982 ; *Les délibérations d'antan...* (suite), dans *B.M.O. de Morangis* n° 45 et 47 de février et juin 1983 ; *Orsay-sur-Seine ou le mystère du monogramme* [de Grimod], par D. SIZUN dans *Chronique d'Orsay*, n° 215 de juin-juillet 1983 ; *Un peu d'histoire* dans *Pecqueuse*, décembre 1983 ; *Histoire de Saint-Michel* (suite), par M. et M^{me} SIMOND dans *B.M.I. de Saint-Michel-sur-Orge*, n° 88 à 100 de novembre 1982 à décembre 1983 ; *Vaugrigneuse en juillet 1789* dans *Bulletin Communal de Vaugrigneuse*, n° 10, janvier 1983.

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons noté : *la crypte de Boigneville* dans *l'Echo dans la Vallée*, n° 5, 1982 ; *Le pres-*

bytère Saint-Martin [de Savigny], par J.N. LAURENCEAU, dans *Grain d'Orge*, n° 85 et 89 d'octobre 1982 et octobre 1983 et *Histoire de Savigny, les siècles obscurs des origines*, par P. COINDREAU dans le même journal n° 87 à 90 de mars à Noël 1983.

Pour terminer, nous citerons encore quelques articles parus dans des journaux divers : *Saint-Saturnin* (d'Antony) dans *Banlieue-Sud l'Echo* n° 5 et 6 des 4 et 11 février 1983 ; *Pour guider vos pas*, par Robert LIGONNIERE (le donjon de Briis, le château du Marais, Vaumurier, la tour de Monthléry, Chamarande, le château de Dourdan, la ferme de la Cense à Rochefort-en-Yveline, les moulins sur la Remarde de Longvilliers au Reculet) dans *Chevry-contact*, n° 96 à 106 de janvier à décembre 1983 ; *De Saint-Basile à St-Pierre : la rue de la République* dans *le Pli d'Etampes* n° 385 du 17 mars 1983 ; *Promenade dans Milly*, par Claude HERBLOT dans *Milly point de rencontre, le journ'halle*, n° 3 et 4, 2^e et 3^e trimestre 1982 ; *Monthléry au début du xx^e siècle* (suite), par A. JOUANEN dans *L'essor du canton de Monthléry*, n° 50, décembre 1983.

TRAVAUX EN COURS

BOURGEAU (Laurent), *Etude d'un centre de production céramique : la région de Dourdan*, thèse de 3^e cycle à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

CASCIOLA (Andrée), *Recherches sur le peintre Mauzaisse et sur sa famille à Corbeil*.

COUTANT (M^{me}), *Grometz-Janvry-St-Jean-de-Beauregard*, mém. de maîtrise de géographie.

CROCY (J.-P.), *l'Hôtel-Dieu d'Etampes au XVIII^e s.*, mém de maîtrise d'histoire.

DEGAND (Olivier), *les zones naturelles d'équilibre des plateaux du sud*, mém. de maîtrise de géographie.

DURAND (P.), *recherche sur le mécanisme fluvial des réseaux en tresse* [à Etiolles], mémoire d'archéologie préhistorique.

LALOU (Richard), *la morti-natalité dans l'arrondissement de Corbeil entre 1780 et 1872*, mém. maîtrise d'histoire.

MARTIN (J.-C.), *la vallée de l'Yvette*, mém. de maîtrise de géographie.

MASSON (P.), *étude dynamique du débitage dans l'habitation W 11 d'Etiolles*, thèse de 3^e cycle de préhistoire.

MAUGER (Manuelle), *l'approvisionnement en matériaux lithiques : les origines du silex [à Etiolles]*, thèse de 3^e cycle de préhistoire.

MELOY (B.), *l'action du feu sur les pierres de foyer [à Etiolles]*, thèse de 3^e cycle de préhistoire.

MORICEAU (Jean-Marc), *Les coqs de village en Ile-de-France sous l'Ancien Régime*, thèse de doctorat d'Etat.

OLIVE (Monique), *l'étude de l'habitation P 15 d'Etiolles*, thèse de 3^e cycle de préhistoire.

PLISSON (H.), *les fonctions des outils par l'analyse des micro-traces [à Etiolles]*, thèse de 3^e cycle de préhistoire.

POMMEPUY (C.), *les habitats les plus récents d'Etiolles*, thèse de 3^e cycle de préhistoire.

RIEU (J.-L.), *étude du fonctionnement du foyer W 11 d'Etiolles par le remontage des pierres éclatées*, mémoire d'archéologie préhistorique.

THIBAUT (Véronique), *l'instituteur rural dans l'arrondissement de Rambouillet de 1830 à 1850*, mém. de maîtrise d'histoire.

CHRONIQUE

Archéologie

Du 13 au 14 mai 1983, s'est tenu à Paris un colloque sur le thème des « nécropoles gallo-romaines du Bassin Parisien aux Haut et Bas Empires ». MM. Beck et Bourgeau y ont parlé des sauvetage de l'Ariscotel à Dourdan et M. Girard de la nécropole de Chantambre à Buno-Bonnevaux.

Du 10 au 22 octobre 1983, l'association des Amis du château de Dourdan a organisé un stage de fouille et d'étude du mobilier céramique de la région de Dourdan (Le Madre et Roinville-sous-Dourdan).

La ville des Mureaux (78 135) met à la disposition des fouilleurs locaux le laboratoire qu'elle vient de créer pour le traitement du matériel métallique et céramique. Pour des coûts modestes, une aide efficace peut leur être apportée en matière de restauration, de catalogage ou d'exposition.

La circulaire n° 40 382 du 15 septembre 1983 du Ministère de la Culture précise l'aide qui peut être apportée aux études et interventions dans le domaine du patrimoine industriel. Se renseigner auprès de la cellule du patrimoine industriel à la Direction du Patrimoine.

Colloque de la Fédération

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Ile-de-France a tenu son quatrième colloque à Suresnes les samedi 15 et dimanche 16 octobre 1983. Il était consacré à la vigne et au vin en Ile-de-France.

La séance inaugurale du samedi matin a été présidée par M. Giraud, président du Conseil régional d'Ile-de-France ; elle s'est achevée par un vin d'honneur (de Suresnes bien entendu) offert par la municipalité et une visite au vignoble où la vendange battait son plein.

Les communications nombreuses, variées, intéressantes se sont poursuivies le samedi après-midi et le dimanche toute la journée.

Elles seront publiées dans les mémoires de la Fédération. Nous ne manquerons pas d'en rendre compte.

Festival de l'Ile-de-France

Pour la sixième année, des concerts ont été organisés dans des églises et des monuments divers de la région au printemps (7 mai-14 juillet) et à l'automne (15 septembre-15 décembre).

Pour tous renseignements, s'adresser au Festival, 15 Avenue Montaigne, 75008 Paris.

Inventaire des richesses artistiques

La commission régionale d'inventaire s'est réunie le 20 juin à Paris et le comité départemental s'est réuni le 12 octobre à Evry.

Les fiches de pré-inventaire réalisées en 1983 sont au nombre de : 83 fiches de monuments, 89 fiches d'objets accompagnées de 375 photographies.

La documentation rassemblée en 14 ans représente : 2 887 fiches de monuments, 4 036 fiches d'objets et 9 488 photos.

Une exposition sur les « Richesses d'art du canton de Limours », inaugurée le 18 décembre 1982 à Fontenay-lès-Briis a tourné toute l'année dans le canton de Limours puis dans le département.

Monuments historiques

Ont été classés Monuments historiques :

- le château de Courances (façades, toitures, escaliers extérieurs du château, des communs et des pavillons en bordure des douves), le parc ordonnancé et clos de murs avec ses pièces d'eau y compris les douves et l'ancien moulin à foulon et l'allée d'accès dans la perspective de la façade sur la cour d'honneur (27 juin 1983) ;

— le nymphée et l'orangerie, 21 rue Maurice Sabatier à Viry-Châtillon (22 mars 1983).

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques :

- l'église d'Avrainville (29 décembre 1983) ;
- l'église de Gometz-le-Châtel (18 mai 1983) ;
- 111 objets des églises d'Arpajon, Ballainvilliers, D'huison-Longueville, Gometz-la-ville et Mauchamps par arrêtés préfectoraux du 25 janvier 1983 ;
- 80 objets de l'Hôtel-Dieu de Dourdan et de l'église de Sermaise par arrêtés préfectoraux u 1^{er} août 1983.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Juliette Adam refuse, le 17 novembre 1897, la présidence d'honneur d'une œuvre qui contiendrait... un acte de concurrence pour une œuvre féminine (libr. de l'Abbaye, cat. 270, sept.).

Bernardin de Saint-Pierre remercie son correspondant à propos de la pension de sa sœur et lui demande d'intervenir pour celle de M^{lle} d'Assas, 23 avril 1790 (Charavay, cat. 779, oct.). Le 3 avril 1813, il félicite M. Roger du choix de sa compagne et de l'amour qu'il lui porte depuis dix huit ans (*Ibidem*, cat. 778, mai).

Léon Bloy, de Bourg-la-Reine, invite un ami à le rejoindre chez Jacques Maritain le lendemain, 18 décembre 1911 (L'échiquier, cat. 15, nov.) ; il dit à son éditeur, le 24 oct. 1915, sa joie du succès de « Jeanne d'Arc » et l'invite à déjeuner (L'abbaye, cat. 270, sept.) ; il exprime sa détresse physique et morale à son éditeur et lui envoie un exemplaire des « Méditations » le 4 juillet 1917 (*Ibidem*, cat. 271, nov.) ; enfin il annonce à ses fil-leuls de Versailles sa venue pour déjeuner avec un nouveau manuscrit à lire, 23 mai, s. d. (L'Echiquier, cat. 16, déc.).

Pierre Bonnard, peintre né à Fontenay-aux-Roses, parle à sa mère de ses démarches pour entrer dans l'administration et de l'emploi de son temps (patinage et peinture), le 2 décembre 1889 (L'abbaye, cat. 270, sept.).

Le peintre Ciceri, qui vécut à Saint-Cheron, a établi, le 11 mai 1813, le mémoire des décorations qu'il a faites au petit théâtre portatif pour la représentation de l'opéra-comique « Les deux Jaloux » (*Ibidem*, cat. 271, nov.).

Jean Cocteau remercie Pierre Bornecque, en quelques lignes, 7 mai 1952 (*Ibidem*, cat. 268, mars) ; il parle à Mary Hoeck du mariage de Noël Coward avec la duchesse de Kent, 6 juillet 1951 (*Ibidem*, cat. 29, avril) ; il lui demande des nouvelles de sa santé, le 13 décembre 1958 et craint d'avoir été mal compris de Laugier à son dernier dîner (*Ibidem*, cat. 271, nov.) ; malgré l'interdiction d'écrire édictée par les médecins, il « refait des globules » grâce au livre que J.-J. Kihm écrit sur lui, 27 janvier 1959 (*Ibidem*, cat. 270, sept.) ; il félicite Daniel Lander pour le poème qu'il lui a adressé, 3 octobre 1952 (*Ibidem*, cat. 269, avril) et répond à ses reproches en énumérant toutes ses tâches, 1^{er} mars 1953 (*Ibidem*, cat. 271, nov.) ; dans une lettre à Misia Sert d'avril 1932, il est question de Coco Chanel et dans une autre à Charles Spaak du 19 avril 1953 il est question de Walt Disney (L'Echiquier, cat. 14, juin 83) ; il s'étonne auprès de son « cher bonbon » de l'incompréhension de Sert à propos de sa préface à un chef d'œuvre du Greco, s. d. (*Ibidem*, cat. 15, nov. 83) ; il explique à son cher Michel qu'il se laisse aller un peu car l'âge et la fatigue existent..., 5 avril 1955 (Charavay, cat. 777, fév.) ; il assure un ami que son article le flatte beaucoup, s. d. (*Ibidem*, cat. 780, déc.) ; il est empêché d'écrire par le travail du cinéma, 14 juin 1947 (L'échiquier, cat. 15, nov.) ; il est obligé de continuer son séjour sur la côte, 23 septembre 1951 (*Ibidem*, cat. 16, déc.) ; il explique pourquoi il a défendu, avec Sartre, Henri Martin, s. d. (H. Saffroy, cat. 117, avril) ; il répond à un questionnaire sur Courteline, 1963 (L'abbaye, cat. 268, mars) ; il dédicace un dessin aux crayons de couleur représentant un profil de jeune homme, s. d. (Hôtel Drouot, 21-22 juin 1983).

Pour le vingtième anniversaire de la mort du poète, la ville de Milly-la-Forêt a organisé le 9 octobre, une manifestation à la chapelle Saint-Blaise, un spectacle dans la rue où étaient figurées des scènes de la vie et de l'œuvre de Jean Cocteau et la représentation de « La Belle et la Bête ».

Alphonse Daudet demande à une comédienne de lui préciser en quelques lignes la méthode qu'elle pratique pour ap-

prendre ses rôles, s. d. (Charavay, cat. 780, déc.) ; il demande à son éditeur son avis sur le choix de trois contes pour un livre d'extraits des chefs d'œuvre français à l'usage des étudiants anglais, s. d. (H. Saffroy, cat. 120, déc.) ; il envoie son vrai portrait à un correspondant en ajoutant que l'autre est une plaisanterie que lui a faite son ami Nadar, s. d. (L'abbaye, cat. 268, mars).

Laurent Tailhade félicite M^{me} Alphonse Daudet dont les « nobles vers » l'enchantent, 25 octobre 1887 (L'échiquier, cat. 16, déc.).

Eugène Delacroix, dans une longue lettre à Guillemardet, parle des pièces de théâtre récentes et de sa peinture ; il vient de recevoir commande pour la mort de Charles le Téméraire, 4 octobre 1828 (Charavay, cat. 778, mai 83) ; il expose à un ami sa théorie sur la couleur, s. d. (Nouveau Drouot, 21-22 juin) ; il apprend avec plaisir, le 28 décembre 1861, la restauration et l'exposition de son tableau Sardanapale qui n'avait pas eu de succès au Salon ; il a vu le portrait de Paul Véronèse ; ce ne serait pas l'objet de sa prédilection dans cette vente, s. d. (Charavay, cat. 780, déc.) ; il donne reçu à Beugniet de douze cents francs pour prix d'un petit tableau représentant un arabe et un cheval, 24 décembre 1854 (H. Saffroy, cat. 120, déc.).

George Sand lui explique son itinéraire pour venir à Nohant et lui parle de ceux qu'il trouvera à la maison, 30 août 1851 (Charavay, cat. 779, oct.).

Un manuscrit autographe signé de Jean Guitton, intitulé « Images de Delacroix » paru dans *le Figaro* du 9 mai 1963 est passé en vente à la librairie de l'Abbaye (cat. 270, sept.).

Le Cabinet des dessins du Louvre a reçu en don de M. Avigdor-Arikha une feuille d'études de cet artiste, mine de plomb, lavis brun et rehauts de blanc ; il a acheté un carnet de croquis du même peintre comprenant des notes de voyage tenues au cours de son séjour au Maroc (janvier-juillet 1832) et illustrées de croquis à l'aquarelle, à la plume et à la mine de plomb.

La librairie de l'Abbaye a proposé un manuscrit autographe du compositeur Marcel Delannoy, né à La Ferté-Alais, donnant des précisions nombreuses à une critique pour un article sur lui et son œuvre (L'abbaye, cat. 271, nov.).

Edouard Drumont est bien embarrassé pour donner à un confrère des conseils sur la voie à faire suivre à son fils « à

l'heure de découragement et de tristesse que nous traversons », 12 décembre 1912 (*Ibidem*) ; il indique que son livre « les Fêtes Nationales » appartient à la critique ; si elle est aimable, cela lui fera plaisir, si elle est sévère, cela l'instruira, 28 décembre 1878 (L'échiquier, cat. 14, juin).

André Dunoyer de Ségonzac remercie Julien Cain pour « les Curiosités esthétiques de Baudelaire » ; c'est son livre de chevet, 24 mars 1968 (L'abbaye, cat. 270, sept.) ; il a lu avec enchantement le papier d'un ami qui évoque parfaitement sa vie contrastée, 29 septembre 1962 (Charavay, cat. 777, fév.) ; il assure qu'il n'a pas d'élèves et qu'il faudra l'excuser auprès du monsieur qui désire prendre des leçons : « qu'il travaille sans trop de professeurs ou qu'il ne tienne pas trop compte de leurs avis », s. d. (L'abbaye, cat. 269, avril).

Léon Frapié et Louis Pergaud choisissent tous les deux Paul Fort comme prince des poètes, s. d. et 14 juin 1912 (Charavay, cat. 778, mai).

Grimod de La Reynière, de son château de Villiers-sur-Orge, invite son cousin François de Bausset à venir le voir car sa santé est moins chancelante, 7 octobre 1828 (*Ibidem*, cat. 780, déc.) ; il demande, le 17 mai 1809, à MM. Capelle et Renaud de ne pas publier son article dans la feuille volante de leur publication mais dans le texte, même s'il faut attendre (L'abbaye, cat. 270, sept.) ; le 18 mai 1779, il rédige une notice intitulée « régime de cette écritoire » pour accompagner le cadeau qu'il adresse à sa cousine, M^{lle} Bron (*Ibidem*).

Victor Hugo décline l'invitation à dîner de A. Thouret car il part le lendemain pour Bièvres où il a promis de passer huit jours, s. d. (*Ibidem*, cat. 271, nov.).

De Montrouge, Huysmans écrit à un écrivain qui habite Sèvres dont il aimerait gravir les côteaux mais il doit faire déambuler dans la capitale une invasion hollandaise venue pour l'exposition, s. d. [1889 ?] (L'échiquier, cat. 15, nov.).

Le peintre Félicien Rops écrit à un ami de la Demi-Lune à Essonnes ; il y parle longuement de Baudelaire avec qui il a vécu pendant deux ans, 25 août 1886 (*Ibidem*) ; il prépare quarante petites eaux-fortes pour illustrer un Musset, en costume de 1842-1850, s. d. (Charavay, cat. 778, mai).

Une exposition intitulée « Erik Satie à Montmartre » s'est tenue au musée de Montmartre de décembre 1982 à avril 1983. Un catalogue a été édité.

Une superbe lettre de Talma de deux pages et demie sur les qualités de l'acteur est passée en vente à l'Hôtel Drouot, les 21 et 22 juin et la librairie Charavay a proposé un billet « laissez passer » de ce comédien, s. d. (cat. 780, déc.).

Willy demande à un ami très cher combien coûte l'annonce au Chat noir et comment elle se paye, s. d. (L'abbaye, cat. 268, mars).

Prix du Conseil Général

Dans sa séance du 21 décembre 1983, le Conseil Général de l'Essonne a décidé la création d'un prix pour encourager la recherche sur le département et a inscrit, à cet effet, une somme de 5 000 F au budget primitif 1984. Le règlement de ce concours n'est pas encore élaboré.

Promenade de la Société française d'archéologie

La S. F. A. a organisé le samedi 16 avril 1983 une excursion à Chevreuse pour visiter les fouilles de la forteresse médiévale exécutées par M. Trombetta ; ensuite a eu lieu la visite du site de l'abbaye des Vaux-de-Cernay.

Bièvres

Pour le 150^e anniversaire de la mort de Nicéphore Niepce et le bicentenaire du premier vol humain, le musée de la photographie a présenté une exposition intitulée « Commémoration de la première photo aérienne réalisée en novembre 1858 par Félix Nadar à Bièvres ». Le vernissage en a eu lieu le 3 juillet.

Craches

L'association « Plaines et vallons Yvelines, Beauce, pays chartrain » a organisé, comme chaque année, une exposition dans l'église. Trois thèmes ont été retenus :

- statuaire du XIII^e s. : les vierges « ouvrantes » ;
 - paléogéographie du pays chartrain ;
 - le maïs : histoire, folklore, expansion, industrie.
- L'inauguration a eu lieu le 14 mai.

Gif-sur-Yvette

La M.J.C. de Gif a monté une exposition intitulée « Port-Royal et son temps » qui a été inaugurée le 28 mai au château de Belleville (commune de Gometz-la-ville).

Une animation sur le même thème a été organisée au cours de l'année (films, concerts, promenades etc...).

Mennecy

M. Dutilleul-Francœur a fait don au Musée du Louvre d'un ensemble de porcelaines comprenant deux nécessaires à café en porcelaine de Villeroy des environs de 1740.

Il a offert au Musée de Sèvres un pot à crème couvert à fond vert et décor floral.

Saint-Chéron

Notre confrère Alain George a fait le 22 janvier, à la mairie, une conférence intitulée « Regards sur l'histoire de Saint-Chéron et de sa région ».

Sceaux

Le Musée de l'Ile-de-France a organisé, dans le cadre des manifestations du tricentenaire de Colbert, une exposition « Colbert au pavillon de l'Aurore » qui a été inaugurée le 25 mai, au Pavillon de l'Aurore.

NÉCROLOGIE

Mademoiselle LANCELEUX, d'Etampes qui avait adhéré en 1967.

*
**

Monsieur Aymé PICHOL, ancien clerc chez Maître Cros, membre de la société depuis plus de vingt ans.

Nous renouvelons nos condoléances à sa fille, notre confrère, Madame DELETOILLE.

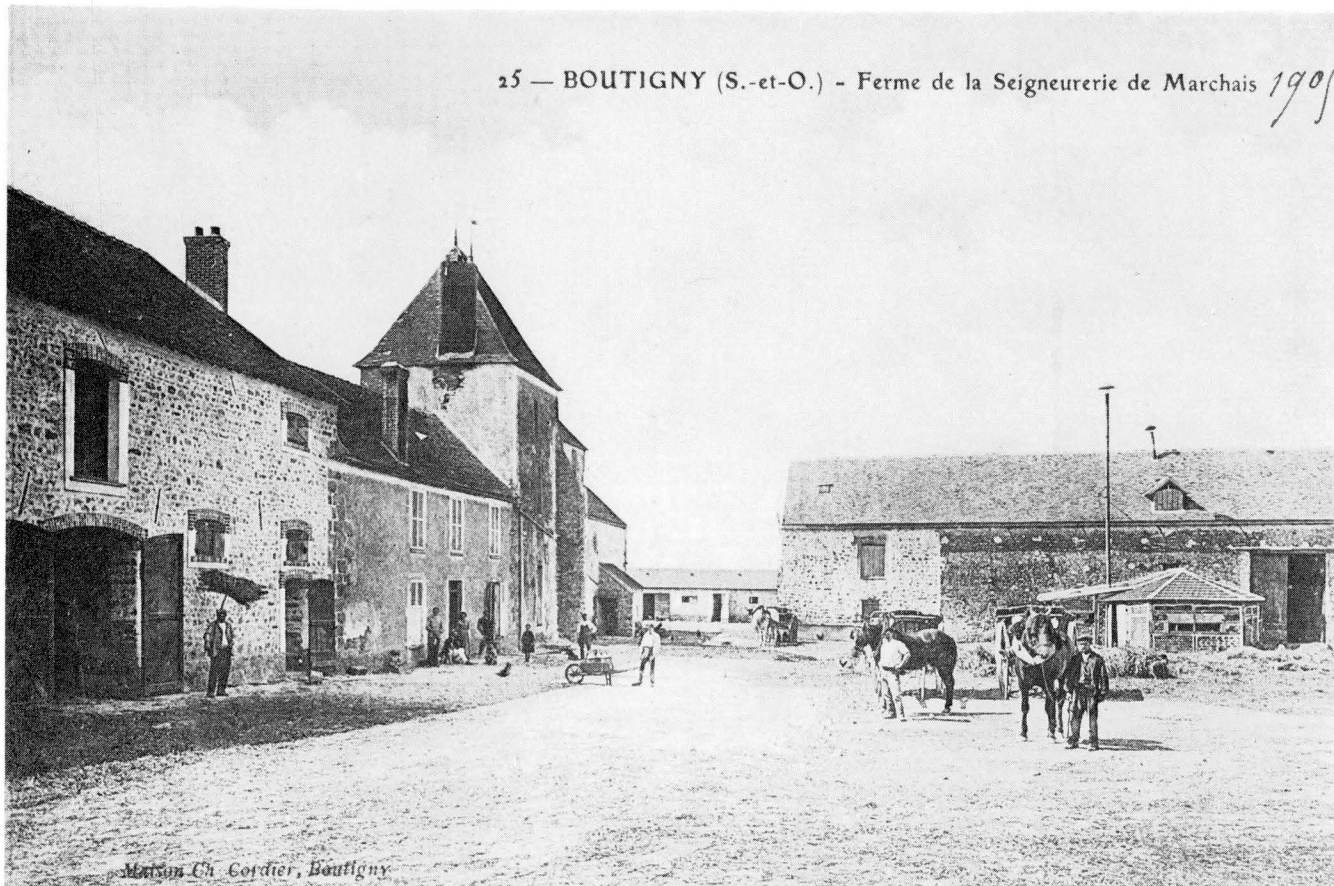
*
**

Monsieur Jean RENAUD, de Paray-Vieille-Poste, est décédé en novembre 1980. Il était des nôtre depuis 1969.

*
**

Monsieur SANANDRE, membre de notre société depuis 1975.

25 — BOUTIGNY (S.-et-O.) - Ferme de la Seigneurie de Marchais 1905




Maison Ch. Cordier, Boutigny

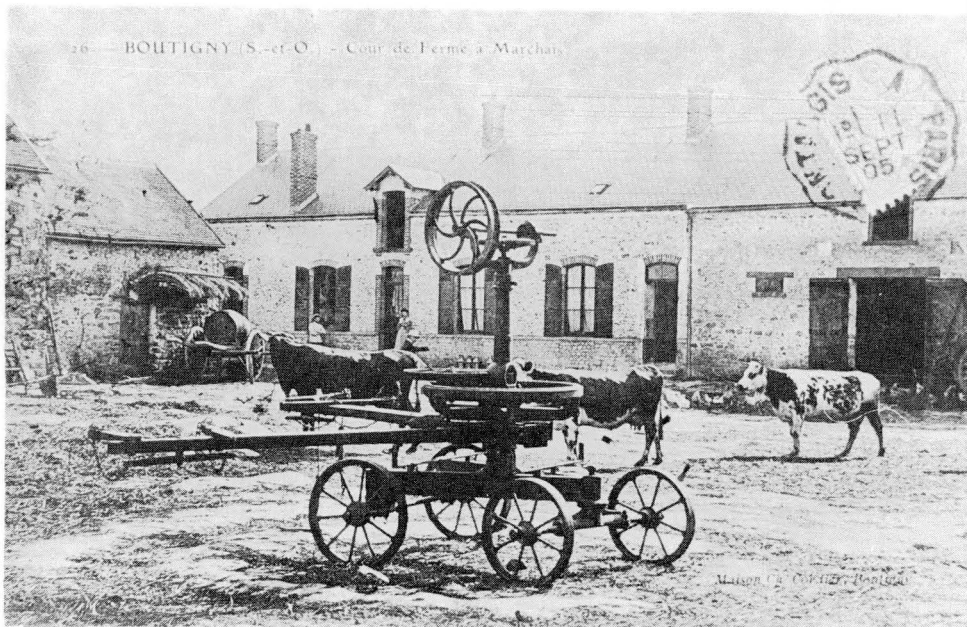
La ferme seigneuriale de Marchais ou grande ferme en 1905.

BOUTIGNY (S.-et O.), - Intérieur de Ferme. - Ancienne Seigneurie




Éditions J. B. Châta G. C.

La ferme du Mesnil-Marchais vers 1900.



La petite ferme de Marchais en 1905 et scène de battage à la grande ferme vers 1920.





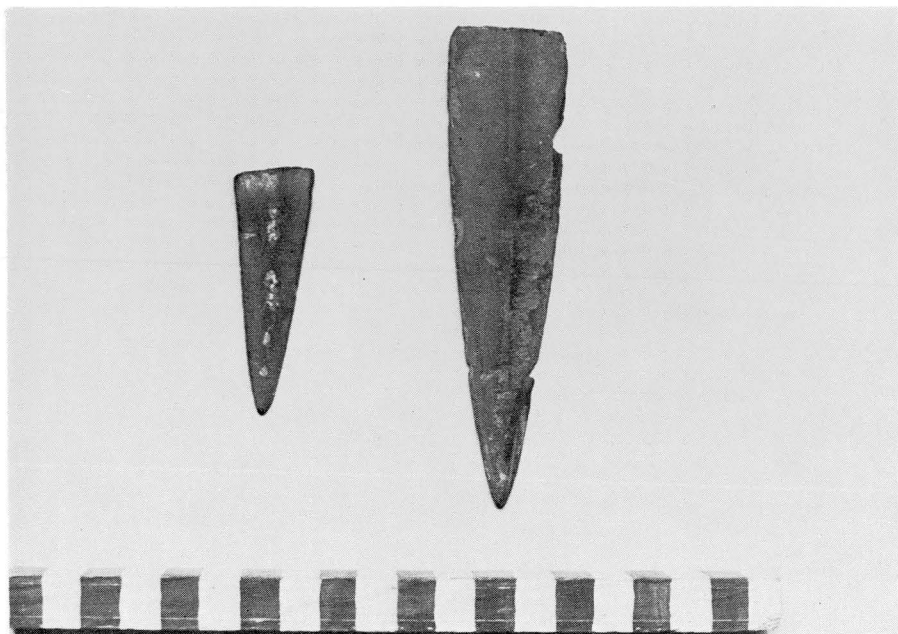
Ferme de Frémigny à Soisy-sur-Ecole, vers 1975.



La Ferté-Alais. — Age du Bronze Final.
Hache à talon.



La Ferté-Alais. — Age du Bronze Final.
Hache à talon.



La Ferté-Alais. — Age du Bronze Final. Extrémités de lames d'épées.



1



2



3



4

La Ferté-Alais.

1. 2. Monnaie gauloise : potin sénon.
3. Anneau de l'Age du Bronze final.
4. Applique de la fin de l'Age de Fer.



Etiolles. — Foyer Q 31.



(Photo : J. Sabatier, A.A.C. - C.E.A.)

« Dizain » d'argent de Charles VIII (1490), retrouvé dans les fondations du bâtiment médiéval de Saint-Aubin.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M^{me} P. CAVAILLER
Secrétaire générale
Archives départementales
de l'Essonne
9, rue La Fayette
91107 Corbeil-Essonnes Cedex

M. Jean JACQUART
Professeur à l'Université
de Paris I
Vice-Président
13, rue Ferdinand-Duval
75004 Paris

Cotisation annuelle pour 1985 } Membre ordinaire : 60 F
Membre bienfaiteur : 90 F minimum

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CORBEIL

BULLETINS :

Année 1910 : deuxième livraison	Année 1973
Année 1944	Année 1974
Année 1947 (1948)	Année 1975
Année 1955 (1956)	Année 1976
Année 1964	Année 1977
Année 1965	Année 1978
Année 1966	Année 1979
Année 1968	Année 1980
Année 1969	Année 1981
Année 1970	Année 1982
Année 1972	Année 1983

Prix : 40 Francs chaque livraison
50 Francs chaque bulletin annuel (depuis 1944).



MEMOIRES ET DOCUMENTS :

XI — Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. - Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines.*

Prix : 70 Francs

XII — J.-M. MORICEAU, *La population du sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles*, et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan.*

Prix : 35 Francs

XIII — J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838.*

Prix : 35 Francs



Nous disposons de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	Prix	5,00 Francs
N° 2, janvier 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 3, avril 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 4, juillet 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 5, décembre 1948,	Prix	5,00 Francs
N° 6, année 1949,	Prix	30,00 Francs
N° 7, année 1950,	Prix	30,00 Francs
Collection complète,	Prix	80,00 Francs



L'Essonne (coll. Richesses de France), 90 Francs.

C. C. P. de la Société : Paris 1508-40 M